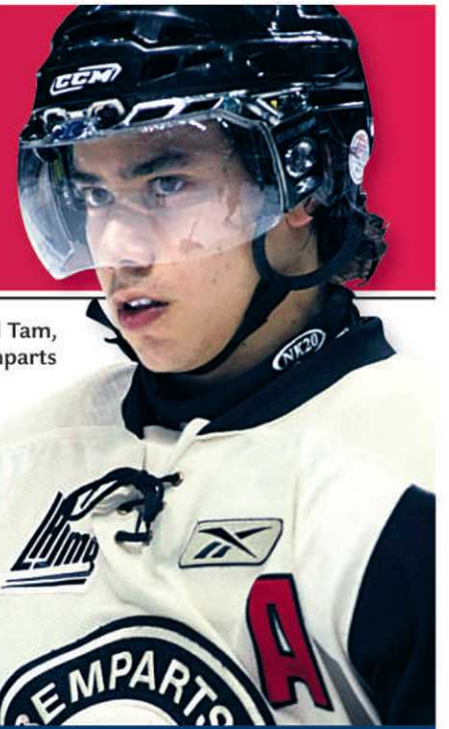


FRANCOFOLIES DEVANCÉES

Un premier commanditaire
largue le Festival d'été → 8

DEUX MATCHS
DE SUSPENSION
À TAM → 50



Le quotidien de la capitale

Mardi 9 mars 2010

lesoleil.cyberpresse.ca

Québec, 114^e année, n° 70

Mikaël Tam,
des Remparts

leSoleil



EXCLUSIF

DES HORS-LA-LOI AU FISC?

Un huissier de justice accuse :
des infos obtenues «illégalement»,
des biens saisis «disparus» → 2 à 5



SUBARU

www.acadiasubaru.com

FORESTER
2.5X 2010

Location
sur place



À l'achat à partir de

25 995\$*

*Taxes, transport et préparation en sus.

Acadia

418 681-6000

Autoroute de la Capitale
(Sortie Pierre-Bertrand Nord)

PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

MARDI
QUÉBEC MÉTRO 71 c + tx
6 27657 00072 8 MARCHÉ EXTÉRIEUR 80 c + tx

3010025

Le ministère du Revenu

Simon Boivin

sboivin@lesoleil.com



À maintes reprises, des agents du ministère du Revenu du Québec (MRQ) auraient pénétré illégalement dans des résidences et volé des informations pour cotiser ou saisir davantage des membres du crime organisé.

Laurent Paré est un huissier de justice de Québec, membre de sa corporation professionnelle depuis 1981. Il dénonce avoir été utilisé par le MRQ pour perpétrer des gestes hors-la-loi lors de frappes policières. Ses propos sont corroborés et enrichis par un ex-agent de recouvrement du Revenu ayant participé aux mêmes opérations, mais qui requiert l'anonymat.

«Je ne veux pas travailler avec du monde malhonnête», dit M. Paré pour expliquer sa sortie publique. «Je suis huissier de justice. Je dois les dénoncer. Il ne faut plus jamais qu'on utilise un huissier pour commettre des actes illégaux.»

Il a d'ailleurs consigné son témoignage dans des déclarations assermentées par le greffier adjoint de la Cour supérieure du Québec.

Entre 2005 et 2008, preuves à l'appui, M. Paré a participé à 13 opérations conjointes entre la Sûreté du Québec (SQ) et le MRQ contre des membres du crime organisé. Il a constaté que, contrairement à la SQ et à lui-même à titre de huissier, les agents du fisc se seraient introduits — sans mandat — dans les résidences perquisitionnées.

Des limiers du Revenu auraient alors fouillé les bureaux, les classeurs et autres à la recherche d'information compromettante susceptible d'engraisser leurs avis de cotisation ou d'allonger la liste des biens saisis. Des notes



Le huissier Laurent Paré affirme avoir été utilisé par le ministère du Revenu pour perpétrer des gestes illégaux lors de frappes policières. «La culture était que la fin justifie les moyens», explique-t-il.

— PHOTO LE SOLEIL

prises, des documents numérisés avec des scanners portatifs, des disques durs copiés, etc. Sans jamais demander la permission ou en informer le propriétaire. Et sans laisser de trace de leur passage. La notion de «partie de pêche» sans mandat est formellement interdite par la loi.

«C'était systématique, assure M. Paré. Je n'avais pas le contrôle des lieux. Il y avait de nombreux

agents des enquêtes spéciales du Revenu et des agents de recouvrement du Centre de perception fiscale qui se promenaient partout dans la maison. [...] On insistait beaucoup pour que je saisisse les ordinateurs. Parce que, on me l'a confirmé à deux reprises, il fallait que «les enquêtes spéciales passent dessus».

Notre ex-agent de recouvrement aurait lui-même dû s'ap-

roprier de l'information de la sorte. «J'ai pris des photos, des documents, à la demande du responsable et nous les avons amenés au MRQ, témoigne-t-il. Dans plusieurs dossiers, on arrivait sur les lieux et il y avait vérification systématique de toute la documentation qu'il y avait là.

«J'ai avisé à plusieurs reprises qu'on n'avait pas le droit de faire ça, poursuit M. Paré. Mais la cul-

ture était que la fin justifie les moyens.»

Ces preuves auraient nourri un grand nombre de causes qui se sont retrouvées ou sont toujours devant les tribunaux. De quoi amener bien des avocats à s'interroger sur les accusations portées contre leur client.

«Dans plusieurs dossiers, dit l'ex-agent, on a retrouvé des biens disparus. On a été capable

Des biens saisis à des criminels auraient disparu des entrepôts

Des biens saisis à des criminels pour revente auraient disparu des entrepôts du ministère du Revenu du Québec. Des entrepôts dont l'existence soulève des questions.

À titre de huissier de justice embauché par le MRQ, Laurent Paré a gardé un inventaire exhaustif des biens qu'il a saisis dans les résidences lors de frappes policières. Ces biens — voitures, motoneiges, équipements électroniques, outils, etc. — doivent être revendus lors d'un encan public. Les recettes permettent de récupérer une partie de l'argent dû au fisc par le criminel. Elles représentent une bonne partie du remboursement espéré par le Trésor québécois.

Mais M. Paré dit avoir constaté que des éléments bien particuliers n'auraient jamais été évalués ou mis en vente par la suite.

«J'ai réalisé au fil du temps qu'il y a des biens qui disparaissaient de la salle d'exhibit», affirme M. Paré. Pouf! Disparus.»

Une affirmation formellement niée par le MRQ.

Le huissier Paré affirme savoir quels sont les biens dont il a perdu la trace. Leur valeur atteindrait des centaines de milliers de dollars. Dans certains cas, il a son idée sur ce qui a pu se produire. Dans d'autres, le mystère plane. M. Paré craint que des membres du crime organisé cherchent à se faire vengeance s'ils apprennent ce qui a pu advenir d'un de leurs

biens. Il refuse d'identifier les biens en question «pour éviter que quelqu'un se fasse descendre».

CONFUSION

Une confusion règne dans les trois entrepôts du MRQ, continue M. Paré. Selon lui, il n'est pas possible de savoir avec précision à quel endroit se retrouvent tous les biens saisis. Des objets peuvent être déplacés d'un endroit à l'autre sans que le mouvement soit consigné. Il deviendrait alors difficile pour une personne qui conteste la saisie d'un bien de pouvoir le récupérer.

L'existence même de ces entrepôts du MRQ poserait un problème de nature légale. Ceux-ci coûtent, d'après M. Paré, «plusieurs cen-

taines de milliers de dollars par année» aux contribuables.

Or, selon le Code de procédure civile du Québec, il est interdit à la personne qui saisi d'avoir le contrôle des biens obtenus. Ni elle, ni un proche jusqu'au degré de cousin germain. Pourtant, malgré les réserves émises par M. Paré, le Revenu a néanmoins choisi d'avoir ses propres entrepôts.

LA SQ UTILISÉE?

Comme le MRQ ne peut détenir les biens légalement, il a été demandé à l'officier de la Sûreté du Québec responsable de la frappe policière de signer un document qui en fait les gardiens des biens saisis, poursuit M. Paré. En échange, le MRQ signerait des

contre-lettres dégageant les officiers de toute responsabilité s'il devait arriver quoique ce soit au matériel.

«Je n'ai jamais vu un seul gardien de la SQ venir sur les lieux et constater les biens qui étaient là, dit un ex-agent de recouvrement du Revenu. Ils n'avaient pas les clés, ils n'avaient pas les codes d'alarme, ils ne savaient même pas ce qui était dans l'entrepôt.»

Laurent Paré ne croit pas que la SQ ait été mal intentionnée. «Quand tu es gardien des biens, il faut que tu en aies le contrôle, dit-il. S'il y a un problème, que des biens disparaissent, c'est toi qu'on va aller voir. [...] Les gars [de la SQ] se sont fait embarquer en ne pensant pas mal faire.» *Simon Boivin*

dépasse-t-il les bornes?



Le MRQ fera des vérifications

Même s'il estime s'être conformé à la loi en tout temps, le ministère du Revenu entreprendra dans les prochains jours une vérification des pratiques dénoncées par le huissier Laurent Paré.

En octobre, M. Paré a rencontré le responsable des plaintes au MRQ, Daniel Bourassa. Une vérification doit débuter en mars, mais dont les conclusions et les recommandations resteront selon toute vraisemblance confidentielles.

«Les gens compétents ont considéré les informations qui nous ont été transmises, a expliqué M. Bourassa au *Soleil*. À partir de là, un mandat de vérification a été donné concernant les pratiques de saisies avec huissier afin de s'assurer qu'on respecte la loi et qu'on a les meilleures pratiques.»

Reste que, selon le Ministère, le cadre légal dans lequel il évolue n'a jamais été outrepassé lors de saisies conjointes avec la Sûreté du Québec.

La Loi sur le ministère du Revenu l'autorise à perquisitionner «en tout temps convenable» une entreprise. Dans le cas d'une résidence personnelle, il peut le faire seulement si son occupant y consent.

SANS MANDAT

Toutefois, d'après le Revenu, il serait aussi possible d'entrer sans mandat dans une résidence personnelle si une entreprise en lien avec la saisie y est exploitée. «De deux choses l'une, indique M. Bourassa. Soit on a la possibilité de pénétrer parce que les lieux sont reliés à l'exploitation d'une entreprise, soit il s'agit d'une résidence personnelle uniquement et, dans ce cas, on demande l'autorisation.»

Selon lui, ces questions sont déjà soulevées dans certaines causes devant les tribunaux. «Je

vais laisser chacun faire leurs représentations et le juge rendre son jugement», affirme-t-il.

Revenu Québec considère qu'il était aussi en droit de faire des demandes péremptoires de documents puisque la preuve aurait été recueillie selon les règles de l'art.

Par ailleurs, contrairement aux allégations de M. Paré, le Revenu affirme que la gestion des biens entreposés est tout à fait correcte. «Est-ce qu'il y a des biens qui disparaissent? Je peux vous dire que non, assure M. Bourassa. Ils sont dans les entrepôts et ils n'en sortent que lorsqu'il y a des ventes ou que le processus judiciaire suit son cours.»

Le Ministère assure ne jamais avoir outrepassé le cadre légal lors de saisies avec la SQ

Quant aux biens dont M. Paré dit avoir perdu la trace, «je vous laisse à ses bons soins, son professionnalisme et sa responsabilité comme huissier», indique-t-il.

M. Bourassa ne voit pas de problème non plus avec la possession par Revenu Québec d'entrepôts pour conserver les biens. La nomination du gardien légal des biens, un officier de la SQ, a été autorisée par un juge. «On recommande que ce soit telle personne, mais c'est un juge qui nomme le gardien, note M. Bourassa. (...) Le juge nous autorisant, on se sent autorisé à agir de la sorte.»

Cette idée serait aussi contestée devant la Cour, poursuit-il. «On va laisser le tribunal décider, mais notre prétention est que c'est légal», dit M. Bourassa.



Daniel Bourassa, responsable des plaintes au Revenu, s'est porté à la défense de son ministère dans une entrevue au *Soleil*, hier.

— PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Ce dernier n'est pas certain que l'officier de la SQ, nommé gardien légal, ait les clés de l'entrepôt. Il indique que ce sont des employés du Revenu qui travaillent sur les lieux.

M. Bourassa ne s'étonne pas de la contre-lettre signée par le Ministère et qui assure le corps policier que «Revenu Québec assumerait les pertes financières liées aux biens dont la SQ a la garde». «C'est l'entente qu'il y a entre les deux organisations», affirme M. Bourassa.

À la SQ, la porte-parole Martine Isabelle assure aussi que tout ce qui a été fait par son organisation est «tout à fait légal».

Daniel Bourassa préfère ne pas s'avancer sur certains cas spécifiques dénoncés par le huissier Laurent Paré. «Il a un code de déontologie et il est tenu à la confidentialité en vertu de la Loi du MRQ, note-t-il. C'est une grande personne. Il assumera les conséquences de ses démarches, dont on se dissocie.» *Simon Boivin*

d'identifier des bateaux, des compagnies qui ont servi à transférer des biens. On a été en mesure de retrouver des chevaux, des certificats de placement, des transferts de sommes d'argent.»

Cet ancien agent témoigne aussi de la façon dont le Revenu s'y prendrait pour donner à ces preuves un vernis de légalité. Le Revenu peut faire des «demandes péremptoires de document», un pouvoir qui oblige tantôt un particulier, une banque ou autre à produire l'information qui lui est demandée. Des demandes péremptoires ciblées permettraient au MRQ d'obtenir légalement une preuve déjà acquise en piétinant les lois.

«Il ne faut plus jamais qu'on utilise un huissier pour commettre des actes illégaux»

— Laurent Paré

«Je peux comprendre qu'à un moment donné, on accélère un peu pour ne pas passer sur la rouge, compare l'ex-agent. Mais qu'à tous les coins de rue vous vous donniez une *swing* pour passer sur la rouge, là, ça ne marche pas. Je ne suis plus capable.»

Bananes

49¢ LB

importées, cat no 1
1,08 \$ / KG

Champignons frais

99¢ CH

entiers blancs, de l'Ontario
cat no 1, contenant de 227 g

Salade «Mesclun», bébés épinards

99¢ du 100 g

des États-Unis, cat no 1
9,90 \$ / KG

jardinmobile.com

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Le JARDIN MOBILE

CES PRIX SPÉCIAUX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU LUNDI 15 MARS 2010
ou jusqu'à épuisement des stocks, nous nous réservons le droit de limiter les quantités, photos à titre indicatif seulement.

Une avalanche de recours

Simon Boivin
sboivin@lesoleil.com

La dénonciation des méthodes de Revenu Québec pour obtenir de la preuve risque de déclencher une avalanche de recours judiciaire.

«Ça va faire tomber les causes en matière d'impôt, estime M^e Rénéald Beaudry, président sortant de l'Association des avocats de la défense du Québec. Je présume que les avocats qui représentent les individus qui ont été cotisés, souvent pour des centaines de milliers de dollars, vont faire des requêtes.»

Le total des sommes en jeu dans les causes qui opposent le ministère du Revenu et les personnes visées par les frappes policières en question s'élève à près de 13 millions \$.

L'avocat s'oppose à l'idée que des écarts légaux sont moins graves lorsqu'il s'agit de lutter contre le crime organisé. «On ne peut pas laisser des agents de l'État faire des illégalités sous prétexte qu'ils s'attaquent à des criminels, affirme M. Beaudry. Si on laisse faire, dans quelques années, ça va être : "Toi parce que tu es noir ou que je ne t'aime pas la face, je rentre chez toi". Ou "parce que tu as un beau derrière, je t'arrête sur le bord de la rue pour t'achaler." Et d'autres choses pour un autre.»

D'AUTRES CAS

Il cite d'autres cas où des policiers auraient «contourné» la loi pour obtenir de la preuve. «Si on n'utilise pas la Charte pour rétablir l'équilibre de force entre le citoyen et l'État, on va se retrouver avec un État policier dans pas grand temps», affirme M. Beaudry.

Il estime que le ministère du Revenu (MRQ) est «complètement dans les patates» quand il soutient qu'il peut pénétrer dans une



résidence personnelle sans mandat si une entreprise liée à la saisie y est exploitée. Selon lui, si le MRQ a «des causes devant les tribunaux, ils ont besoin de s'atteler». «La jurisprudence a toujours été très claire que la résidence d'une personne est un château fort inviolable sauf sur la permission d'un tribunal.»

Avocat criminaliste, Louis Riverin juge que les agissements dénoncés par le huissier sont «hautement questionnables» sur le plan légal. Il s'interroge notamment sur les entrepôts du Revenu où sont conservés des objets perquisitionnés. «Le Code de procédure civil dit qu'il est inhabile à servir comme gardien,

note-t-il. Alors pourquoi le Revenu a des entrepôts où il garde les biens? Il ne semble pas avoir le droit.»

Un des clients de M. Riverin a été impliqué dans les opérations identifiées par le huissier Laurent Paré. Il affirme d'ailleurs poursuivre un officier de la Sûreté du Québec, nommé gardien

des biens, pour 17 000 \$. Le montant d'un loyer réclamé à son client pour des biens sous la responsabilité de l'agent.

«Un procureur m'a dit : "J'ai rarement vu ça un policier nommé gardien des biens", relate M^e Riverin. Je lui ai dit : "Appelle tes chums au Revenu, je pense que c'est courant chez eux".»

lesoleil.cyberpresse.ca NOS BLOGUES

PHOTOS
Consulter la photo du jour et nos galeries de photos à l'adresse : cyberpresse.ca/le-soleil/photos

L'INFOLETTRE LE MATIN
Les nouvelles du jour de Québec par courriel du lundi au vendredi à lesoleil.cyberpresse.ca

CARICATURES
Vous avez le goût de rigoler?
lesoleil.cyberpresse.ca

RICHARD THERRIEN
L'étoile du match à Steve Gauthier

Venez en discuter avec notre chroniqueur télé, qui carbure littéralement à son petit écran.
cyberpresse.ca/le-soleil/therrien

SOMMAIRE		NOUS JOINDRE		MÉTÉO	
dans les cinémas	35	Vous avez une nouvelle?	Appel sans frais 1 866 686-3344	Max. 0 min. -11	MÉTÉO EN DÉTAIL
décès	42	Contactez-nous : nouvelles@lesoleil.com	abonnements@lesoleil.com	Ensoleillé avec quelques nuages	Accumulation de neige en cm (avant hier)
divertissements	36	Rédaction 418 686-3394	Floride 954 922-1584		Ce mois-ci: 0 L'an dernier: 23,8
éditorial	23	Appel sans frais 1 866 686-3394	andre.genereux@cgcable.ca	→ 40	Cet hiver: 150,2 L'hiver dernier: 301,8
gens de passion	30	Renseignements 418 686-3233	Petites annonces 418 686-3311	<small>Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par Le Soleil, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. Le Soleil est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. ISSN 0319-0730</small>	FAIT DE PLUS DE 50% DE PAPIER RECYCLÉ
horoscope	39	Abonnements 418 686-3344	Appel sans frais 1 866 686-3311		Merci de recycler ce journal
loteries	18		petitesannonces@lesoleil.com		
petites annonces	39				
sports	43				
télévision	34				

à prévoir



Le total des sommes en jeu dans les causes qui opposent le ministère du Revenu et les personnes visées par les frappes policières concernées s'élève à près de 13 millions \$. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ



Chaque fois qu'il a menacé de rendre publiques les informations qu'il détenait, Laurent Paré se serait fait répondre la même chose : «Qu'est-ce que tu veux [pour te taire]?» — PHOTO LE SOLEIL

Dénoncer dans le désert

Avant d'alerter les médias, le huissier Laurent Paré a d'abord cherché à sensibiliser ses supérieurs immédiats, puis les autorités du Ministère, et s'est même adressé au bureau du premier ministre.

«Je cherche désespérément quelqu'un de responsable au sein de votre gouvernement afin de régler ce dossier confidentiellement», a écrit Laurent Paré au premier ministre du Québec, en septembre. Sa lettre de dénonciation a été remise en main propre par huissier au cabinet de Jean Charest.

«J'étais sûr que j'obtiendrais promptement une réponse, affirme M. Paré. Que quelqu'un viendrait me voir pour me demander : "Qu'est-ce que vous avez contre ces gens-là?" Jamais personne.»

Au bureau du premier ministre, on explique que les dossiers du genre sont réacheminés vers le ministère concerné.

Au bureau du ministre du Revenu, on explique que le cabinet n'a pas été mis au courant et que le cas a été remis entre les mains du directeur des plaintes, Daniel Bourassa. Ce dernier a rencontré

le huissier Laurent Paré en octobre. Mais il assure ne plus avoir reçu de nouvelles depuis.

«UNE CULTURE D'ENTREPRISE»

Selon M. Paré, il existerait au ministère du Revenu du Québec (MRQ) une «culture d'entreprise» profondément enracinée qui fait que certains se croiraient «au-dessus des lois». Il croit que des têtes devront rouler.

Au bureau du premier ministre, on explique que de tels dossiers sont réacheminés vers le ministère concerné

«Les responsables de tout ça, il faut qu'ils s'en aillent, soutient Laurent Paré. Il faut que l'impunité totale, ça cesse.»

Une autre option serait de déposer une plainte à la GRC contre une quarantaine d'employés des enquêtes spéciales et du recouvrement. «Mais ce n'est pas à ces 40 personnes de perdre

leur job à cause de [quelques] boss», dit-il.

Autant M. Paré qu'un ex-agent de recouvrement qui demande l'anonymat jurent avoir prévenu à maintes reprises leurs supérieurs des gestes illégaux qui auraient été posés et des conséquences qui pourraient en découler.

«Quand tu dis à quelqu'un : "Tu n'as pas le droit de faire ça", et qu'on te dit dans un bureau d'avocats : "Écoute-moi bien, tu ne nous as jamais dit ça parce que nous autres, on va sauter, alors on veut pas le savoir..."», affirme l'ex-agent de recouvrement.

Même son de cloche de M. Paré. Il assure que chaque fois qu'il a abordé la question, la réponse était : «On n'est pas censé être au courant de ça.»

Et chaque fois qu'il aurait menacé de rendre publiques ces informations, on lui aurait dit la même chose : «Qu'est-ce que tu veux [pour te taire]?» dit Laurent Paré. Je ne veux pas d'ouvrage, je veux que ça arrête.» *Simon Boivin*

EN BREF

La SQ au parfum

→ Le huissier Laurent Paré a discuté avec des officiers de la Sûreté du Québec pour dénoncer les agissements du ministère du Revenu. Il espère une enquête en bonne et due forme. Il leur a remis de la documentation. Une lettre officielle du Grand quartier général à Montréal l'assure que les policiers sont à «analyser [le] dossier pour actions jugées nécessaires». La missive est datée de la fin janvier. *Simon Boivin*

Problèmes de facturation

→ Les doléances du huissier Laurent Paré à l'égard du ministère du Revenu ne se limitent pas à des irrégularités commises lors de perquisitions. Il se plaint aussi de difficultés à obtenir les tarifs d'honoraires et les frais de transport justes pour les huissiers et de changements unilatéraux dans les politiques de rémunération. *Simon Boivin*

À suivre demain

MAINTENANT À STE-FOY

90 JOURS SANS PAIEMENT

Outlander 2010



TAUX EXCEPTIONNELS

0%

À PARTIR

10 ANS
160 000 km

GARANTIE LIMITE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

LES VÉHICULES LES MEILLEURS PROTÉGÉS AU MONDE*



STE-FOY MITSUBISHI

stefoymitsubishi.com • 2830, Einstein, Québec

418 654-9000



RICHARD BÉLANGER
Représentant

* Aucun paiement pendant 90 jours. L'offre de financement à l'achat s'applique sur les modèles Mitsubishi neufs 2010 par l'entremise de la Banque Scotia et de la Banque de Montréal. Aucun intérêt (s'il y a lieu) ne sera accumulé au cours des 60 premiers jours suivant la date de signature par l'acheteur du contrat de vente d'un véhicule admissible. Après cette période, les intérêts (s'il y a lieu) commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts (s'il y a lieu) s'y rapportant sur une base mensuelle pour la durée du contrat. * Selon la première éventualité. Entretien régulier non inclus. Photos à titre indicatif seulement. Taxes, transport et réparation en sus.

Les Québécois plus fiers d'être Canadiens... après les Olympiques

Un sondage réalisé pour mesurer l'effet olympique conclut que 63 % des Québécois interrogés et 80 % des Canadiens se disent nationalistes canadiens.

C'est une hausse respectueuse de 15 et de 8 points dans ces deux catégories de répondants par rapport à un sondage identique mené un an avant la clôture des Jeux. À Vancouver, le Canada a récolté 26 médailles, dont 14 d'or. Le patineur de vitesse Charles

Hamelin (photo) est notamment monté deux fois sur la plus haute marche du podium. «Dans les jours qui suivent les JO, nous constatons une fierté nationale renouvelée, tout particulièrement au Québec [...]», explique par voie de communiqué Marc Chalifoux, vice-président directeur de l'Institut Historica-Dominion, un organisme voué à la mémoire, à l'identité et à la démocratie au Canada, qui a commandité le sondage.

À titre d'exemple, 89 % des Canadiens se disent d'accord — 51 % fortement et 38 % plutôt — avec l'énoncé «Je suis patriotique». Selon ce même énoncé, 76 % des Québécois interrogés se disent d'accord — 24 % fortement et 52 % plutôt.

Ces résultats sont tirés de deux sondages menés par Ipsos Reid du 16 au 23 mars 2009 et du 1^{er} au 2 mars 2010.

Ces sondages en ligne ont été faits auprès de 1011 puis de 1013 Canadiens d'âge adulte, respectivement, inscrits au panel en ligne d'Ipsos. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Jean-François Néron



La lutte des femmes prend la rue

Samuel Auger
sauger@lesoleil.com

Près de 300 femmes et une poignée d'hommes ont pris d'assaut les rues de la Basse-Ville de Québec, hier soir, pour dénoncer haut et fort les injustices commises envers les femmes à l'occasion de la 100^e Journée internationale des femmes.

À l'initiative de la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes, les manifestantes ont arpenté les artères de Saint-Sauveur et de Saint-Roch, des quartiers symboliques pour la lutte contre la pauvreté.

Dans une ambiance festive et colorée, elles ont paradé au son des quelques discrets klaxons d'encouragement des automobilistes et des slogans revendicateurs. Une myriade de refrains entraînants de tout acabit, qui en ont même décontenancé quelques-uns dans la foule. «Est-ce que je suis bien dans la Marche des femmes? Pourquoi est-ce qu'ils parlent juste de l'armée et du français?» s'est ainsi demandé Steve, un peu confus devant le côté éclaté du rassemblement.

C'est qu'une bonne partie de la manifestation a mis l'accent sur le retrait des troupes en Afghanistan... et sur l'enseignement en français dans nos écoles. «Quand on y pense, les femmes ont peu de droits en Afghanistan ou encore en Arabie Saoudite, et il faut dénoncer ça», a toutefois laissé tomber sa copine, Marie.

Steve et Marie auraient souhaité une participation plus massive au ralliement hivernal. «Je m'attendais à ce qu'il y ait beaucoup plus de monde», s'est désolé Steve.

RUES FERMÉES

La police n'avait quant à elle pas fermé certaines rues à la circulation, et les voitures roulant à pleine vitesse ont ainsi côtoyé la vague de manifestants dans le boulevard Charest. Les forces de l'ordre ont par ailleurs demandé aux citoyens présents de se masser sur les trottoirs à quelques occasions afin de ne pas nuire au flot d'automobiles.

Malgré les contraintes, plusieurs femmes n'ont pas hésité à prendre le micro pour porter leur message. Christiane a rappelé à tous l'importance d'améliorer l'autonomie économique des femmes. «Les emplois précaires sont occupés majoritairement par des femmes, et il faut augmenter le salaire minimum et abolir la division et la catégorisation dans l'aide sociale.»

COUPS D'ÉCLAT ORANGÉS

Plus tôt en après-midi, les Révolutionnaires orange féministes avaient opté pour les coups d'éclat plutôt que les marches solidaires. Toutes vêtues en orange, une vingtaine de femmes ont «perturbé» la circulation au coin de Dorchester et de Charest. Une bien mince perturbation, les révolutionnaires ayant choisi de sortir pancartes et slogans seulement lors des feux piétonniers. «Notre ville se vante d'être une des plus belles au Canada, mais ce n'est pas normal qu'on ait encore tant de pauvreté dans nos quartiers», a indiqué Lina Roy, porte-parole de la démonstration.

« Je m'attendais à ce qu'il y ait beaucoup plus de monde »

— Steve, qui participait à la manifestation d'hier soir

Devant le regard des conducteurs immobilisés, les militantes orangées ont mimé en plein carrefour la violence quotidienne subie par les femmes, reproduisant gestes et attaques inacceptables. Beaucoup de témoins ont apprécié le jeu et l'audace, soutenant généreusement la cause à coups de klaxon. D'autres automobilistes ont quant à eux préféré brûler le feu rouge, évitant de justesse les piétonnes préparant leur numéro.

Au final, un agent de la police de la ville de Québec a dû faire un rappel à l'ordre. Il avait reçu des plaintes... de piétons, dont l'accès aux trottoirs aurait été limité.



Une vingtaine de membres du groupe les Révolutionnaires orange féministes ont perturbé la circulation, hier après-midi, au coin de la rue Dorchester et du boulevard Charest, à Québec. — PHOTOS LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES



Hélène Boivin pose devant le portrait de sa grand-mère, Marie Sirois.

La pionnière du campus

→ L'Université Laval a profité de la 100^e Journée internationale des femmes pour rendre hommage à sa plus grande pionnière, Marie Sirois. Décédée en 1934, elle a été la première femme à recevoir un titre de l'institution de Sainte-Foy, soit un Certificat d'études littéraires, en 1904. «Elle a reçu son titre par la poste, et non pas dans une collation des grades comme tout le monde», dit Steeve Bélanger, directeur de la chaire publique AELIÉS, qui loge dans la Maison Marie-Sirois. Issue d'une famille bien nantie, fille d'un professeur à la faculté de droit de l'Université Laval, Marie Sirois aurait eu besoin des influences de son père pour se frayer un chemin dans le monde universitaire. Au début du siècle, la seule université de la capitale était masculine, alors que l'Université McGill accueillait des femmes depuis une quinzaine d'années. Aujourd'hui, près de 60 % des diplômés du campus lavallois sont des femmes. **Samuel Auger**

APPAREILS DE LOTERIE VIDÉO

Loin des yeux, loin du joueur

Guy Benjamin
gbenjamin@lesoleil.com

Six des 12 joueurs pathologiques qui ont témoigné hier devant la Cour supérieure souhaitent que Loto-Québec fasse disparaître les appareils de loterie vidéo (ALV), ou à tout le moins les regroupe dans des endroits éloignés.

«Je serai une joueuse compulsive tant qu'il y aura des machines», a dit une femme de Québec de 56 ans dont on doit taire le nom en raison d'une ordonnance rendue par le juge Gratien Duchesne. «J'ai fait faillite, j'ai perdu mon nom. Loto-Québec ne pourra jamais racheter mon nom», de dire la femme selon qui tous les joueurs pathologiques devraient

avoir droit à un dédommagement. Douze joueurs sont venus raconter leur triste histoire, hier, et dire pourquoi l'entente à l'amiable intervenue dans le cadre du recours collectif contre Loto-Québec devrait être rejetée.

«Compulsif un jour, compulsif toujours» de lancer Marco Lavergne, un Sorelois qui dit avoir perdu 200 000 \$ dans les ALV. L'homme de 45 ans aimerait que les deux parties retournent faire leurs devoirs.

RÉVOLTÉ

Il se dit révolté par le fait que Loto-Québec n'accepte aucune responsabilité. «À qui va profiter cette entente? Aux 120 joueurs pathologiques ou aux avocats des deux parties?» demande-t-il. Tous les joueurs compulsifs devraient recevoir un montant for-

faitaire de 5000 \$ et les ALV devraient disparaître d'ici trois ans, de dire M. Lavergne.

Une femme de Laval compare Loto-Québec à une infiltration subtile de coquerelles partout au Québec. Chaque jeu simple et amusant comme le Paquet voleur ou le Banquier est transformé en gratteux, déplore-t-elle.

La femme de 58 ans ne comprend pas pourquoi le gouvernement ne cesse d'adopter des lois pour protéger les citoyens, comme l'obligation des pneus d'hiver et l'interdiction du cellulaire au volant, mais met des gens dans la rue avec Loto-Québec. Pour elle, l'entente à l'amiable est une claque en plein visage. «C'est rire de nous.»

«Le rôle du gouvernement, c'est de protéger les citoyens, pas de les exploiter, de lancer Rosaire

Pelletier. Les deux firmes d'avocats vont être payées par Loto-Québec, mais nous, on n'a rien», d'ajouter l'homme de 53 ans.

Les avocats vont être payés par l'argent qu'on a mis dans les machines, de dire M. Pelletier, qui croit qu'une compensation entre 3000 \$ et 5000 \$ devrait être versée à chaque joueur compulsif.

«Ma santé vaut plus que 100 000 \$», de dire un homme de Québec de 57 ans, toujours joueur compulsif, surtout le premier jour du mois quand arrive le chèque d'aide sociale. «Le chèque entre à 9h et à une heure et demie, j'ai pu une cenne», dit le témoin.

DÉPRESSIF CHRONIQUE

Il affirme avoir cessé de consommer de l'alcool et de la drogue, mais le jeu, ce n'est pas possible,

«Compulsif un jour, compulsif toujours»

— Marco Lavergne, un joueur pathologique

affirme celui qui se décrit comme un dépressif chronique à cause du jeu. La seule façon d'arrêter de jouer serait qu'on lui plante une puce qui empêcherait les ALV de fonctionner quand il se présente devant une machine «ou de m'euthanasier».

L'homme dit consacrer sept heures par jour pour récolter 15 \$ ou 20 \$ de canettes, supposément pour manger. Sauf qu'il ne doit pas passer devant un bar qui abrite des ALV. «Tout d'un coup que j'en ferais 50 \$...»



Selon M^e Jean-Paul Michaud, le recours collectif a sensibilisé la population aux dangers des appareils de loterie vidéo. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES

À la défense de l'entente

M^e Jean-Paul Michaud est toujours convaincu que les appareils de loterie vidéo (ALV) sont dangereux. Malgré cela, l'avocat qui défend les joueurs pathologiques dans le recours collectif contre Loto-Québec demande au juge Gratien Duchesne d'entériner l'entente hors cour qui stipule que les appareils de loterie vidéo ne causent pas le jeu pathologique.

Douze joueurs se sont présentés hier en Cour supérieure pour décrier l'entente selon laquelle Loto-Québec va rembourser aux joueurs pathologiques le coût de la thérapie suivie entre 1994 et 2002, si les soins ont été prodigués par des professionnels de la santé. Il n'est plus question du dédommagement de 5000 \$ réclamé à l'origine pour chaque joueur ayant connu des problèmes de jeu à cause des ALV. Les joueurs auraient bien aimé que la société d'État reconnaisse sa responsabilité.

M^e Jean-Paul Michaud a défendu le contenu de l'entente à l'amiable en expliquant être allé le plus

loin possible sur le plan juridique compte tenu des règles de preuve en vigueur. «Le plus loin sur le plan juridique, mais sur le plan politique, tout est encore possible», de dire l'avocat des joueurs.

LOIN D'ÊTRE PARFAITE

Reconnaissant que l'entente est loin d'être parfaite, M^e Michaud est d'avis qu'elle permettra à une majorité de joueurs d'obtenir le remboursement des frais de thérapie. Le recours aura permis de sensibiliser la population aux dangers des appareils de loterie vidéo, ajoute-t-il.

«Ceux qui ne savent pas aujourd'hui que les ALV sont dangereux ne savent pas lire, sont sourds, ou sont aveugles», de dire M^e Michaud en parlant des effets positifs du recours initié en 2001. Le recours ne serait pas étranger non plus au fait que le coût des thérapies est défrayé par la Régie de l'assurance maladie depuis 2002.

Sans une entente à l'amiable, ce litige n'aurait pas été réglé avant 2020, indique M^e Yvan Bolduc,

soulignant les délais d'appel devant la Cour d'appel et devant la Cour suprême. Aurait suivi ensuite la nécessité pour chaque joueur de faire la preuve qu'il est un joueur pathologique, que les ALV sont la cause de sa maladie, pour ensuite faire la preuve des dommages subis, d'expliquer l'avocat de Loto-Québec.

L'équation selon laquelle ALV égale jeu pathologique n'a pas été faite, insiste M^e Bolduc. L'entente, précise-t-il, évite à un joueur d'avoir à démontrer que les appareils de loterie vidéo sont la cause de sa dépendance.

Loto-Québec remboursera les frais de thérapie peu importe que le bingo, les courses de chevaux ou les ALV soient la cause de la maladie.

Après avoir entendu les joueurs et les avocats des deux parties, le juge Gratien Duchesne a pris la cause en délibéré en promettant de faire savoir rapidement s'il entérine l'accord intervenu entre les joueurs et Loto-Québec.

Guy Benjamin



CONCOURS leSoleil

À moi l'Argentine!

Du 8 au 19 mars, écoutez *Première heure*, notez l'indice, et courez la chance de gagner un voyage pour deux personnes. Pour en savoir plus, rendez-vous à Radio-Canada.ca/quebec

Laurier Du Vallon **leSoleil** 106.3 FM PREMIÈRE CHAÎNE

POUR PARTICIPER :

Par la poste:
Concours À MOI L'ARGENTINE!
 Case postale 15 800, Québec (Québec) G1K 8A8
 Ou déposez le coupon au : 410, boul. Charest Est

Nom : _____

Téléphone (jour) : _____

Courriel : _____

Date : / /

Indice du jour :

CLAUDE BERNATCHEZ
 EN SEMAINE 5 H 30 Réalisation : André-Anne Paré

Une commandite s'envole

Air Transat délaisse le Festival d'été et reste avec les FrancoFolies

Jean-François Néron

jfneron@lesoleil.com

Le Festival d'été de Québec (FEQ) subit un premier contre-coup de la tenue des FrancoFolies de Montréal en juin plutôt qu'en août. Air Transat a annoncé qu'elle cessait sa collaboration de longue date avec le FEQ, mais qu'elle la poursuivait avec l'événement montréalais.

C'était en août dernier. Au milieu de ce qu'on a appelé la «guerre des festivals». Les FrancoFolies de Montréal venaient d'annoncer unilatéralement leur déménagement d'août à juin. Le directeur général du FEQ, Daniel Gélinas, avait alors confié ses craintes de perdre des commanditaires et de ne pouvoir présenter certains artistes français qui lui préféreraient la métropole.

Selon ce que disait le directeur, les uns comme les autres devraient dorénavant choisir l'événement qui leur offrira la plus grande visibilité en raison de la trop grande proximité des dates de présentation des deux festi-



Dès l'annonce du déménagement des FrancoFolies au mois de juin, le directeur général du FEQ, Daniel Gélinas, avait exprimé ses craintes de perdre des commanditaires. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

vals. À cette époque, il avait même identifié Air Transat dans la colonne des pertes potentielles, affirmant que la compagnie aérienne «pourrait être tentée de se positionner dès juin sur le marché». L'avenir lui a donné raison. «On l'a perdu. C'était un de ceux

qui étaient à risque lors du changement de dates des FrancoFolies. Nous avions une collaboration de plus de 10 ans avec eux. Ils nous ont déjà versé jusqu'à 100 000 \$ et nous avons des avantages sur le prix des vols. L'an dernier, nous avons reçu 50 000 \$.

Là, c'est zéro», raconte M. Gélinas au *Soleil*.

La décision a été rendue récemment. Dans une lettre envoyée au FEQ, Air Transat explique que la situation économique actuelle l'oblige à cesser certains partenariats, dont celui avec le Festival

«Nous avons une collaboration de plus de 10 ans avec eux»

— Le dg du Festival d'été de Québec, Daniel Gélinas, en parlant d'Air Transat

d'été. Toutefois, sa collaboration avec les FrancoFolies se poursuit. «Ce n'est pas parce qu'ils ne font pas de bonnes affaires à Québec», juge le dg.

«On avait identifié ça [la perte de commanditaires] comme un problème potentiel, mais on ne pensait pas que ça arriverait aussi rapidement. J'espère que ça ne donnera pas l'envie d'autres», ajoute-t-il.

Le FEQ compte sur des subventions et des commandites qui totalisent 16 millions \$. La perte d'Air Transat représente donc moins de 1 % de son budget. N'empêche, Tourisme Québec a déjà été avisé de la situation. Reste à voir si la somme perdue sera récupérée d'une autre manière.

CORRECTION DE L'ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

Le privé est recalé

Marie-Josée Nantel

mjnantel@lesoleil.com

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, renonce par défaut à confier l'épreuve uniforme de français à une firme privée. Aucune des soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres de janvier n'était conforme, a indiqué son cabinet au *Soleil* hier.

«Sur les deux soumissions reçues, une n'était pas conforme en termes de qualité et l'autre, de par sa forme. Alors pour l'instant,

on reste avec les mêmes pratiques», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Patrick Septembre.

Toutefois, il n'a pu confirmer si le gouvernement comptait renouveler l'appel d'offres ou si cette mesure était plutôt permanente.

C'est le Syndicat des professionnelles et des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) qui a annoncé hier ce revirement dans un communiqué. Vendredi, vers 16h, le président Gilles Dussault a reçu un appel de Chris-

tiane Barbe, sous-ministre au MELS, l'informant de la décision de la ministre.

«C'est quand même une très bonne décision pour les finances et les services publics, mais aussi pour les quelque 150 correcteurs. La correction des épreuves, c'est une mission de l'État. Ça ne doit pas être transformé en activité commerciale», a-t-il déclaré.

La semaine dernière, M. Dussault avait accusé M^{me} Courchesne de gaspiller des fonds publics. La ministre avait l'intention de privatiser d'ici le 21 juin la cor-

rection des 66 000 examens de français administrés annuellement aux élèves de cinquième secondaire. Le recrutement d'occasionnels dans un court laps de temps et la correction devenaient trop lourds administrativement.

Le 21 janvier, le MELS avait donc lancé un appel d'offres, chiffrant 5 millions \$ le montant maximal pouvant être alloué à la réalisation de ce mandat. Or, la correction des examens coûte actuellement 3,9 millions \$ sur trois ans au sein de la fonction publique, soit un million de dollars de moins qu'au privé.

«PAS D'ÉCONOMIES À FAIRE»

«Après évaluation des soumissions, on constate qu'il n'y aurait pas d'économies à faire», a souligné M. Septembre. D'ici la fin de la semaine, M. Dussault devrait ren-

contrer M^{me} Barbe. «Ils discuteront de l'état de la situation», a déclaré M. Septembre sans dévoiler l'ordre du jour.

Réjoui, M. Dussault s'est quand même dit «surpris» de la situation puisque la ministre avait réaffirmé la semaine dernière qu'elle ne reviendrait pas sur sa décision. Dans une lettre du 10 février, le syndicat avait aussi proposé divers compromis que la ministre Courchesne avait refusés.

Le président continue de déplorer la dérive d'un gouvernement déterminé à sabrer le nombre de fonctionnaires.

«Non seulement le recours à la sous-traitance est prohibitif parce qu'elle coûte trop cher, mais on perd aussi toute notre expertise parce qu'on ne la remplace pas en engageant à l'externe», a plaidé le président du SPGQ.

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS SUR TOUS LES MODÈLES 2010!

OUTLANDER 2010

Taux exceptionnels à l'achat
Modèle ES disponible à partir de 25 498 \$

0%	36 mois
0%	48 mois
0,8%	60 mois

Un monde@conduire

PROGRAMME AVANTAGES ÉTUDES
RABAI DE 300\$

10 ANS
160 000 km
GARANTIE 10 ANS / 160 000 KM

RECOMMANDÉ PAR
Jean-Guy Pilote
notre chroniqueur automobile

Le véhicule pour d'être de l'illustration. Le client doit signer le contrat et prendre livraison du véhicule chez le concessionnaire le 31 mars 2010 au plus tard. * Aucun paiement pendant 90 jours. L'offre de financement à l'achat s'applique sur les modèles Mitsubishi 2010 par l'entremise de la Banque Scotia et de la Banque de Montréal. Aucun intérêt (0%) à 1 an ou 12 mois ne sera accumulé au cours des 60 premiers jours suivant la date de signature par l'acheteur du contrat de vente d'un véhicule admissible. Après cette période, les intérêts (0% à 1 an) et (0% à 12 mois) s'y rapportent sur une base mensuelle pour la durée du contrat. ** Selon la première éventualité. Entretien régulier non inclus. Veuillez rendre visite à votre concessionnaire ou visiter Mitsubishi-Motors.ca pour obtenir les détails et les modalités de la garantie. *** L'affirmation «Les véhicules les mieux protégés au monde» ne concerne pas la Lancer Evolution et la Lancer Baller. Rendre visite à votre concessionnaire ou visiter Mitsubishi-Motors.ca pour obtenir tous les détails concernant le Programme Avantages Études.

QUÉBEC MITSUBISHI

1000, boul. Pierre-Bertrand Sud, Québec
418 682-2226 • www.quebecmitsubishi.com

François Bourque Pour joindre notre chroniqueur : fbourque@lesoleil.com

La chasse aux événements



Le maire Labeaume a réagi avec réserve au projet d'une course IndyCar à Québec que pilote le ministre Sam Hamad.

«Réserve» est le moins qu'on puisse dire. Le maire aurait voulu tuer le projet qu'il n'aurait pas réagi autrement.

«C'est le bébé de Sam Hamad. Il y a toutes sortes d'événements. Si Sam veut celui-là, bravo pour lui.» Sous-entendu, j'ai d'autres priorités.

Puis le maire de s'inquiéter des conséquences pour le Grand Prix de Trois-Rivières. «Un impact terrible. Il faut prendre ça en considération.»

Depuis quand le maire Labeaume s'inquiète-t-il que Québec fasse de l'ombre à ses voisines?

La vérité, c'est qu'il a réagi comme s'il avait été froissé que le ministre prenne publiquement l'initiative (et le mérite) du projet.

L'autre jour, ce fut le Red Bull Air Race, le projet de course d'avions sur le fleuve. Après s'être enthousiasmé, le maire avait brusquement «tiré la plogue» au retour d'un voyage à San Diego avec Marcel Aubut.

Trop cher et pas assez intéressant, avait conclu M. Labeaume. Le Air Race fut cloué au sol. Fin de la discussion.

D'où ma question : quels critères guident la Ville de Québec dans sa quête de grands événements internationaux?

La visibilité? Les retombées économiques? La disponibilité des infrastructures? Les chances de succès? La cohérence avec les grands objectifs : ville verte et attrayante pour les jeunes familles?

Ou alors le plaisir des citoyens spectateurs, comme au temps des arènes romaines?

Québec et Montréal accueilleront des épreuves du ProTour réunissant l'élite mondiale des cyclistes. Ça commence l'automne prochain et ça reviendra pendant quatre ans.

Québec vise aussi sept autres grands événements sportifs : Congrès Sport Accord (2012); Championnats de patinage artistique (2013), de courte piste (2013) et de longue piste (2015); Mondiaux junior de hockey (2015); Jeux olympiques d'hiver jeunesse (2016); Jeux universitaires (2017 ou 2019).

S'ajoutent le Forum international des cultures (2016) et bientôt une nouvelle candidature olympique. La liste des événements est «évolutive».

Depuis 2008, on n'en finit plus de se projeter dans l'espace et le temps.

Ce n'est pas une blague, la Chambre de commerce vient même de créer un fonds pour les fêtes du 500^e. Encore un peu et on aura les détails dans la rubrique des activités à venir, à côté du prochain lunch de «réseautage»!

C'est curieux, j'ai senti comme un malaise lorsque j'ai commencé à poser mes questions hier matin à l'hôtel de ville.

Les sources se dérobaient, repoussaient le moment de répondre, se renvoyaient la balle, comme s'il y avait là un sujet sensible. Je n'ai pas compris.

Ce n'était pourtant pas compliqué. Quels critères? Les grands projets ne se décident quand même pas sur les humeurs du moment.

On a fini par m'en trouver trois, un peu à la sauvette, en fin de journée. Rien par écrit :

- 1) la Ville choisit en fonction de son expertise humaine et technique;
- 2) elle choisit les événements pouvant mettre en valeur son statut de ville d'hiver;
- 3) elle choisit ceux qui ne nécessitent pas de nouvelles infrastructures.

Va pour l'expertise et pour la ville d'hiver. Pour les infrastructures, c'est moins convaincant. Depuis quelques mois, le maire Labeaume tient justement le

Ce n'est pas une blague, la Chambre de commerce vient de créer un fonds pour les fêtes du 500^e

discours contraire : se servir des événements pour améliorer les infrastructures et vice versa.

Rien sur les retombées, les coûts, les bénéfices collectifs. Ou alors, c'est qu'on a oublié de m'en parler.

Je sais qu'il faut se méfier des études de retombées économiques. Par nature, elles exagèrent les impacts et banalisent les coûts pour les pouvoirs publics.

Raison de plus pour se poser des questions. Ça ne veut pas dire de renoncer. Simplement de mieux comprendre ce qu'on attend de ces grands événements.

3008475

2^e FESTIVAL DU PÂTÉ CHINOIS

JUSQU'AU 31 MARS 2010

À DÉGUSTER AVEC OU SANS BAGUETTES!

8 VARIÉTÉS DE PÂTÉS DONT LE FAMEUX TRIO DE PÂTÉS CHINOIS

DESIGN : LMGCOM.COM

46, CHAMPLAIN
418.692.2013

46, R-LÉVESQUE
418.523.2013

1326, MAGUIRE
418.684.2013

1550, LEBOURGNEUF
418.628.1313

cochondingue.com

3009897

CHANGEMENT D'AIR GARANTI

COROLLA 2010

À PARTIR DE **208\$** / MOIS
avec 0\$ comptant

MATRIX 2010

À PARTIR DE **221\$** / MOIS
avec 0\$ comptant

TAUX DE FINANCEMENT AMÉLIORÉ DE 0% POUR 48 MOIS

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule entre le 2 mars 2010 et le 31 mars 2010. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire participant de la grande région de Québec. Les offres peuvent changer sans préavis. Offres applicables aux modèles Corolla 2010 (BU42EM AA) et Matrix 2010 (KU4EEM AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Matrix XR illustrées sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 74 pour la Corolla et la Matrix du kilomètre excédentaire. Pour les modèles Corolla 2010 et Matrix 2010, obtenez une remise de 500\$. À la location, les mensualités annoncées (ou «mentionnées») tiennent compte de la remise. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat ou de la location avant déduction de la remise. Offre de financement à l'achat à un taux de 0% allant jusqu'à 48 mois sur les modèles neufs de Corolla 2010 et Matrix 2010 en stock. Les frais de transport et de préparation de 1 320\$ (Corolla et Matrix) sont en sus. Aucun acompte n'est requis.

120, rue du Marais, Québec QC G1M 3G2
1 877 524.3053 boulevardtoyota.com

Boulevard TOYOTA
PRÈS DE VOUS

CONTRAT SANS APPEL D'OFFRES

Perdu d'avance, dit
Savoir-faire Linux

Pierre Asselin
passelin@lesoleil.com

La Régie des rentes (RRQ) n'avait aucune intention de procéder à un appel d'offres pour acquérir les systèmes d'exploitation et les suites bureautiques pour 800 postes de travail, ont soutenu hier les témoins de Savoir-faire Linux (SFL), l'entreprise qui poursuit la RRQ afin de l'obliger à tenir compte des solutions de logiciel libre lors de l'octroi de contrats informatiques.

Le procès porte sur un contrat de 720 000 \$ octroyé par la RRQ au début 2008, pour acquérir des systèmes d'exploitation Windows Vista et des suites Office. SFL était représentée hier par M^e Marc-Aurèle Racicot et par l'avocat Julius Grey. Celui-ci a répondu, en début de journée, à une requête en rejet de procédure présentée par la partie adverse. Le juge Denis Jacques a finalement décidé d'entendre les parties sur le fond, sans pour autant se prononcer définitivement sur la requête.

En tout, six avocats représentaient les défendeurs, qui sont la RRQ, Microsoft, Compugen, le Centre des services partagés du Québec et finalement le procureur général du Québec.

Le président de Savoir-faire Linux, Cyrille Béraud, et son directeur de projet, Benoît Grégoire, ont relaté hier, devant le juge Jacques, leurs démarches auprès de la RRQ pour qu'elle considère leurs solutions de logiciel libre.

OCCASION EN OR

Ce contrat représentait une excellente occasion de proposer une solution alternative puisqu'il fallait procéder au remplacement de plusieurs systèmes d'exploitation et suites bureautiques, a expliqué M. Grégoire. Mais lors d'une rencontre tenue en janvier 2008, dit-il, il est apparu évident que la Régie avait décidé depuis longtemps de s'en tenir à des pro-

duits Microsoft, sans faire une analyse de ses besoins.

«Il était clair que la décision avait été prise plusieurs mois avant de publier l'avis d'intention d'acquisition et qu'il était trop tard pour nous intégrer au processus. Ils nous ont fait comprendre que puisqu'ils avaient décidé d'acheter des produits Microsoft, rien ne les obligeait à tenir un appel d'offres.»

Selon M. Grégoire, le projet d'acquisition ne contenait aucune description des besoins de la RRQ. «On donnait simplement le nombre de postes et de suites bureautiques. On ne donnait aucun détail sur les utilisations qu'on prévoyait en faire, rien qui permette de proposer d'autres solutions.»

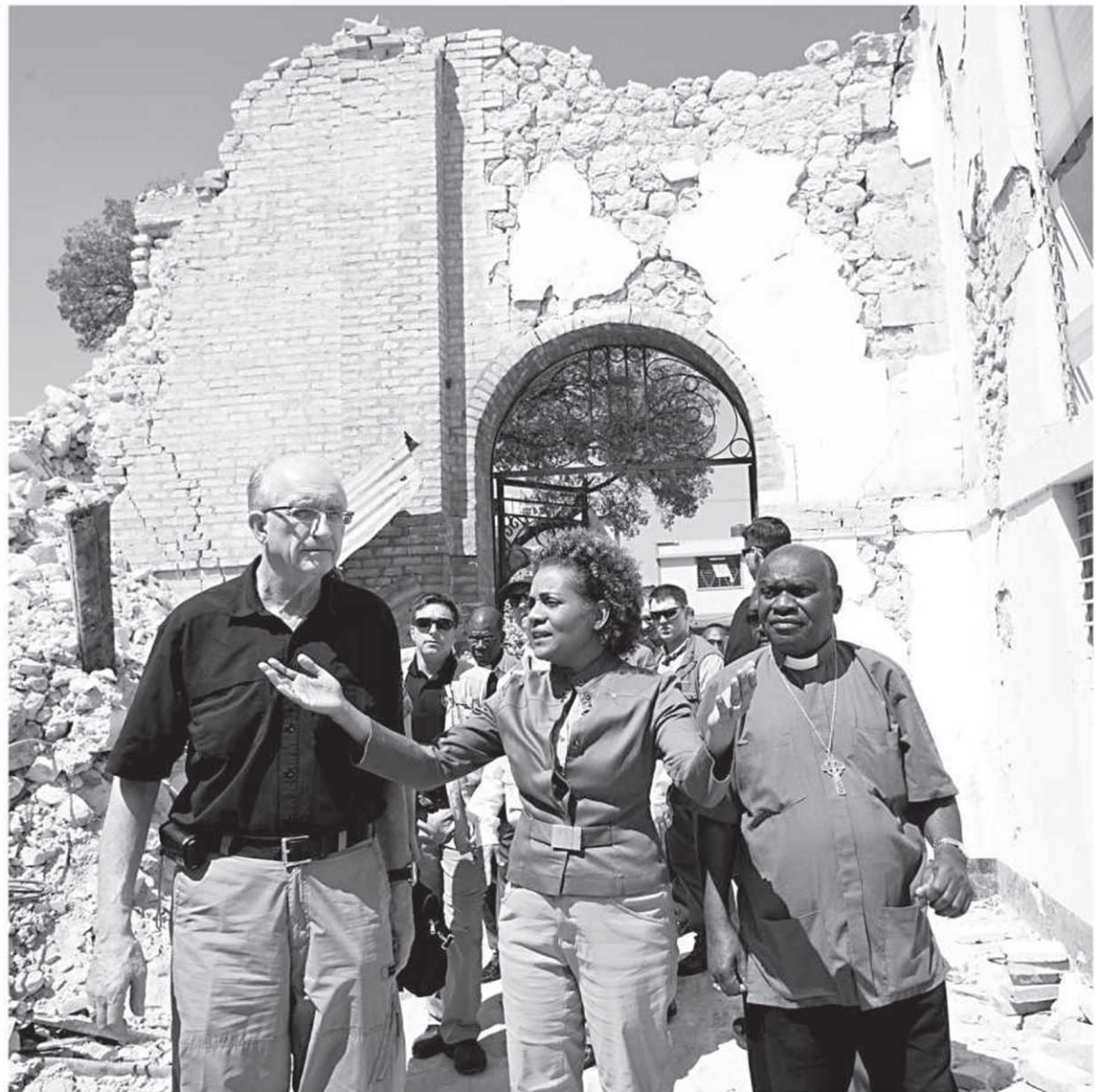
Rien ne prouve que Microsoft était le seul fournisseur qualifié pour ce contrat, estime Savoir-faire Linux

Normalement, pour tout contrat de plus de 25 000 \$, les ministères et les organismes publics doivent procéder par appel d'offres, mais un article du règlement sur les contrats d'approvisionnement permet une dérogation si, «après une recherche sérieuse et documentée, il n'existe qu'un seul fournisseur pouvant répondre aux spécifications et possédant les qualifications nécessaires».

Savoir-faire Linux soutient que la Régie n'a présenté aucune étude sérieuse démontrant que Microsoft était le seul fournisseur qualifié pour répondre à ce contrat.

Cyrille Béraud résumait ainsi les arguments de la Régie pour ne pas procéder à un appel d'offres : «On a des produits Microsoft, on aime Microsoft et on continue avec Microsoft...»

Le procès se poursuivra aujourd'hui et pourrait même durer jusqu'à vendredi.



La gouverneure générale Michaëlle Jean a profité de la première journée de son séjour en Haïti pour visiter les ruines de l'église Sainte-Trinité, où elle a été baptisée. — LA PRESSE CANADIENNE

MICHAËLLE JEAN EN HAÏTI

De désolation à espoir

La Presse Canadienne

PORT-AU-PRINCE, Haïti — Michaëlle Jean marche solennellement parmi les décombres de l'église où, bébé encore, elle a été baptisée. Quelques instants plus tard, la gouverneure générale du Canada se retrouve au cœur d'une célébration enjouée et est accueillie par les chants de centaines de femmes.

Ces deux scènes, qui se sont succédé à quelques instants d'intervalle peu après l'arrivée en Haïti de la gouverneure générale, illustrent bien les contrastes inhérents au premier séjour de M^{me} Jean sur sa terre natale depuis le séisme qui a secoué le pays en janvier. Michaëlle Jean est arrivée en Haïti hier, pour un séjour de deux jours, avec des messages d'espoir, mais elle les a livrés avec la destruction pour toile de fond.

Sur les ruines du palais présidentiel, la gouverneure générale et le président haïtien, René Préval, ont marché jusqu'à un belvédère. M. Préval a ensuite offert ses condoléances au Canada et à M^{me} Jean pour les pertes subies. La marraine de la fille de la gouverneure générale a en effet trouvé la mort dans le séisme du 12 janvier.

«Chère Michaëlle Jean, vous êtes venue, vous avez vu et continuerez à voir que la dévastation a été immense, a déclaré le président Préval. Mais nous [les Haïtiens] devons avancer [...]. Nous sommes reconnaissants aux Canadiens pour nous avoir aidés à prendre cette direction.»

Michaëlle Jean a ensuite profité de la première journée de son séjour en Haïti pour visiter les ruines de l'église où elle a été baptisée, édifice qui se trouvait à quelques pas du palais présidentiel. L'église Sainte-Trinité n'est désormais plus qu'une pile de débris, et une voiture écrasée se trouve à proximité de l'entrée principale. Voilà ce qui reste de cet ancien site du patrimoine mondial de l'UNESCO qui était connu pour ses fresques colorées.

M^{me} Jean a d'ailleurs reçu en cadeau un débris portant la signature de l'artiste haïtien de renom Prephet Dufaut. Elle a tout d'abord refusé le cadeau, le jugeant de trop grande valeur.

AMBIANCE FESTIVE

L'ambiance était toutefois nettement plus festive à sa destination suivante. La gouverneure générale s'est retrouvée au cœur d'une célébration tenue pour souligner la Journée inter-

nationale des femmes. Elle a été accueillie par les chants de centaines d'Haïtiennes.

M^{me} Jean s'est ensuite adressée à elles en créole, en anglais et en français, leur expliquant qu'elles représentent l'espoir du pays et qu'elles méritent d'être traitées avec respect. La gouverneure générale s'est ensuite adressée aux hommes présents pour les implorer de traiter les femmes avec dignité. Les participantes portaient des chandails sur lesquels était écrit : «Plusieurs femmes sont tombées. Mais nous continuerons à avancer. Haïti ne périra pas.»

M^{me} Jean conclura son séjour en Haïti aujourd'hui avec une visite dans la ville de ses ancêtres, Jacmel, où elle pourra constater les efforts d'aide du Canada. Elle espère aussi retrouver la maison où elle passait ses étés. La demeure a toutefois été lourdement endommagée, et les policiers de la Gendarmerie royale du Canada responsables de la sécurité de M^{me} Jean croient que cette escale est potentiellement dangereuse.

Après sa visite en Haïti, Michaëlle Jean passera une journée en République dominicaine, pays voisin d'Haïti, pour remercier les dirigeants pour toute l'aide offerte.

CALVITIE

Tel père... Tel fils?



La microgreffe capillaire peut améliorer votre calvitie

Institut de greffe de cheveux de Québec

Dr Richard Dubois, M.D.
Médecin omnipraticien
diplômé de l'Américain
Board of Hair Restoration Surgery

2824, chemin des Quatre-Bourgeois
Québec (angle rue de l'Église)

418 688-9555
1 888 497-2777
www.igcqc.com

COLLECTE DES ORDURES CONFIEE AU PRIVÉ

Un grief prématuré

Pierre-André Normandin

panormandin@lesoleil.com

Les cols bleus auront été trop rapides à contester la décision de la Ville de Québec de confier au privé la collecte des ordures. L'arbitre du travail appelé à trancher dans le conflit a jugé «prématuré» le grief déposé neuf fois avant le début du changement. Déçu, le Syndicat des employés manuels promet d'ores et déjà de revenir à la charge.

«Il n'y a aucune preuve au dossier que la décision prise par la Ville au mois de juin 2009 de concéder la cueillette des matières résiduelles à l'entreprise privée à compter du 1^{er} avril 2010 a limité ou va limiter le nombre de cols bleus», écrit l'arbitre Denis Provençal dans sa décision datée du 5 mars.

Rappelons que les cols bleus avaient déposé un grief le 26 juin pour dénoncer la décision de l'administration Labeaume, annoncée 10 jours plus tôt, de confier au privé la collecte. Lors de l'audition devant l'arbitre le 8 février, le Syn-

dicat avait affirmé que si une quarantaine d'employés permanents étaient réaffectés ailleurs à la Ville, les auxiliaires écoperaient, se retrouvant sans travail.

Or, l'arbitre estime qu'«il ne suffit pas d'alléguer que la sous-traitance aura des effets sur les employés auxiliaires et qu'ils feront l'objet de mises à pied temporaires ou même permanentes. Il faut que le Syndicat démontre que l'effet des sous-contrats accordés par la Ville pour la cueillette des matières résiduelles a eu pour effet de ne pas maintenir la quantité ou la proportion des travaux effectués par les cols bleus et qu'ils ont été accordés comme moyen de limiter le nombre de cols bleus.»

Mais voilà, il est trop tôt pour en arriver à une telle conclusion. «Il est pratiquement impossible pour le Syndicat de démontrer, pour le moment, que l'impartition de la collecte des matières résiduelles limiterait le nombre de cols bleus ni qu'elle aura un effet sur le volume ou la proportion des travaux qu'ils effectuent tout simplement parce que le travail des sous-traitants ne débutera que le 1^{er} avril 2010», poursuit l'arbitre.

Et celui-ci d'ajouter qu'«il faut être en présence de faits et non d'appréhensions, même si celles-ci peuvent être légitimes».

VERS UN AUTRE GRIEF

Cette décision de l'arbitre ne clôt pas le dossier pour autant, celui-ci soulignant que les cols bleus pourront de nouveau déposer un grief s'ils constatent que leur quantité de travail diminue. «[Ce jugement] ne signifie pas pour autant que cette décision de la Ville ne pourra être attaquée ultérieurement par le Syndicat», écrit M^e Provençal.

Mécontent, mais disant comprendre la décision, le président des cols bleus promet de revenir à la charge dès que possible. «On ne baisse pas les bras, au contraire. On va regarder très intensément avec nos procureurs le moment le plus opportun [pour contester la décision]. On n'a pas l'intention de baisser les bras. On trouve ça décevant pour la population, parce qu'on a la prétention de coûter moins cher que le privé», a indiqué Jean Lachance.

À l'inverse, la Ville de Québec a évidemment bien accueilli la décision, même si elle ouvre la porte à

un nouveau grief. L'administration dit avoir convoqué une rencontre avec le syndicat pour réaffecter la quarantaine d'employés touchés par cette mesure.

«Les gens ne perdront pas d'heures. On s'est engagé à le faire, on va le respecter», a indiqué le vice-président du comité exécutif, Richard Côté, responsable des re-

lations de travail. Quant aux auxiliaires, ce dernier assure que ceux-ci ne doivent pas s'inquiéter.

«On va les traiter au cas par cas. Quand on regarde le nombre d'employés qui partent à la retraite, je ne suis pas inquiet pour eux. S'il s'en veulent travailler à la Ville, ils vont travailler. On va tenir compte de leur ancienneté.»

Votre enfant a-t-il des difficultés en lecture et en écriture ?

L'avenir de votre enfant nous tient à cœur, nous y collaborons!

Un pont vers la réussite
Lire pour grandir
Un cadeau pour la vie
Le pouvoir des mots



www.cliniquedelecture.com
depuis 1988

Établissement d'enseignement spécialisé niveaux primaire, secondaire, cégep et adultes
Montréal - Saint-Laurent - Laval - Longueuil - Saint-Jean-sur-le-Richelieu - Trois-Rivières - Québec

3180, chemin Ste-Foy, Québec 418 652-9900

Équipe de Réjeane Fiset, docteure en psychopédagogie, spécialiste en évaluation et en enseignement de la lecture et de l'écriture

300 animaux de ferme périssent dans un incendie

Jean-François Néron

jfneron@lesoleil.com

Un violent incendie survenu hier matin dans un bâtiment de ferme à Saint-Gervais dans Bellechasse a causé la mort de 300 veaux et fait pour 400 000 \$ en dommages.

Le feu a pris naissance vers 5h15 sur une ferme du 1^{er} rang. La bâtisse qui abritait les animaux est une perte totale. Aucun veau n'a pu être sauvé des flammes.

C'est un passant qui a alerté le 9-1-1. Des services d'incendie des municipalités environnantes ont dû porter assistance pour éteindre le brasier. Selon l'agent Claude Denis de la Sûreté du Québec (SQ), la cause du sinistre serait d'origine accidentelle.

Quasiment au même moment, soit vers 5h30, un autre important incendie s'est déclaré, cette fois dans une cabane à sucre du rang 16 à Saint-Pierre-de-Broughton dans la MRC des Appalaches.

Le bâtiment est une perte totale. Les dommages sont évalués à quelque 120 000 \$, selon la SQ. La cause du brasier serait aussi d'origine accidentelle.

QUALITÉ VOLONTAIRE



600 Bouvier, Québec G2J 1A7
418 623-8368 | viesportive.com

la vie sportive
XXXans

Gilbert Lavoie Pour joindre notre chroniqueur : glavoie@lesoleil.com

Ottawa gèle, Québec dégèle

Pendant que les gouvernements fédéral et de la Colombie-Britannique imposent un gel des salaires à leurs employés, Québec offre 5 % d'augmentation salariale à ses fonctionnaires.

Pourtant, les messages en provenance du gouvernement Charest montrent une situation budgétaire plus précaire qu'ailleurs. À Ottawa, le gouvernement promet de revenir à l'équilibre budgétaire dans cinq ans sans même augmenter les taxes ou les impôts. En Colombie-Britannique, le gouvernement Campbell annonce une augmentation de 1 milliard \$ dans ses dépenses.

Le gouvernement Charest serait-il délibérément pessimiste afin de faire payer davantage ses contribuables? Ou serait-il irresponsable en offrant des hausses de salaires dont il n'a pas les moyens?

Il y a là, à tout le moins, une apparence de contradiction. C'est une situation qui n'aidera guère les syndicats de fonctionnaires à obtenir des concessions supplémentaires de la part du gouvernement du Québec.

La question des finances publiques annonce par ailleurs de beaux débats à

la reprise des travaux parlementaires, cet après-midi.

Le contexte s'y prête bien. Le PQ sera en congrès en fin de semaine prochaine pour discuter d'économie, et le ministre Raymond Bachand planche sur les derniers détails de son budget 2010-2011.

Pour l'ADQ, la question est simple : le gouvernement doit réduire ses dépenses. Le PQ, qui aspire au pouvoir dans trois ans, ne peut pas tourner les coins aussi rondement.

Le décès d'un patient en attente d'une chirurgie cardiaque, vendredi à Montréal, a bien illustré la nécessité de continuer à investir dans les services publics. La tragédie de Walkerton — qui a fait sept morts en mai 2000 en Ontario — ou celle du viaduc de la Concorde — qui a coûté la vie à cinq personnes au Québec en 2006 — ont montré les risques inhérents à des services publics sous-financés.

Le débat annoncé par le PQ en fin de semaine prochaine ouvre d'ailleurs la porte à une hausse et non pas à une baisse des revenus de l'État. La question, pour les péquistes, porte davantage sur le choix à faire entre les hausses d'impôt et l'augmentation des tarifs et des taxes à la consommation. Dans un cas comme dans l'autre, cela

se traduirait par un effort fiscal accru pour les contribuables.

DU FRONT TOUT LE TOUR DE LA TÊTE

Après avoir escamoté la dette de leur minisommet sur l'économie, à la fin de janvier, les libéraux ont reproché hier au PQ de taire ce sujet lors de leur colloque de la fin de semaine prochaine sur la création de la richesse. Nathalie Normandeau et Clément Gignac ont demandé à Pauline Marois de refaire ses devoirs. C'est un peu surprenant... C'est vrai qu'il y a des contradictions dans le document de réflexion du PQ, mais ce n'est justement qu'un document de réflexion.

Les péquistes, au moins, ont le courage de demander à leurs militants de choisir entre les hausses d'impôt et une majoration des tarifs et des taxes à la consommation. Après leur sommet décevant de janvier, les libéraux n'ont pas de leçon à donner.

ET LES FEMMES

Nathalie Normandeau a eu plus de succès lorsqu'on lui a demandé si elle partageait l'opinion de Pauline Marois sur la place des femmes en politique. Le chef du PQ a répété en fin de



Au moins, les péquistes ont le courage de demander aux militants de choisir entre les hausses d'impôt et une majoration des tarifs

semaine que le fait d'être femme lui nuisait dans son travail et qu'elle avait dû changer sa façon de s'habiller pour mieux prendre sa place dans un monde d'hommes.

Nathalie Normandeau s'est dissociée de cette déclaration.

Ce n'était pas très habile de la part de M^{me} Marois; ça faisait un peu plaigrarde. Ce n'est pas le genre de message qui incitera d'autres femmes à se lancer en politique. C'est en faisant état des avancées des femmes en politique — et il y en a — qu'on les aidera à y prendre leur place.

IS 250 2010
Le modèle montré comprend de l'équipement offert en option moyennant un supplément de prix.*

SÉDUISANT

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

IS IS 250 2010	298\$* PAR MOIS	LOCATION OU FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS A	PDSF 34 400\$* AJUSTEMENT D'ACHAT COMPTANT 2 000\$* PRIX D'ACHAT COMPTANT 32 400\$*
	ACOMPTE DE 6 898** DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0\$*	2,9%*** OU	

TAUX EN VIGUEUR : À TITRE INFORMATIF, LE TAUX ANNUEL DE FINANCEMENT EST DE **6,47%[§]**

ATTIRANT

Moteur V6 de 2,5 litres et 204 ch • Transmission manuelle 6 vitesses à rapports serrés • Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule (VDIM) • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule • Régulateur de traction • 8 sacs gonflables

boulevardlexus.com

BOULEVARD LEXUS
122, rue du Marais, Québec 418 681-2121

* Le PDSF du modèle neuf Lexus IS 250 RWD Sfx-A-2010 à transmission manuelle est de 34 400 \$. Le PDSF du modèle neuf Lexus IS 350 Sfx-A-2010 illustré est de 45 900 \$. Les PDSF ne comprennent pas les frais de transport et de préparation (1 895 \$), l'immatriculation, les assurances, l'enregistrement, les droits sur les pneus neufs et les taxes. † L'offre de remise incitative de 2 000 \$ est valide pour les modèles IS 250 et 350 2010 et pour tous les clients au détail à l'exception des clients qui louent ou financent l'achat par l'intermédiaire de Lexus Services Financiers à un taux d'intérêt spécial offert par Lexus dans le cadre d'un programme de faibles taux d'intérêt. Tous les taux de location et de financement annoncés sont des taux spéciaux. Consultez votre concessionnaire Lexus pour savoir si la taxe s'applique avant ou après l'application des remises incitatives à l'achat dans votre juridiction. ** Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit. Ces offres d'une durée limitée sont valides pour un modèle neuf Lexus IS 250 RWD Sfx-A-2010 à transmission manuelle. * Exemple de location basé sur un terme de 36 mois au taux d'intérêt annuel de 2,9% : le paiement mensuel est de 298 \$ avec acompte de 6 898 \$ ou échange équivalent; frais de transport et préparation de 1 895 \$, dépôt de sécurité de 0 \$ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail; l'obligation totale est de 19 521 \$; taxes, immatriculation, enregistrement, droits sur les pneus neufs et assurances en sus; kilométrage limité à 60 000, des frais de 0,20 \$ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. ** Exemple de financement basé sur un terme de 48 mois au taux d'intérêt annuel de 2,9% pour un PDSF de 34 400 \$: le paiement mensuel est de 649 \$ avec acompte de 5 000 \$ ou échange équivalent; le coût de l'emprunt est de 1 774 \$ pour une obligation totale de 36 174 \$; frais de transport et préparation de 1 895 \$, taxes, immatriculation, enregistrement, droits sur les pneus neufs et assurances en sus. † Les taux de location et de financement à l'achat comprennent le crédit en argent offert uniquement aux clients qui ne louent pas ou ne financent pas l'achat par l'intermédiaire de Lexus Services Financiers à un taux d'intérêt spécial offert par Lexus, en guise de coût d'emprunt. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs prix à leur discrétion. Les offres sont d'une durée limitée et sont valides uniquement pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus participants. Une commande à l'usine peut être nécessaire. Les offres sont modifiables sans préavis et expirent à la fin du mois à moins qu'elles soient prolongées ou révisées. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.

Des garderies religieuses à sept dollars

La Presse Canadienne

Québec finance des garderies destinées à propager l'islam et à s'initier au judaïsme, selon ce qu'a appris La Presse Canadienne.

Ainsi, l'apprentissage des rites et des dogmes religieux, dans certains cas ultra-orthodoxes, fait partie du programme éducatif offert dans certains services de garde dont la principale source de financement est publique. Cette situation s'explique par le fait que le ministère de la Famille, chargé d'attribuer les places, ne s'est donné aucune balise en la matière.

Par exemple, le ministère a accordé, en 2007 et en 2008, 80 places à 7 \$ à l'Association islamique des projets charitables, pour ouvrir la garderie privée Oasis Bout'chou, à Laval. Son but, tel qu'il apparaît au Registraire des entreprises : «Propager l'enseignement islamique parmi les musulmans et les non-musulmans».

Autre exemple, cette fois au profit de la communauté juive, le Ministère a aussi accordé des places, il y a une dizaine d'années, au rabbin ultra-orthodoxe Yosef Minkowitz, qui dirige le Centre de la petite enfance (CPE) Beth Rivkah, à Montréal. Sa subvention gouvernementale, en 2009, a atteint 1,3 million \$, en hausse de 31,797 \$. L'essentiel (82 %) de la facture du programme de places à contribution réduite (7 \$ par jour) est assumé par les contribuables.

Le ministre de la Famille, Tony Tomassi, n'a pas donné suite à une demande d'entrevue. Sa porte-parole, Isabelle Mercille, a cependant soutenu qu'«aucune place n'est attribuée selon l'appartenance religieuse ou selon un motif religieux». Quant à l'enseignement religieux dispensé dans les garderies, le cabinet Tomassi l'assimile à une «couleur locale».

Washington cherche à renvoyer Khadr au Canada

→ Le gouvernement américain cherche à renvoyer au Canada le Canadien Omar Khadr, détenu à la prison de Guantanamo depuis 2002, selon un haut responsable au sein de l'administration Obama qui a requis l'anonymat. «Ils n'ont pas envie de juger un enfant pour crimes de guerre», a indiqué cette source, présentée comme un responsable familial du dossier. D'autres responsables de l'administration américaine insistent toutefois sur le fait qu'il revient d'abord au gouvernement canadien de demander le rapatriement au Canada de Khadr. Aujourd'hui âgé de 23 ans, Omar Khadr a été arrêté en Afghanistan en 2002, à l'âge de 15 ans, par l'armée américaine qui l'accuse d'avoir tué un de ses soldats. **AFP**

Normandeau défend ses cocktails de financement


La vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, estime qu'il est normal que des ingénieurs et des maires participent à ses soirées de financement,

dans la mesure où ils le font à titre personnel.

M^{me} Normandeau a affirmé hier que ces donateurs contribuent au Parti libéral du Québec en se conformant aux règles de la loi électorale, qui interdit les dons d'entreprises. En point de presse, elle a déclaré que les maires et les ingé-

nieurs qui participent à ses cocktails de financement ne cherchent pas à se gagner de l'influence ou à obtenir des passe-droits. «C'est une façon de nous donner une petite tape sur l'épaule pour nous dire : "on est très, très satisfaits du travail que vous faites"», a-t-elle dit. **La Presse Canadienne**


L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs CTS berline 2010 (GDM35) et CTS familiale sport 2010 (GDM35). Les frais liés à l'inscription au ROPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. À l'achat, préparation incluse. Transport (1 420 \$), frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 2. Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. 3. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar et en connaître les limitations, visitez onstar.ca. 4. Pour plus de détails, visitez gm.xradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada, Canadian Satellite Radio Inc. Utilisés sous licence. 5. Garantie limitée sur les composants du groupe motopropulseur avec transport de courtoisie et assistance routière en tout temps, pour une durée de 5 ans ou 160 000 km. Selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire pour en savoir davantage. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.




offrescadillac.ca

**VOUS VOUS DÉPASSEZ.
RESTE À VOUS DISTINGUER.**

Cadillac



► **CTS BERLINE 2010**
Prix d'achat à partir de
38 480 \$¹



► **CTS FAMILIALE SPORT 2010**
Prix d'achat à partir de
40 455 \$¹

PRIVILÈGES CADILLAC

ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS ²	SYSTÈME ONSTAR ^{MO3}	RADIO SATELLITE XM ^{MO4}	GARANTIE 5 ANS LIMITÉE 160 000 KM SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR ⁵
---	-------------------------------	-----------------------------------	---

Raymond Giroux Ottawa Pour joindre notre chroniqueur : rgiroux@lesoleil.com

Stockwell Day coupe dans le mou

Premier lundi matin après le budget, première annonce concrète de coupes dans les dépenses fédérales. Le docteur Guillotin de ce gouvernement, Stockwell Day, a posé un geste en apparence uniquement symbolique en abolissant 245 postes dont 200 sont déjà libres de tout titulaire.

Le ministre a révisé le bien-fondé de quelque 2700 postes dans plus de 200 organismes fédéraux — dont plusieurs œuvrent dans l'obscurité la plus

profonde. Connaissez-vous la Commission de délimitation de la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan? Moi non plus, et je ne pourrai pas vous expliquer son rôle précis puisque cette frontière est une belle ligne droite longue de plusieurs centaines de kilomètres.

Pourquoi? Parce qu'une recherche de ce nom sur le site Web du gouvernement du Canada ne donne aucun résultat. Le ministre Christian Paradis sera surpris d'apprendre qu'il chapeaute, aux Richesses naturelles, cet organisme fantôme qui vient de perdre son seul et

unique représentant du fédéral à son bord.

Une autre victime jouait un rôle tout aussi peu vital dans notre société : le Conseil canadien du statut de l'artiste perd ses 12 administrateurs, certes, mais cet organisme est classé inactif depuis 1996. Comment expliquer que le ministre du Patrimoine ait pris 14 ans pour s'en rendre compte?

Bon nombre de ces nominations vont, ou plutôt, allaient naturellement à des amis du parti au pouvoir, et la disparition de ces postes ne fera pleurer personne.

L'exercice d'hier rapporte un peu plus de un million de dollars au gouvernement, une goutte d'eau dans l'océan des finances publiques. Mais le ministre voulait prouver «que nous sommes sérieux», comme il l'a dit dans sa conférence de presse.

Et effectivement, M. Day est fort sérieux. Le président du Conseil du Trésor a lancé au hasard d'une réponse un chiffre nettement plus inquiétant : 13 000 personnes quittent la fonction publique chaque année,

et leur remplacement ou non sera décidé au cas par cas.

Comme les enveloppes financières des ministères sont gelées pour les trois prochaines années, le gouvernement compte visiblement sur ces départs naturels pour atteindre ses objectifs.

M. Day a aussi confirmé la poursuite du processus de révision administrative de tous les ministères et organismes, selon une rotation amorcée il y a trois ans.

Dans chaque cas, 17 en tout cette année, les responsables doivent identifier les 5 % de dépenses les plus inutiles, à leurs yeux, et remettre cet argent en jeu. À eux de prouver qu'ils peuvent l'utiliser à meilleur escient, sinon le grand argentier part avec la sacoche.

La méthode a l'avantage de dépolitiser le processus. En laissant les choix aux employés de l'État, le gouvernement conservateur limite les possibilités d'affrontement, déjà amoindries par sa décision de respecter les conventions collectives en vigueur et de ne pas imposer de gel salarial.



L'exercice rapporte un peu plus de un million de dollars, une goutte d'eau dans l'océan des finances publiques

Il était d'ailleurs étonnant d'entendre le ministre vanter la qualité du travail des fonctionnaires comme l'a fait M. Day, hier. Les éloges suivaient les hommages, les mots *partenariat*, *responsables* et *innovateurs* se suivaient dans une même réponse.

Pour les détails, passons. Le gouvernement veut éviter de sabrer à l'aveuglette comme l'a fait Paul Martin dans son temps, il ne veut pas de gros titres dans les médias ou de premiers ministres provinciaux qui ruent dans les brancards. Le mot d'ordre? Pas de conflits.

Mais même facile, dans les circonstances, la coupe d'hier a l'avantage de fixer sinon un objectif ferme, du moins un modèle : M. Day a aboli 9 % des postes analysés dans cet exercice. Que les intéressés se le tiennent pour dit.

Du phoque au Parlement

OTTAWA — De la viande de phoque sera au menu du midi au restaurant du parlement, demain à Ottawa. La sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette affirme que des représentants de tous les partis politiques seront sur la colline parlementaire pour l'essayer.

Le restaurant — qui est réservé aux sénateurs, aux députés et aux journalistes — avait indiqué l'automne dernier que la viande de phoque serait ajoutée à son menu habituel. L'idée a germé après que la gouverneure générale, Michaëlle Jean, en eut fait l'essai lors d'une visite dans le Grand Nord. Si M^{me} Jean avait été vertement critiquée par des opposants à la chasse au phoque en Europe, certains politiciens fédéraux avaient décidé de l'imiter. M^{me} Hervieux-Payette a indiqué que le repas de demain permettra aux politiciens de témoigner de leur appui à cette chasse.

Les députés ont expliqué que l'ajout de la viande de phoque au menu servira d'argument aux chasseurs qui luttent contre l'interdit imposé par l'Union européenne aux produits dérivés du phoque. *La Presse Canadienne*

Perdez 20, 30 ou 40 livres rapidement et sans avoir faim : diète aux protéines ou basses calories

Nous vous proposons une solution efficace et durable. Suivi assuré par des professionnels de la santé et de la nutrition.



CLINIQUE
Maigrir en Santé

SAINTÉ-FOY
Place Laurier (Édifice Champlain) 418 653-9898
CHARLESBOURG
4600, boul. Henri-Bourassa 418 626-9696
LÉVIS
4950, boul. de la Rive-Sud 418 838-9898

Ligne sans frais : 1 888 853-9898 www.cliniquemaigririnsante.ca

papillons en fête

12^e édition

13 février au 5 avril 2010

9h à 16h30 tous les jours

Plus de 70 espèces de papillons exotiques différentes en liberté

Vivez l'évasion tropicale, participez à notre concours Hamel et LE SOLEIL techno-écolo! et courez la chance de gagner :



Visitez notre site jardinhamel.com et participez au **concours «Dessine-moi un papillon»**

Papillons aussi disponible tous les samedis du 14 février au 20 mars dans le journal LE SOLEIL


hamel
VOTRE ESPACE VERT

jardinhamel.com 6029, boulevard Hamel, L'Ancienne-Lorette

 **leSoleil** 

ÇA ROULE EN 2010

Le choix logique

La gamme Subaru 2010 ne cesse de remporter des honneurs.

Meilleur choix sécurité[†]
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

★★★★★
NHTSA
www.nhtsa.gov

Cote de résistance aux impacts 5 étoiles^{††}

2010
PRIX VALEURS RÉSIDUELLES
alg
GAGNANTS DU PRIX ALG[‡]

À la location

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

km alloués: 24 000 km
km excédentaires: 0,10 \$/km

FORESTER 2.5X 2010

Location à partir de

359\$*

par mois/48 mois
Taxes en sus

À la location :

- Comptant exigé : 857,85 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 390,44 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

25 995\$[◇]

Taxes, transport et préparation en sus



IMPREZA 2.5i 4 portes 2010

Location à partir de

239\$**

par mois/48 mois
Taxes en sus

À la location :

- Comptant exigé : 2 189,38 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 757,96 \$ (taxes incluses)

Ou à l'achat au comptant à partir de

20 995\$[◇]

Taxes, transport et préparation en sus



Aussi disponible : IMPREZA 2.5i 5 portes 2010

Japonais et plus encore !

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Nombreuses caractéristiques de sécurité

www.quebec.concessionsubaru.ca

VACHON SUBARU

1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
418 387-7510

OPTION SUBARU

2505, boul. Henri-Bourassa
Québec
418 648-9518

LÉVIS SUBARU

4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
418 833-1960

ACADIA SUBARU

Boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec 418 681-6000

Traction intégrale



SUBARU.

* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (A11X), 5 vitesses, transmission manuelle. ** Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2010 (AF1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. † Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPPM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2010, à l'exception de l'Impreza WRX STI. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». †† Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges avant et arrière dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. ‡ Prix valeurs résiduelles 2010 A.L.C. Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindres. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 31 mars 2010.

DOMAINE DE LA RIVIÈRE DES ROCHES

Le bras de fer s'envenime

Pierre-André Normandin
panormandin@lesoleil.com

Le bras de fer entre les défenseurs de boisés et le promoteur du Domaine de la rivière des Roches, à Charlesbourg, s'envenime. Le groupe Forêt y voir affirme avoir déposé une plainte à la police après avoir reçu des appels du développeur qui souhaitait les rencontrer. Harcèlement du promoteur ou frappe préventive des verts?

Voilà deux semaines, cinq citoyens ont envoyé une lettre à la Commission municipale du Québec pour demander à ce tribunal de vérifier la validité du règlement autorisant des «usages forestiers» sur le site du Domaine. Informé de cette nouvelle démarche pour bloquer son projet de 260 maisons à Charlesbourg, le promoteur Sébastien Leboeuf est entré en contact vendredi avec deux d'entre eux, en plus d'appeler la porte-parole du groupe Forêt y voir, Martine Sanfaçon.

L'homme à la tête de Placements Lemniscate qui a été mis à l'amende par la Ville pour avoir coupé des centaines d'arbres sans permis assure avoir simplement tenté de comprendre leur opposition, se disant même prêt à modifier son projet pour les satisfaire. En vain puisque, plutôt que de retourner ses messages, M^{me} Sanfaçon a directement appelé la police pour porter plainte.

APPELS RÉPÉTITIFS

«Imaginez une démarche administrative normale, mais les citoyens ont reçu des appels répétitifs du promoteur, ce qui fait qu'on a fait une plainte à la police», dénonce la porte-parole du groupe. Par répétitif, celle-ci parle de deux appels. Le promoteur reconnaît en avoir fait trois.

Sans oser parler d'intimidation ou de harcèlement de la part de M. Leboeuf, M^{me} Sanfaçon s'en prend plutôt à la Ville qu'elle accuse de «complicité avec le promoteur». Elle réclame des sanctions contre les employés municipaux ayant divulgué le nom des citoyens s'opposant au projet immobilier.

Québec réfute ces allégations, précisant que l'information était publique. «Non, ce n'est pas anonyme. C'est un document public», souligne un porte-parole, François Moisan.

Le promoteur se défend d'avoir tenté d'intimider qui que ce soit. Pour lui, l'objectif était avant tout de s'éviter une autre étape administrative, un autre délai de 45 jours dans son projet.

Ce n'est pas la première fois que M. Leboeuf procède ainsi pour accélérer la cadence, lui qui avait ainsi réussi à éviter un référen-



Le groupe Forêt y voir, dont on voit ici la porte-parole, Martine Sanfaçon, a déposé une plainte à la police contre le promoteur Sébastien Leboeuf. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

dum sur son projet en septembre dernier. Quinze personnes avaient signé un registre pour demander la tenue d'un vote, alors qu'il en fallait seulement 12. Or, Sébastien Leboeuf avait rapidement visité certains d'entre eux pour leur présenter son projet et leur demander de se désister. Quatre avaient accepté.

Selon lui, ceux-ci croyaient qu'il souhaitait raser unilatéralement les 32,5 hectares qu'il possède, soit l'équivalent de 65 terrains de football. Or, il assure vouloir en conserver 40 %. Un parc linéaire

devrait même, à terme, longer la rivière.

S'opposant à tout développement dans la ceinture verte de Québec, M^{me} Sanfaçon dit que toute la saga du Domaine de la rivière des Roches n'est qu'un prélude à une longue guerre avec la Ville. Rappelons que pour contrer la pénurie de terrains constructibles dans la capitale, l'administration Labeaume souhaite permettre des développements résidentiels dans cinq secteurs forestiers au nord de la ville. Ce à quoi Forêt y voir s'oppose.

L'UPA renonce aux terres de la ferme SMA

Annie Morin
amorin@lesoleil.com

Malgré les récents efforts pour éviter l'urbanisation des terres de l'ancienne ferme SMA, l'Union des producteurs agricoles (UPA) persiste et signe : personne n'est désireux de faire de l'agriculture en pleine ville.

«Vingt hectares, c'est un beau carré. Le problème, c'est son emplacement», résume Alain Juneau, président du syndicat de base Québec-Jacques-Cartier de l'UPA. «On est en ville : en ville, il y a des maisons tout le tour.»

La Ville de Québec a déposé une demande d'exclusion de la zone agricole pour 21 hectares situés en bordure du boulevard D'Estimauville, acquis au coût de 5,4 millions \$. Dans un avis préliminaire, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) s'est dite favorable.

M. Juneau préfère de loin «qu'on développe ça [les terrains près de Robert-Giffard] que des terres dans le coin de l'aéroport», où il se fait davantage d'agriculture.

Initialement située en périphérie de la ville, la ferme SMA opérait en plein quartier résidentiel avant sa fermeture, en 2007. Une réalité qui interdit littéralement l'utilisation

de fertilisants naturels, comme du fumier, car les citoyens ne supportent pas les odeurs. Pour l'agriculteur, cela veut aussi dire des véhicules récréatifs dans les champs, des promeneurs avec leur chien dans les espaces boisés ou à proximité du bétail. Et l'impossibilité de prendre de l'expansion.

Devant le peu d'attrait des terrains et les demandes pressantes de la Ville de Québec, qui veut y aménager un nouveau parc technologique, l'UPA de la région de Québec a donc convenu de ne pas protester devant la CPTAQ. «Par contre, pour toute autre demande d'expansion de la zone blanche, on va s'opposer, à moins que la Ville de Québec nous dépose un plan d'ensemble de ses demandes futures», précise Alain Juneau. Et il inclut là-dedans les quelque 200 autres hectares de la ferme SMA situés au nord de l'autoroute de la Capitale.

Les opposants au dézonage, rassemblés autour des AmiEs de la Terre de Québec, ont joint l'UPA pour lui demander de défendre les dernières terres agricoles du centre-ville. «Ils ont le droit de faire ça, on est dans un pays libre, mais nous, on le regarde plus globalement», indique M. Juneau, qui juge peu réaliste l'idée d'aménager des jardins communautaires sur une vingtaine d'hectares.

3010179

On fera tout pour vos beaux yeux!

Toute une équipe de médecins spécialistes à votre disposition!

Correction de la vue par laser

PROFITEZ DES DERNIÈRES TECHNOLOGIES POUR LA CORRECTION DE LA VUE PAR LASER

Dr. R. Bazin, Dr. G. Lafond, Dr. Y. Tardif

INSTITUT DE MICROCHIRURGIE OCULAIRE ET DE LASER

Accord D Desjardins

Financement disponible

Parce que vos yeux sont précieux!

COMPLEXE LE DELTA
2875, boul. Laurier, bureau 200
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2
Tél.: 418 658-6345
Sans frais : 1 877 957-1515
www.institutlaser.com

3010290

Souffrez-vous de reflux gastro-œsophagien

accompagné de symptômes tels que des brûlures d'estomac, des régurgitations ou des remontées acides?

Si oui, vous êtes peut-être admissible à une étude de recherche clinique.

Nous sommes à la recherche de personnes atteintes de RGO âgées de 18 à 70 ans dont les symptômes persistent malgré la prise de médicaments obtenus sur ordonnance, afin de nous permettre d'étudier un nouveau médicament potentiel contre cette maladie.

Parlez-en à votre médecin ou communiquez avec nous pour en savoir plus.

Charlesbourg 418 561-1165
Loretteville 418 847-1112
Québec, Basse-Ville 418 688-0872 #312

Six mois de prison pour avoir abusé d'une fillette

Un homme de Sainte-Anne-de-Beaupré, André Côté, a été condamné hier au palais de justice de Québec à six mois d'incarcération pour attouchements sexuels sur une enfant de 11 ans.

Les gestes reprochés à l'accusé se seraient produits dans la soirée du 10 juin 2005 à sa résidence de

Sainte-Anne-de-Beaupré. Ce soir-là, la victime, une amie de la famille, s'était rendue chez lui pour y passer la nuit. Alors que la fillette s'apprêtait à s'endormir, André Côté serait allé la retrouver dans une chambre avant de lui faire des attouchements bucco-génitaux. Côté a aussi avoué devant le tribu-

nal avoir forcé la victime à lui toucher le sexe avec la main.

L'homme de 47 ans, qui n'avait pas d'antécédents criminels en matière d'attouchements sexuels, avait enregistré un plaidoyer de culpabilité le 21 septembre devant la juge Chantale Pelletier. Après avoir purgé sa peine de prison, l'accusé sera soumis à une période de probation d'une durée de trois ans. Il devra aussi suivre toute thérapie jugée nécessaire par son agent de probation et ne devra pas tenter de communiquer avec la vic-

time. **Frédéric Denoncourt**

DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Les insolences d'une caméra...

Jean-François Néron

jfneron@lesoleil.com

Le comité de déontologie policière conclut que deux agents de la Ville de Québec ont dérogé à leur devoir pour avoir, sans raison, arrêté un individu et saisi sa caméra vidéo parce que celui-ci les filmait lors d'une intervention.

Les événements se sont produits le 7 septembre 2008. Selon la preuve, le plaignant, Nicolas Thériault, se promenait à pied sur la rue Dorchester, près de la rue Saint-Joseph. Il tournait un documentaire sur le travail des policiers. Il a commencé à filmer lorsqu'il a vu un cycliste près d'une autopatrouille dans laquelle se trouvaient les agents Geneviève Groleau et Martin Langlais.

Alors que ces derniers s'apprêtaient à remettre un constat d'infraction au cycliste, leur attention s'est portée vers M. Thériault. À ce moment, les agents se sont dirigés vers le cinéaste et ont saisi sa caméra, prétextant que c'était de l'intimidation. Ils sont ensuite retournés au véhicule de patrouille.

Pendant ce temps, M. Thériault a voulu appeler au poste de police pour porter plainte parce qu'il ju-

geait être victime d'un abus de pouvoir. Mal lui en pris. Les policiers sont revenus vers lui, ont saisi son téléphone portable et une enregistreuse, avant de le menotter et de le mettre en détention. De nombreux témoins ont assisté à la scène.

M. Thériault a été amené au poste de police où il a été libéré une quarantaine de minutes plus tard. Il n'a pu récupérer ses effets que deux à trois mois plus tard. Aucune accusation pour intimidation ou entrave n'a finalement été portée contre lui.

Devant le comité de déontologie, un témoin a mentionné avoir trouvé le travail des policiers «douteux». Un autre considère que la saisie de sa caméra s'est faite «un peu brutalement».

Dans leur jugement, les membres du comité écrivent que les deux agents «ont agi avec une ignorance inacceptable et ont commis une erreur inexcusable en saisissant la caméra vidéo, le téléphone cellulaire et le magnétophone de M. Thériault».

Ils reprochent donc aux agents Groleau et Langlais de ne pas avoir respecté l'autorité de la loi et collaboré à l'administration de la justice en arrêtant et en détenant le plaignant en plus de saisir son matériel d'enregistrement.

La Cour d'appel entendra Jacques Vachon

La Cour d'appel a accepté hier d'entendre Jacques Vachon qui avait été condamné en octobre à 23 ans de réclusion pour avoir violé et battu cinq femmes durant un quart de siècle.

L'avocat de l'accusé, Alain Damas, a plaidé que son client avait été mal représenté par son premier avocat qui ne l'avait pas fait témoigner avant le prononcé de la sentence. Après avoir été trouvé coupable en 2008 de 29 des 32 chefs d'accusation qui pesaient contre lui, «le bourreau de Saint-Just-de Bretenières», comme on surnomme Jacques Vachon, s'était retrouvé sans avocat.

La recherche d'un remplaçant pour représenter Vachon s'était révélée si difficile que le juge Hu-

bert Couture avait dû nommer un «ami de la Cour» pour assurer les droits de l'accusé. L'audience devrait avoir lieu en automne.

Frédéric Denoncourt

Précision

Une erreur technique a privé nos lecteurs de la fin d'un texte publié en page 11, hier, au sujet de la burqa. Voici donc la dernière phrase dans son intégralité : Le 30 septembre 2005, le quotidien *Jyllands-Posten* avait publié sous le titre «Les visages de Mahomet» des caricatures dont l'une montrait la tête du prophète surmontée d'un turban en forme de bombe à la mèche allumée.




ROCK 100.9 PM

«UN KOLOSS DE BON RETOUR»

LUN-VEN | 16H00-18H00 | KOLOSS

LA FAMEUSE
RADIO X



6127357

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-03-08

Banco	03 04 05 10 11 13 15 18 19 23 24 25 27 35 38 46 48 50 61 63	Quotidienne	Triplex
		3 946	11 17
		4 7368	24 28 38

Astro Jour - Mois - Année - Signe
25 NOVEMBRE 24 BALANCE

Extra 7687939

MISE O JEU **PARIEZ SUR LE SOCCER!**
DEMANDEZ LE PROGRAMME 4.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Vincent Montminy, l'avocat du hockeyeur Curtis Lee Tidball — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROCHE

Un terrain synthétique au Patro Charlesbourg

Au tour du Patro Charlesbourg de passer à l'ère du synthétique. Ces prochains mois, la surface gazonnée de son terrain de sports sera refaite pour permettre une utilisation plus intensive, un projet de 3,2 millions \$. Les gouvernements fédéral et provincial ont confirmé hier leur participation à raison de

1 million \$ chacun. Le Patro, la Ville de Québec, le Cégep Limoilou et la Commission scolaire des Premières-Seigneuries allongent le reste. Le projet consiste à remplacer le gazon naturel par une surface synthétique plus résistante. Le Patro en profitera pour ajouter un pavillon de rangement,

un système d'éclairage et un tableau indicateur. Le terrain de sports servira tant à accueillir les ligues organisées de la Ville que les jeunes fréquentant le Patro. Les équipes sportives du Cégep Limoilou et de la Polyvalente de Charlesbourg en profiteront aussi. **Pierre-André Normandin**

Tidball plaide non coupable

Marc Larouche
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Curtis Lee Tidball, ce joueur de hockey de l'équipe Lois Jeans de Pont-Rouge accusé de voies de fait avec lésions sur le joueur du CIMT de Rivière-du-Loup David Ouellet-Beaudry, a plaidé non coupable, hier, au palais de justice de Rivière-du-Loup.

«C'est la procédure habituelle. Nous prendrons connaissance de la preuve et reviendrons devant le tribunal pour prendre position le 9 juin», explique son avocat, M^e Vincent Montminy, ajoutant que lui et son client, absent, ont visionné l'enregistrement de la partie lors de laquelle le geste allégué aurait été commis.

«Selon moi, ce ne serait pas suffisant pour qu'il soit reconnu coupable, mais des séquences vidéos ont été tournées par des spectateurs et nous savons que le poursuivant a aussi des images avec des angles de caméra différents. Nous prendrons le temps de visionner tout cela avant de décider quelle position nous prendrons.»

TRÈS PRÉOCCUPÉ

Selon M^e Montminy, son client est très préoccupé par les procédures en cours. «Il avait déjà été suspendu pour 15 matchs par le comité de discipline de la Ligue nord-américaine de hockey pour ces événements. Le club qui l'embauchait ferme ses portes, il se retrouve donc sans emploi et avec une cause pendante devant les tribunaux, c'est moins intéressant pour les autres équipes de l'engager.»

Sur les images tournées par la station de télévision CIMT-TV le samedi 16 janvier au Centre Premier Tech, on voit Tidball asséner un violent coup de poing au visage de Ouellet-Beaudry. Ce dernier s'est ouffré sur la patinoire, souffrant d'une commotion cérébrale. L'incident s'est produit à la 20^e minute de la troisième période. Tidball n'a pas encore adressé d'excuses à Ouellet-Beaudry. «Ce sont des choses que nous envisagerons. Lorsque nous aurons pris position officiellement, mon client s'adressera aux médias, conclut M^e Montminy. Je ne m'avancerai pas sur le geste, mais mon client regrette les conséquences de celui-ci.»

LES ÉTIQUETTES ROUGES C'EST MAINTENANT

SANS PRÉCÉDENT

TOYOTA

VENTE

ÉTIQUETTES ROUGES

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS

SUR CERTAINS MODÈLES 2010*

REMISE ALLANT JUSQU'À 1 500 \$⁺

SUR CERTAINS MODÈLES

0\$ COMPTANT

ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS*

JUSQU'À 1 000 \$ DE RABAIS

LE PROGRAMME DE LOYAUTÉ TOYOTA

OFFERT À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'UNE TOYOTA OU À LEUR FAMILLE*

YARIS HATCHBACK 2010

À partir de **189 \$** par mois, location 60 mois
0\$ comptant
incluant une remise de 750\$⁺



COROLLA 2010

À partir de **208 \$** par mois, location 60 mois
0\$ comptant
incluant une remise de 500\$⁺



MATRIX 2010

Modèle XR illustré
À partir de **221 \$** par mois, location 60 mois
0\$ comptant
incluant une remise de 500\$⁺



CAMRY 2010

Modèle XLE illustré
À partir de **357 \$** par mois, location 48 mois
0\$ comptant



Pensez plus, dépensez moins.^{MC}

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programme de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule entre le 2 mars 2010 et le 31 mars 2010. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire participant. Les offres peuvent changer sans préavis. * Offres applicables aux modèles Yaris Hatchback 2010 (JT9K3M AA), Corolla 2010 (BU42EM AA), Matrix 2010 (KU4EEM AA) et Camry 2010 (BF36KT AA) de base neufs en stock. Certaines caractéristiques de la Matrix XR et de la Camry XLE illustrées sont offertes en option (coût additionnel applicable). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 c (Yaris, Corolla et Matrix) et de 10 c (Camry) du kilomètre excédentaire. † Pour les modèles Corolla 2010 et Matrix 2010, obtenez une remise de 500 \$; pour les Yaris, de 750 \$; et pour la Matrix groupe Sport XR avec navigation 2010, obtenez une remise de 1 500 \$ à l'achat ou à la location. À la location, les mensualités annoncées (ou « mentionnées ») tiennent compte de la remise. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat ou de la location avant déduction de la remise. * Pour les modèles Yaris, Corolla, Matrix, RAV4, Venza et Sienna, obtenez un rabais de 500 \$; pour les Prius, Camry, Camry hybride, Avalon, Tacoma et Highlander, un rabais de 750 \$; et pour les Tundra, FJ Cruiser, Highlander hybride et Sequoia, obtenez un rabais de 1 000 \$. Les offres du Programme de loyauté Toyota (TLP) s'appliquent aux propriétaires / locataires immatriculés actuels admissibles d'un véhicule de marque Toyota (immatriculé et assuré au Canada pendant au moins 6 mois avant l'achat dans le cadre du programme TLP) ou aux membres immédiats de leur famille demeurant au même domicile, lorsqu'ils font l'achat / le financement / la location et prennent livraison au détail d'un véhicule de marque Toyota 2009 / 2010 neuf et non immatriculé. * Offre de financement à l'achat à un taux de 0 % allant jusqu'à 48 mois (Yaris 2010, Corolla 2010 et Matrix 2010) et de 0 % allant jusqu'à 60 mois (Camry 2010) sur ces modèles neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 20 000 \$ financé sur 48 mois et sur 60 mois à un taux de 0 % donne respectivement des mensualités de 416,67 \$ et 333,33 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 20 000 \$. Les frais de transport et de préparation de 1 280 \$ (Yaris), de 1 320 \$ (Corolla et Matrix) et de 1 420 \$ (Camry) sont en sus. Aucun acompte n'est requis. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle.



faire toujours mieux

toyotaquebec.ca

EN BREF

Concepción déplacée de trois mètres

CHICAGO — Le séisme de magnitude 8,8 qui a frappé le centre-sud du Chili le 27 février a déplacé la ville de Concepción de plus de trois mètres vers l'Ouest, montre une étude dévoilée hier. Selon une étude de scientifiques chiliens et américains diffusée par l'Université de l'État d'Ohio, Concepción, la deuxième plus grande ville du Chili, se situe désormais 3,04 mètres plus à l'ouest qu'avant le séisme. Santiago s'est quant à elle déplacée de 27,7 cm vers l'Ouest. Buenos Aires, la capitale argentine, s'est déplacée de 4 cm vers l'Ouest. **AFP**

Une forte explosion mortelle au Pakistan

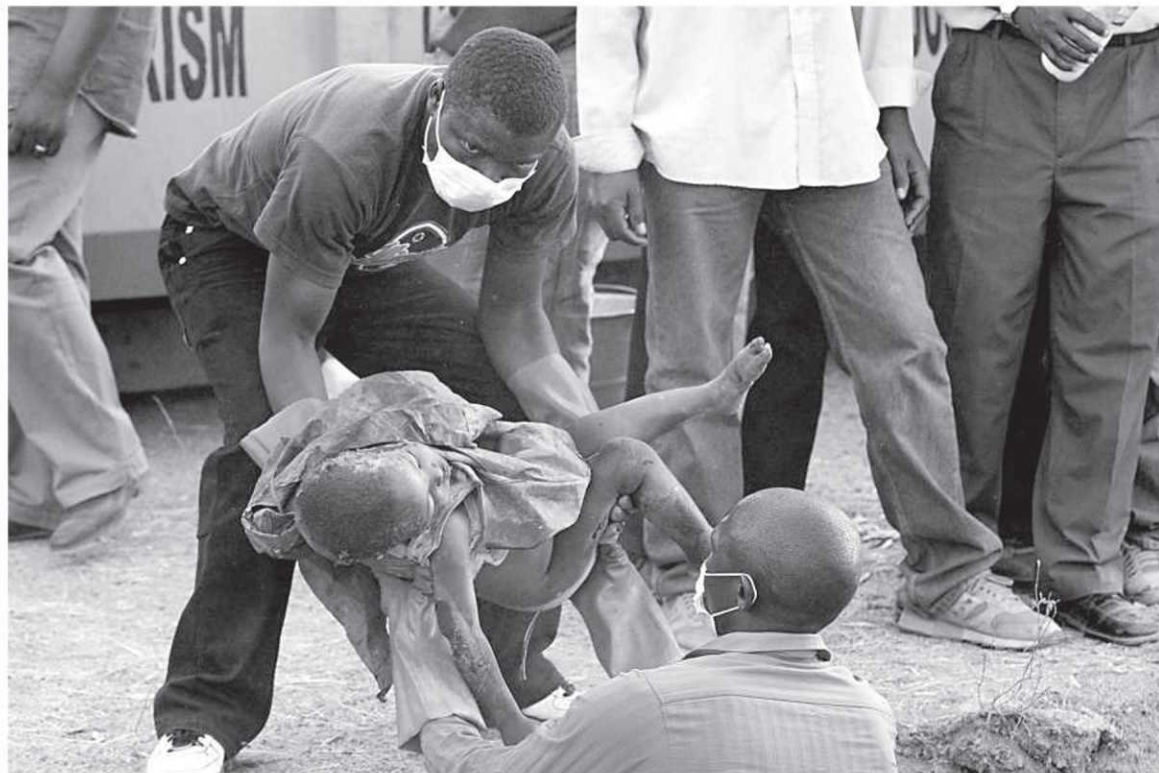
LAHORE — Une forte explosion a secoué hier un bâtiment abritant une agence de renseignement fédérale à Lahore, dans l'est du Pakistan, faisant au moins 13 morts et 61 blessés, dont plusieurs se trouvaient dans un état critique. Les talibans du Pakistan ont revendiqué l'attentat. Ils sont tenus pour responsables avec plusieurs groupes alliés d'attaques ayant fait plus de 600 morts depuis octobre, dont plusieurs dans des grandes villes du pays. **AP**

Le scoutisme et les Jeunesses hitlériennes

LONDRES — Le Britannique Robert Baden-Powell, fondateur du scoutisme, a été invité à rencontrer Adolf Hitler afin de tisser des liens entre son mouvement et les Jeunesses hitlériennes, selon des documents déclassifiés des services britanniques du renseignement intérieur. Le MI5 s'est intéressé de près aux activités de Baden-Powell après sa rencontre avec Hartmann Lauterbacher, chef d'état-major des Jeunesses hitlériennes, en 1937. **AFP**

Cuisine : les Anglais battent les Français

LONDRES — Les Français, qui s'enorgueillissent souvent de leurs talents aux fourneaux, passent moins de temps à la cuisine que les Britanniques et préparent des mets moins exotiques, selon un sondage de *Madame Figaro* et d'*Olive*, de la BBC. 72% des Britanniques cuisinent à la maison chaque jour, contre 59% des Français. Et quand ils sont dans leur cuisine, 50% des Britanniques passent plus de 30 minutes à cuisiner, contre 27% des Français. Ceux-ci mangent au resto trois fois par mois, contre deux fois pour les Anglais. **AFP**



Un travailleur de la santé soulève le corps d'un enfant tué pendant le massacre, en fin de semaine, de chrétiens par des musulmans dans le village de Dogo Nahawa, au Nigeria. Cette tuerie a fait au moins 500 morts. — PHOTO AFP

Massacre nigérian

Agence France-Presse

DOGO NAHAWA — Des pleurs et des gémissements secouent la foule. Le village de Dogo Nahawa enterre des dizaines de femmes et d'enfants, massacrés lors des tueries intercommunautaires qui ont fait au moins 500 morts en fin de semaine au centre du Nigeria.

Des excavateurs creusent le trou. Les corps déjà putréfiés de 40 victimes, tous des femmes et des enfants, sont alignés, attendant d'être mis en terre.

Les alentours du village se sont déjà transformés en cimetière. Des tombes fraîches étaient visibles hier, recouvertes par des feuilles de cactus.

C'est à Dogo Nahawa, l'un des trois villages chrétiens attaqués

au sud de Jos, qu'a été recensé le plus grand nombre de victimes.

Coupés à la machette, poignardés ou brûlés.

Les victimes, des chrétiens bekom, une ethnie de fermiers sédentaires, ont été tuées par des éleveurs nomades de l'ethnie fulani (peuhle), musulmans.

Le village est totalement sinistré. Environ deux tiers des maisons ont été brûlées.

L'attaque, coordonnée et organisée, selon de nombreux témoignages, a duré trois heures dans la nuit de samedi à dimanche.

Des assaillants s'étaient postés à l'entrée du village afin de couper la fuite aux habitants attaqués dans leur sommeil.

David Kyeng, un jeune gardien de Dogo Nahawa, a réussi à s'enfuir dans les collines environnantes. Il estime que les agres-

seurs étaient plusieurs centaines. «Je les ai vus tirer en l'air, faisant sortir les gens de leur maison, pour les tuer alors qu'ils tentaient de s'enfuir», relate-t-il.

Au lendemain des massacres, la tension est à son comble. Un journaliste musulman d'une radio locale, venu couvrir les enterrements à Dogo Nahawa, manque d'être lynché par une trentaine de jeunes villageois.

«C'est une provocation de venir ici après les actes perpétrés par les tiens contre nos enfants et nos proches», crie l'un d'eux.

Le journaliste est frappé à coups de pierres, jeté par terre. Un membre du gouvernement local s'interpose, est frappé à son tour, se relève le nez en sang. La police tire des coups de feu en l'air, et le journaliste blessé est exfiltré. Il sera hospitalisé à Jos.

Durs combats à venir contre les talibans afghans

Agence France-Presse

KABOUL — Les forces internationales vont être confrontées à de «très âpres combats» devant les insurgés dans les prochains mois, a averti hier à Kaboul le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, avant une nouvelle offensive prévue cet été à Kandahar, berceau des talibans.

«Sans aucun doute, il y a une évolution positive, mais je dirais qu'il est encore très tôt» pour se prononcer, a déclaré M. Gates à des journalistes.

Les forces internationales et afghanes doivent s'attendre à «des jours encore très difficiles», a-t-il dit. Il faut «faire encore plus».

LOTAN et l'armée afghane ont déclenché il y a trois semaines l'opération Mushtarak («Ensemble») à Marjah, dans la province du Helmand, un bastion taliban dans le sud du pays.

Cette démonstration de force a entraîné le déploiement de 15 000 soldats des troupes internationales et afghanes.

Le 25 février, les autorités afghanes ont hissé à Marjah un drapeau en signe de victoire. Depuis, les combats y sont très sporadiques, mais les centaines de bombes artisanales posées par les insurgés empêchent un retour à la vie normale.

C'est la première visite du chef du Pentagone depuis le lancement de l'opération Mushtarak, la plus vaste offensive de l'OTAN et de l'armée afghane depuis la chute des talibans en 2001.

Le général Stanley McChrystal a confirmé qu'après Mushtarak, l'OTAN déclencherait une offensive l'été prochain à Kandahar dès que toutes les troupes nécessaires seraient déployées.

Plus de 30 000 soldats américains supplémentaires doivent être déployés en Afghanistan d'ici à août 2010, 6 000 étant déjà arrivés.

De bonnes nouvelles pour Obama

Associated Press

WASHINGTON — Accaparé depuis plusieurs mois par ses difficultés en politique intérieure (réforme de la santé, économie), Barack Obama a profité en fin de semaine d'une petite bouffée d'oxygène venue de l'étranger : les élections irakiennes semblent avoir été un succès, et les Palestiniens ont accepté de reprendre les pourparlers indirects avec Israël, sous l'égide des États-Unis.

Le succès des élections irakiennes semble valider la déci-

sion des États-Unis de retirer leurs troupes de combat d'ici le 31 août, avant un départ du reste des forces de sécurité d'ici la fin de l'année. Le général Ray Odierno, chef des forces américaines en Irak, a estimé hier que le calendrier devrait être tenu.

Plusieurs partis donnaient hier la coalition menée par le premier ministre Nouri Al-Maliki en tête des élections législatives irakiennes, au vu des premiers dépouillements, alors même que les résultats définitifs ne sont attendus que dans quelques jours.

La commission électorale a fait savoir que la participation au scrutin se situait à 62% des électeurs inscrits, contre 76% en 2005. Si elle est inférieure à celle des premières élections législatives post-Saddam Hussein, la participation est supérieure à celle du scrutin provincial de l'an dernier, qui dépassait à peine les 50%.

Le scrutin apparaît également comme un succès politique pour Obama, qui avait fait campagne en 2008 sur un retrait de l'Irak pour recentrer ses efforts sur

l'Afghanistan et la lutte contre l'insurrection talibane.

Par ailleurs, la relance des négociations israélo-arabes est l'une des priorités étrangères de M. Obama, qui se heurte au refus du PM israélien Benyamin Netanyahu de mettre un terme définitif à la construction de colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. La formule des discussions indirectes, approuvée la semaine dernière par la Ligue arabe, doit permettre la reprise de pourparlers interrompus par l'offensive israélienne à Gaza en 2008.



ÉPISODE NEIGEUX EXCEPTIONNEL AU SUD DE LA FRANCE

Les chutes de neige extraordinaires qui se sont abattues depuis dimanche soir sur le sud de la France ont quitté la Provence et la vallée du Rhône hier après-midi et recouvert Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, en frappant particulièrement les Pyrénées-Orientales (PO). La Corse est entrée dans la liste des départements en alerte orange dans l'après-midi. Après l'arrêt de cette mesure pour le Gard, le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche, l'alerte a été levée en fin d'après-midi dans l'Hérault et le Tarn. Hier soir, les Pyrénées-Orientales et l'Aude demeuraient dans la liste avec l'Ariège, la Haute-Garonne et Andorre. Météo France prévoyait «la fin de l'évènement [...] pour 22h». Perpignan a été paralysée toute la journée sous 30 centimètres de neige et la préfecture a décidé en fin de journée que tous les établissements scolaires seraient fermés aujourd'hui en raison des risques de verglas qui devraient suivre les chutes de neige. Il faut remonter à 1974 pour retrouver un niveau d'enneigement similaire un 8 mars à Nîmes, dans le Gard, comme on peut le voir sur cette photo du célèbre Colisée. — PHOTO AFP

Séisme meurtrier de 6 en Turquie

Agence France-Presse

OKÇULAR — Les sinistrés du fort séisme qui a fait 51 morts hier dans l'est de la Turquie s'apprêtaient à passer la nuit dernière sous les tentes et autour des braseros, dans la crainte de nouvelles secousses.

Les recherches d'éventuels survivants ont pris fin hier, quelques heures après le tremblement de terre de magnitude 6 sur l'échelle de Richter qui a aussi fait quelque 70 blessés dans la province d'Elazig, située à 750 km à l'est d'Ankara, où plusieurs maisons de terre séchée se sont effondrées.

Les victimes, dont plusieurs enfants, ont été recensées dans cinq villages proches de l'épicentre, localisé à Karakoçan, dans la province d'Elazig, traversée par la faille sismique active d'Anatolie orientale.

«Il n'y a plus personne sous les décombres», a affirmé le gouverneur d'Elazig, huit heures après le tremblement de terre survenu à 4h32, heure locale.

Les recherches ont pris fin en milieu de journée, les secouristes ayant constaté qu'il n'y avait plus aucun survivant sous les décom-

bres. Le soir tombé et le mercure chutant aux alentours de zéro degrés Celsius, les sinistrés se sont regroupés autour des réchauds allumés aux entrées des tentes distribués par le Croissant-Rouge.

«Je n'ose pas entrer dans ma maison qui a subi des dégâts, de peur d'une nouvelle secousse», a expliqué Nimet Çiçek, une rescapée sexagénaire d'Okçular, un village kurde de 860 habitants, où l'on dénombre 18 morts.

Le village est situé à flanc de montagne, à 1800 mètres d'altitude. Au loin, on voit les pics enneigés des majestueuses montagnes avoisinantes.

La famille de Nimet Çiçek s'est entassée dans deux tentes, les enfants tenus au chaud sous des couvertures.

Le séisme a surpris les villageois dans leur sommeil.

«Je me suis précipitée dehors, j'ai regardé à gauche et à droite, pour constater qu'il n'y avait plus de maisons, tout s'était effondré», a témoigné une rescapée qui n'a pas donné son nom. Elle a expliqué avoir retiré de ses mains, des gravats d'une maison, les cadavres de deux enfants, ses cousins.

AUTOVEDETTE

MARLIN® est le seul à vous offrir un modèle Camaro, édition «Transformer» à Québec



AUSS
9 CAMARO
EN MAIN!

MARLIN®
CHEVROLET® BUICK® GMC®

2045, rue Frank-Carrel (via la voie de service du boul. Charest Est)
418 688-1212 | marlinchev.gm.ca

30 000 performances
qui méritent toutes
une place sur le podium.

Nos félicitations au comité organisateur des Jeux d'hiver 2010.

Workopolis est fière d'avoir été partenaire des Jeux d'hiver 2010. À titre de recruteur officiel en ligne pour tous les postes permanents, temporaires et bénévoles, nous avons contribué à faire passer l'équipe du COVAN de 275 employés à plus de 30 000. Et pour couronner le tout, ils ont réalisé collectivement une performance digne d'une médaille d'or.



Transparence minimale

Pierre-Paul Noreau

ppnoreau@lesoleil.com



Après le discours du Trône mercredi et le débat sur le budget jeudi et vendredi, l'opposition à la Chambre des communes a vite ramené à l'avant-scène le dossier le plus embarrassant pour le gouvernement de Stephen Harper, soit celui de la torture subie par les prisonniers remis aux autorités afghanes par les Forces armées canadiennes.

Libéraux, bloquistes et néo-démocrates avaient un argument supplémentaire pour réclamer que la lumière soit enfin faite dans ce dossier. La Presse Canadienne vient en effet de révéler que «des agents du Service canadien du renseignement de sécurité [SCRS] ont joué un rôle crucial dans les interrogatoires de combattants talibans capturés par les troupes de la coalition internationale en Afghanistan». Les espions du SCRS pourraient notamment avoir recommandé le transfert de prisonniers, conscients des conséquences pour ceux-ci, et ce, à l'époque où le conflit devenait hors de contrôle, en 2006.

Ces éléments accréditent la thèse que les autorités canadiennes connaissaient le sort qui attendait les détenus remis entre les mains des services de renseignement afghans, contrairement à ce qu'a soutenu le gouvernement conservateur jusqu'ici. Pire, des agents canadiens pourraient avoir été liés ou à l'origine de séances d'interrogatoire contrevenant à la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre.

La thèse du fonctionnaire des Affaires étrangères, Richard Colvin, semble donc se confirmer. Installé en Afghanistan en 2006, ce dernier a en effet soutenu en commission parlementaire avoir plusieurs fois alerté ses patrons sur le sort réservé aux Afghans transférés par les Forces armées canadiennes, mais sans que cela entraîne de changements sur le terrain.

En annonçant vendredi qu'il avait confié à l'ex-juge de la Cour suprême Frank Iacobucci, la tâche de discriminer ce qui pourrait être rendu public dans les dossiers gouvernementaux sur l'Afghanistan, dossiers réclamés depuis des mois par l'opposition,

le premier ministre Harper croyait peut-être avoir réussi à mettre un peu le couvercle sur la marmite. Mais la controverse a repris de plus belle malgré la prorogation et la pause olympique.

Le chef conservateur aurait pourtant pu agir hier pour calmer le jeu en donnant les détails du mandat confié à M. Iacobucci, et particulièrement l'échéance imposée pour faire connaître les conclusions de son examen. Celles-ci doivent en effet venir rapidement, l'opposition ayant toute la légitimité pour avoir accès aux documents lui permettant de demander des comptes au gouvernement.

Malheureusement, le chef conservateur a encore opté pour la gestion partisane des affaires gouvernementales plutôt que pour la transparence. En agissant de la sorte, il alimente la suspicion à l'égard du comportement de son gouvernement.

Stephen Harper alimente la suspicion par son approche partisane

Sur le fond, personne ne conteste que la divulgation de certaines informations pourrait nuire aux troupes canadiennes déployées au pays d'Hamid Karzai et que celles-ci doivent donc rester secrètes. Mais en même temps, Stephen Harper ne peut non plus continuer à se moquer des institutions parlementaires comme il le fait depuis son entrée en fonction et passer outre au vote majoritaire du Parlement qui a réclamé l'accès aux documents sur l'Afghanistan.

Ancien sous-ministre de la Justice et commissaire responsable en 2008 d'une enquête sur les allégations de tortures subies dans des prisons étrangères par trois Canadiens d'origine arabe, Frank Iacobucci est la personne toute désignée pour discriminer l'information à rendre publique. Intelligent et conscient des enjeux, l'ex-juge a sans doute accepté de remplir son mandat avec célérité. M. Harper serait sage de le confirmer.

L'INSTINCT DE TUEUSE...



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

«Pas grave! Je vais me faire 200 000 Oscars virtuels en 3D»
— JAMES CAMERON, RÉALISATEUR D'AVATAR

CARREFOUR DES LECTEURS

En mission commandée?

En réaction au texte «Naema, l'envers du niqab»

Chère Naema. Vous vous êtes sentie humiliée lorsque vous avez été expulsée du Cégep St-Laurent. Je vous signale que vous l'avez cherchée votre humiliation, et elle me laisse de glace. Vous avez obtenu pendant 10 mois des accommodements déraisonnables sans aucun compromis de votre part. Vous avez le culot de porter plainte à la Commission des droits de la personne. Vous êtes la démonstration que les islamistes extrémistes ne veulent rien savoir de s'intégrer à la communauté québécoise et canadienne. La question qui demeure : pourquoi êtes-vous venue vivre ici? Je commence à penser que vous êtes en mission commandée par les islamistes extrémistes pour tester les limites de notre système démocratique. Si nos valeurs ne vous conviennent pas, chère Naema, il n'y a personne qui vous force à rester ici. Par contre, si vous êtes intéressée à vous intégrer dans notre beau pays, vous êtes la bienvenue... sans votre niqab et vos demandes d'accommodements déraisonnables.

Raynald Crépin
Québec

Et si les députés donnaient l'exemple

Comment réduire les dépenses du gouvernement autrement qu'en coupant le salaire des fonctionnaires? Pourquoi ne pas réduire le nombre de députés à l'Assemblée nationale de 125 à 75 députés? En Ontario, le nombre de députés provinciaux et fédéraux est le même, soit 103 députés. Or il y a 75 députés du Québec à la Chambre des communes. Si on appliquait la règle du même nombre à l'Assemblée nationale, cela simplifierait la carte électorale. Les circonscriptions seraient les mêmes et nous sauverions beaucoup d'argent année après année. Il est de toute façon peu logique qu'une province qui a trois millions d'habitants de moins que l'Ontario ait plus de députés pour la représenter... Enfin, si les députés prenaient cette décision, ils pourraient mieux faire face aux groupes de pression au moment de couper dans les subventions aux entreprises, aux garderies et aux différentes organisations paragouvernementales, les députés s'étant eux-mêmes serré la ceinture. Citation de John Fitzgerald Kennedy : Ne vous demandez pas ce que le gouvernement peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le gouvernement.

Martin Mercier, Québec

La «Smiling Shoe»

J'ai été consterné de voir La Bottine Souriante participer aux cérémonies de clôture des Olympiques de Vancouver. Je trouve inadmissible que ces fiers représentants de la culture québécoise se soient abaissés à participer à un pathétique exercice de *nation building* canadien. Un tel manque de patriotisme doit être dénoncé. J'estime que seuls les artistes membres en règle du Parti québécois, du Bloc et possiblement de Québec Solidaire devraient être habilités à porter bien

haut le flambeau de la culture québécoise. Je présume donc que les musiciens de La Bottine Souriante sont membres de ces partis. Le cas échéant, j'espère que les autorités de ces partis prendront les moyens pour les dénoncer et possiblement ramener ces brebis égarées dans le droit chemin, celui qui nous mènera tous enfin à la liberté! Entretemps, j'invite les souverainistes — les seuls dignes à apprécier la culture québécoise — à boycotter les disques et les spectacles de la «Smiling Shoe».

Jean-Luc Bilodeau
Québec

RIMOUSKI

Le projet des deux tours débloque

Carl Thériault
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le projet immobilier le plus important de l'histoire récente de Rimouski, soit la construction de deux tours à logements de 50 millions \$, arrive dans son dernier droit.

Un moment bloqué par une question de disponibilité de stationnement dans cette partie du centre-ville, le projet aurait désormais le feu vert mais à deux conditions, selon l'Association des propriétaires riverains. Le groupe propose d'échanger 248 espaces de stationnement pour 75 vignettes gratuites et le statu quo au sujet de l'utilisation de la place des Vétérans comme stationnement «disponible au public en général» jusqu'à toute autre entente avec les propriétaires riverains concernés.

«Le marché est bon. On demande à la municipalité d'avoir 75 vignettes sans payer en leur donnant 248 espaces de stationnement dédiés. Rimouski nous propose de son côté 62 espaces de stationnement qu'on nous demande de payer», a déclaré hier Jean-Paul Dumais, président de l'Association des propriétaires riverains qui a, dans ce dossier, l'appui du promoteur immobilier Réseau Sélection.

La municipalité et les propriétaires riverains sont toujours en désaccord au sujet de la servitude des stationnements qui empêche la construction des deux tours de la firme Réseau Sélection. Ce projet, sur front de mer au centre commercial La Grande Place, a été annoncé en septembre 2008, il y a presque deux ans.

«Ce n'est pas un ultimatum. Notre but est de renseigner le public et non pas de faire pression



La firme Réseau Sélection souhaite construire deux tours au centre-ville de Rimouski au coût de 50 millions \$. Ci-dessus, la maquette du projet initial, qui a subi quelques transformations depuis. — PHOTO RÉSEAU SÉLECTION

sur la municipalité. Nous voulons que le projet de 50 millions \$ réussisse. Les personnes que l'on a injustement qualifiées de récalcitrants ou de profiteurs font de grands efforts depuis plusieurs mois pour trouver un dénouement souhaitable à l'impasse. Mais pour nous, on ne peut pas passer à côté des 75 vignettes et de la place des Vétérans. Le promoteur m'a dit qu'il allait faire pression sur le maire de Rimouski. Je souhaite une autre rencontre avec le maire et le

promoteur Rémi Vigneault de Réseau Sélection.»

QUÉBEC RÉTICENT

Jusqu'ici, Québec s'est montré très réticent à faire voter par les députés de l'Assemblée nationale un projet de loi privé déjà déposé qui accorderait à la municipalité le pouvoir de modifier l'acte de servitude consenti en 1975 par Rimouski à l'Association des propriétaires riverains.

«Un projet de loi privé serait un dangereux précédent parce qu'il

s'agit d'un projet d'une compagnie privée et non pas d'une expropriation pour une rue, un aréna ou une salle de spectacle. C'est assez particulier», a ajouté Christian Dumais, aussi de l'Association des propriétaires riverains.

Les autorités municipales doivent obtenir l'accord des 94 membres de l'Association des propriétaires riverains avant d'autoriser ce projet, dont Immo-Crédit, propriétaire de l'important édifice commercial du Trust Général, situé à l'est de la place des Vétérans.

Déclaration controversée : Nancy Charest se défend depuis le Mexique

Johanne Fournier
Collaboration spéciale

MATANE — La candidate libérale de Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia, Nancy Charest, a interrompu ses vacances au Mexique afin de riposter, 11 jours plus tard, à la polémique créée autour d'une déclaration faite à

La Voix gaspésienne et qui s'est répandue partout au pays.

M^{me} Charest nie avoir dit que son chef, Michael Ignatieff, n'avait pas la capacité de donner toute la place qui revient aux Québécois. «Questionnée sur la situation de M. Coderre, j'ai indiqué que sa décision était basée sur le fait qu'il considérait très important d'avoir toute la marge de manœuvre pour

exercer la fonction qui lui avait été confiée et que, dans le cas contraire, il ne pouvait rester en fonction», a-t-elle précisé dans un courriel expédié du Mexique. «Je n'ai jamais porté de jugement de valeur sur M. Ignatieff. La seule chose que j'ai mentionnée, c'est que je comprenais la position de M. Coderre et qu'il était important que les décisions prises par les re-

présentants du Québec puissent être maintenues.

«Je ne comprends pas que, suite à cette interprétation erronée de mes paroles, on puisse permettre de donner à mon adversaire des arguments basés sur ces propos erronés. Je considère important que la population puisse connaître la teneur exacte de mes propos et que nous ne versions pas dans le sensa-

tionnalisme journalistique comme d'autres médias nationaux.»

Son adversaire, le candidat bloquiste Jean-François Fortin, a récupéré la citation en laissant entendre qu'il s'en servirait en campagne électorale. «Mon adversaire a raison, dit-il. Michael Ignatieff et le Parti libéral du Canada n'ont pas la capacité de bien défendre les intérêts des Québécois.»

3010452

Grande conférence de la Société des communicateurs

Dr Clotaire Rapaille

PSYCHANALYSTE DES MARQUES

Une occasion unique ouverte à tous

Grande conférence de la Société des communicateurs
«La recette pour décoder Québec»

Venez entendre celui qui fait parler le tout Québec. Le psychanalyste et gourou du marketing, le Dr Clotaire Rapaille, vous entretiendra sur sa mission qui consiste à dénicher une nouvelle image de marque pour la ville de Québec ainsi que ses méthodes pour y arriver.

Le mercredi 10 mars à 7 h 30 au Centre des congrès de Québec
Prix pour les non-membres de la Société des communicateurs : 140 \$
Prix pour les membres : 125 \$
Inscription : www.socom.ca/inscription
Information : 418.640.2512

Partenaires

3009466

CETTE ANNÉE, PASSEZ À L'ACTION

ÇA ROULE EN 2010

Location à partir de **359\$*** par mois/48 mois Taxes en sus

Ou à l'achat au comptant à partir de **25 995\$^o** Taxes, transport et préparation en sus

FORESTER 2.5X 2010

UNE SEULE ET UNIQUE ADRESSE!

À la location :

- Comptant exigé : 857,85 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 390,44 \$ (taxes incluses)

Option SUBARU

www.optionsubaru.com

2505, boul. Henri-Bourassa
418 648.9518

* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. ^o Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 31 mars 2010.

La Marche mondiale des femmes est lancée

RIMOUSKI — Le coup d'envoi du volet québécois de la troisième Marche mondiale des femmes a été donné hier à l'hôtel de ville de Rimouski par la table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent.

Rimouski sera le point de chute de ce rassemblement le 17 octobre au parc Beauséjour. Une copie des revendications a été remise aux députés Danielle Doyer (Matapédia), Irvin Pelletier (Rimouski) et Jean D'Amour (Rivière-du-Loup). La Charte mondiale des femmes pour l'humanité a été remise au maire de Rimouski, Eric Forest.

Ces mesures souhaitées concernent le travail et l'autonomie économique des femmes, le bien commun et l'accès aux ressources, la paix et la démilitarisation, la violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes et le droit des femmes autochtones. **Carl Thériault (collaboration spéciale)**

Sur le Web

lesoleil.cyberpresse.ca

PARLONS D'ARGENT

Pierre Juneau et Jean Courchesne nous parlent d'impôt et de planification financière : cyberpresse.ca/le-soleil/affaires

AFFRONTER LA CRISE

Découvrez des entreprises qui ont su affronter la crise : cyberpresse.ca/le-soleil/affaires

affaires

TORONTO	11 963,84	- 11,30	↓
TSX 60	702,60	- 0,12	↓
NASDAQ	2332,21	+ 5,86	↑
NEW YORK	10 552,52	- 13,68	↓
LE DOLLAR	+ 0,27	97,31	↑ _{€US}

La croissance continue

La construction de logements locatifs n'a pas dérogé en février dans la région de Québec

Gilbert Leduc

gleduc@lesoleil.com



Si le nombre de mises en chantier de maisons individuelles a fait du surplace en février dans l'agglomération urbaine de Québec, la construction des logements collectifs continue de battre la mesure à un rythme endiable.

Selon les données dévoilées hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 273 logements collectifs, principalement des immeubles traditionnels d'appartements, ont levé de terre au cours du mois de février dans l'agglomération urbaine de la Vieille Capitale.

Pour le mois de février 2009, la SCHL en avait répertorié 128.

Quant au nombre de mises en chantier de maisons individuelles, il a chuté d'un maigre 3 % entre les mois de février 2009 et 2010, passant de 63 à 61.

La SCHL a poussé un peu loin l'analyse de ses données et a déterminé que l'ensemble des mises en chantier avait connu

une croissance importante entre le mois de janvier 2009 et le mois de février 2010 dans l'agglomération urbaine de Québec. Elles sont passées de 291 à 667.

LE MARCHÉ SERA TRÈS ACTIF

Dans le seul segment des logements collectifs, les mises en chantier ont progressé de 178 à 479 au cours de cette période.

Analyste de marché pour la région de Québec à la SCHL, Elisabeth Koulouris affirme que les données pour les deux premiers mois de 2010 tendent à confirmer les prévisions établies pour l'année en cours. «Le marché sera très actif au cours des six premiers mois de 2010 et il ramera au ralenti par la suite.»

Pour l'agglomération urbaine de Québec, la SCHL prévoit 5300 mises en chantier en 2010. De ce

nombre, 1600 seront des maisons individuelles. Dans le marché des logements collectifs, 3700 mises en chantier sont attendues, soit 1400 immeubles traditionnels d'appartements, 1300 condominiums et 1000 jumelés et duplex.

La rareté de logements vacants sur le marché — le taux d'occupation se situe à 0,6 % — pousse les entrepreneurs à lancer de nouveaux chantiers.

D'autres facteurs expliquent également le bouillonnement actuel dans le secteur immobilier résidentiel : des prêts hypothécaires bas, la vigueur du marché de la revente et des conditions climatiques avantageuses permettant d'amorcer des projets de construction plus rapidement que prévu.

AU CANADA ET AU QUÉBEC MAINTENANT...

Pour l'ensemble du Canada, le nombre de mises en chantier a continué son ascension en février pour se chiffrer à 196 700, soit 11 300 de plus qu'en janvier.

La croissance s'est fait sentir un peu partout au pays à l'exception du Québec où le nombre de mises en chantier a chuté de 14,1 %. De 48 100 unités en janvier, ce nom-

bre est passé à 41 300 unités entre les mois de janvier et de février.

Les mises en chantier ont progressé de 28,6 % en Ontario, de 14,3 % dans les provinces de l'Atlantique, de 10,8 % dans les Prairies et de 8 % en Colombie-Britannique.

«L'intensification des mises en chantier d'habitations en février a été essentiellement observée dans le segment des logements collectifs, et tout particulièrement dans la région de Toronto», a signalé l'économiste en chef du centre d'analyse de marché de la SCHL, Bob Dugan.

Au sujet des résultats obtenus par les centres urbains québécois, l'économiste principal du Mouvement Desjardins, Benoît P. Durocher a indiqué «que la diminution de février ramène le nombre de mises en chantier à un niveau plus conforme à nos prévisions pour l'ensemble de l'année 2010. Une certaine stabilité pourrait donc être observée au sein des mises en chantier québécoises au cours des prochains mois.»

Rappelons que les résultats du mois de janvier avaient fait écarquiller les yeux des observateurs.

Ensemble, les régions de Gatineau, de Montréal, de Québec, de Saguenay, de Sherbrooke et de Trois-Rivières avaient enregistré une croissance de 52 % des mises en chantier.



5300
mises en
chantier
prévues en 2010

Les 5300 mises en chantier se répartissent comme suit :

1600
maisons
individuelles

3700 logements collectifs
dont 1400 immeubles traditionnels
d'appartements, 1300 condominiums et
1000 jumelés et duplex

14,1 % de chute

La croissance s'est fait sentir un peu partout au pays à l'exception du Québec où le nombre de mises en chantier a chuté de 14,1 %

GM : fermetures maintenues

→ Les concessionnaires canadiens de GM dont la fermeture a été annoncée n'auront pas la possibilité de rester ouverts comme cela a déjà été offert à certains marchands américains du constructeur automobile. Un porte-parole de GM Canada, Tony LaRocca, a indiqué hier que la décision de réintégrer 661 concessionnaires au sud de la frontière n'aurait aucune influence sur les 240 concessionnaires canadiens devant fermer leurs portes. Les scénarios américain et canadien sont totalement différents puisque GM Canada n'a jamais eu à demander la protection de la loi sur les faillites, a expliqué M. LaRocca.

La Presse Canadienne

**De bonnes nouvelles pour DiagnoCure**

→ Le titre de DiagnoCure (TSX de croissance : CUR) à la Bourse de Toronto a gagné 0,19 \$ hier pour clôturer la journée à 1,38 \$ à la suite de la publication d'un communiqué annonçant que de nouvelles études mondiales prouvaient l'utilité clinique de son test Progensa PCA3. «Les résultats démontrent que le test peut aider à déterminer si les hommes chez qui on suspecte un cancer de la prostate devraient subir une nouvelle biopsie, de même qu'à prédire le risque de souffrir d'un cancer malin», annonce la société des sciences de la vie de Québec. Signalant que ces études s'étaient déroulées sur une période de quatre ans, le président de DiagnoCure, le Dr Yves Fradet, a indiqué que le test PCA3 peut offrir une réponse beaucoup plus fiable que les tests traditionnels. «Il peut aider à réduire les biopsies de prostate inutiles et à mieux identifier les patients qui souffrent d'un cancer malin, ce qui représente une avancée importante pour offrir des soins individualisés aux patients.» DiagnoCure détient les droits exclusifs de ce test diagnostique qui est développé et commercialisé par son partenaire américain Gen-Probe. **Gilbert Leduc**

Plus de profits pour Le Groupe TVA

→ Malgré une baisse des revenus dans le secteur de l'édition, le Groupe TVA (TSX : TVA.B) a accru son bénéfice net au cours de son dernier trimestre de l'exercice 2009 se terminant le 31 décembre. L'entreprise de communication a enregistré un bénéfice net de 21,1 millions \$, soit 89 ¢ par action, durant ce trimestre. Il s'agit d'une amélioration par rapport au trimestre correspondant de l'année 2008, alors que le bénéfice net de TVA avait été de 14,5 millions \$, ou 61 ¢ par action. Des revenus de 128,5 millions \$ ont été enregistrés pendant le dernier trimestre. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à ceux de 127 millions \$ réalisés un an plus tôt. Les revenus publicitaires du secteur de l'édition ont connu une régression de l'ordre de 8,2 % au cours du trimestre, comparativement au trimestre correspondant de 2008.

La Presse Canadienne

ENTENTE DE PRINCIPE CHEZ ABITIBIBOWATER

Satisfaction et scepticisme

Michel Corbeil
mcorbeil@lesoleil.com



L'entente de principe que le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier a conclue avec AbitibiBowater laisse sceptique l'autre centrale syndicale qui représente des employés de la papetière, la CSN.

En fin de semaine, le SCEP a annoncé qu'il soumettra aux membres qu'il a dans les usines de la compagnie un accord plus que satisfaisant pour renouveler la convention collective.

Les porte-parole du Syndicat se sont réjouis d'avoir écarté tout danger de coupe dans les régimes de retraite et dans les pensions versées aux retraités par l'entreprise qui est toujours menacée de faillite. La consigne chez les dirigeants syndicaux et leurs vis-à-vis patronaux a été de ne fournir aucun détail sur les concessions demandées aux employés.

En entrevue téléphonique, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a laissé entendre qu'elle n'y croit pas. «Je suis très, très prudente. Ce que nous observons à nos tables de négociations, c'est que les demandes de l'employeur sont colossales.»

M^{me} Carbonneau a rapporté qu'Abitibi vise à réduire de 30 % le «bloc conditions de travail», que ce soient les salaires, les vacances, les primes en tous genres. «C'est un énorme motton!»

Elle estime que l'entreprise veut toujours une coupe de la même amplitude dans le régime de retraite. Dans sa recherche d'équilibre — AbitibiBowater traîne un déficit actuariel de 1,3 milliard \$ — «les sommes que l'entreprise est prête à injecter sont dérisoires. Des bénéfices d'un fonds de pension, ça se paye et ça suppose une capitalisation suffisante.»

La présidente a déduit que l'hypothèse repose sur un appel «à la rescousse d'un troisième parte-

naire», le gouvernement. Or, ce dernier n'a pas été contacté, a-t-elle dit. «Je préférerais doubler les prestations, a ironisé M^{me} Carbonneau. [...] Mais je n'entretiendrai pas d'illusions. Je trouve que c'est d'une cruauté.»

RÉPLIQUE

Joint à Ottawa par *Le Soleil*, le secrétaire trésorier du SCEP, Gaétan Ménard, a répliqué que pas le moindre investissement n'a été demandé au gouvernement québécois pour le maintien du régime et la garantie des prestations aux retraités.

La solution du SCEP passe par un simple étalement dans le temps des montants dus par AbitibiBowater. «Je suis confiant que le gouvernement sera d'accord.» La CSN a déjà laissé entendre que les rendements nécessaires dans un tel cas relevaient de la «pensée magique».

Gaétan Ménard a indiqué qu'une nouvelle formule pour la retraite devrait voir le jour. «Je ne dirais pas» que les prestations seront moins généreuses. Les rentes seront, en fait, semblables, a-t-il commenté sans donner de détail.

« Je suis très, très prudente. Ce que nous observons à nos tables de négociations, c'est que les demandes de l'employeur sont colossales »

— Claudette Carbonneau, présidente de la CSN

Par ailleurs, des rumeurs ont commencé à circuler sur l'ampleur des baisses de salaire exigées par le géant des pâtes et papiers. Un média a avancé que cela sera de 30 %.

Le dirigeant du SCEP a nié vigoureusement qu'une coupe de



La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a dit qu'elle ne croyait pas à l'entente. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

cet ordre soit envisagée. «C'est inexact. C'est faux.»

M. Ménard n'a pas voulu préciser l'ampleur des «sacrifices» que devront effectuer les syndiqués, à ce sujet. La Presse Canadienne cite des sources qui avancent qu'en matière de salaire, le fléchissement sera de l'ordre de 10 %, tel qu'accepté par les travailleurs de la Kruger.

CHARLEVOIX

À Clermont, dans la région de Charlevoix, le président du syndicat (CSN) de l'usine locale, Claude Turcotte, a confirmé qu'il sort d'une ronde de négociations de trois jours, sans entente entre les mains.

«On ne change pas notre but. On veut tout faire pour que la compagnie se tienne debout et traverse la crise. À partir de ça, on négocie. Mais tant que je n'ai pas d'ententes, je n'avance pas de chiffres», a-t-il dit.

Pour la première fois, c'est une négociation regroupée que mène l'unité syndicale clermontoise. Ils

sont assis à la même table que leurs collègues d'Alma, de Kénogami et de Grand-Mère, tous adhérents à la CSN.

Selon un porte-parole de la com-

pagne, dans ses installations québécoises, le SCEP représente 1800 personnes; la CSN, 1100.

Avec la collaboration de Sylvain Desmeules

Entente chez Papiers Fraser

EDMUNDSTON — Les travailleurs de l'usine Papiers Fraser d'Edmundston au Nouveau-Brunswick ont voté à 69,3 % en faveur de l'entente intervenue entre la partie patronale et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

En vertu de ce vote majoritaire, l'entente de modification du régime de retraite et l'acceptation des conditions exigées pour la restructuration de l'entreprise sera ratifiée.

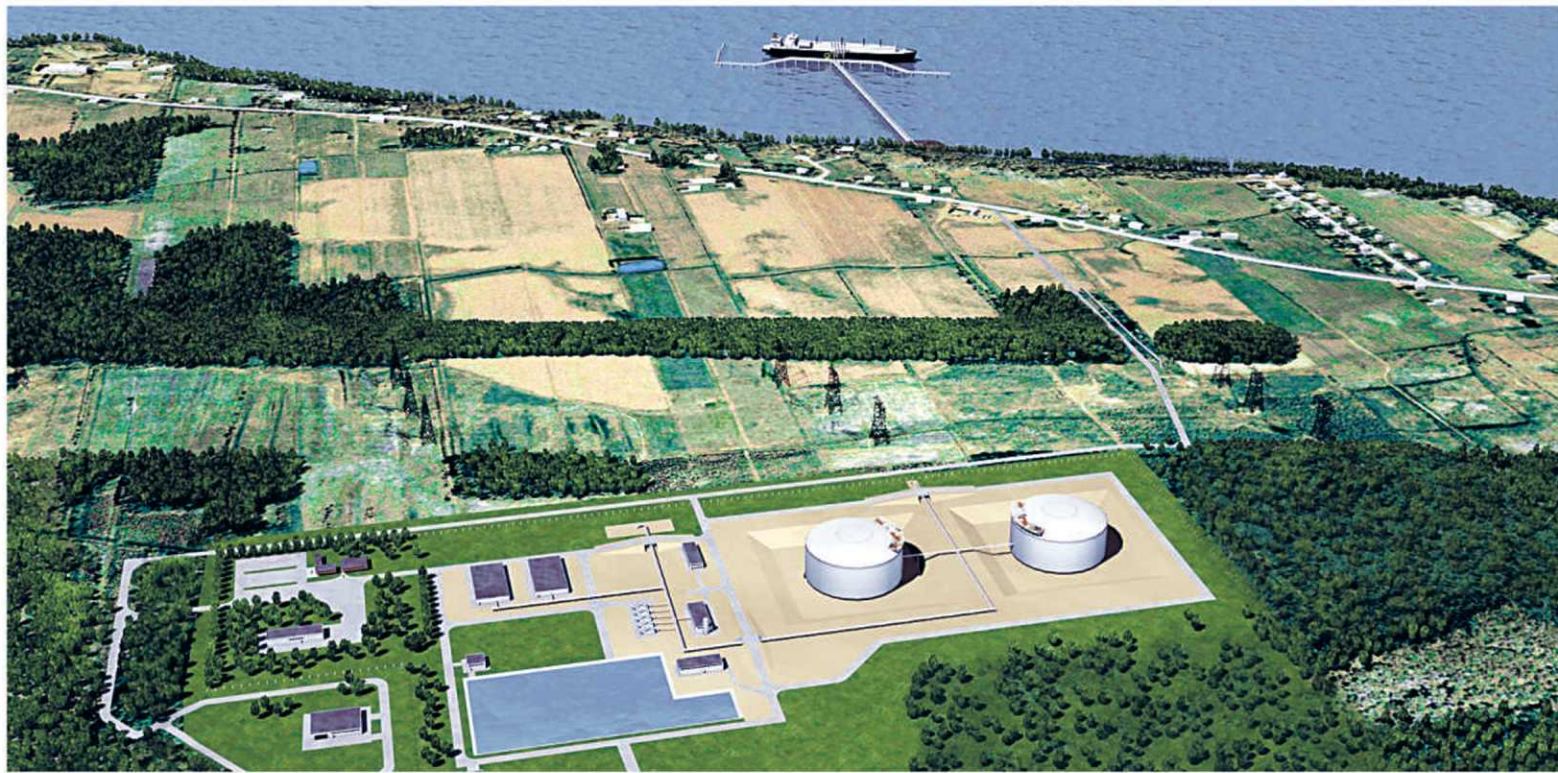
Selon le vice-président pour la région de l'Atlantique du SCEP, Ervan Cronk, les membres du syndicat ont dû prendre une décision difficile, mais qui était «le moindre de deux maux».

Il estime qu'après de longues négociations, les dommages sur les retraités et les employés actifs ont été amoindris et ils pourront obtenir à peu près 10 % de plus que ce qui était prévu au départ. Le SCEP a par contre précisé que la lutte pour restaurer les régimes de retraite se poursuivra. M. Cronk estime que le litige a démontré qu'actuellement, des compagnies peuvent s'en prendre aux retraités et aux travailleurs au nom de la restructuration.

La Presse Canadienne

RABASKA

Des propos mal interprétés



Le projet de port méthanier à Lévis ne bat pas de l'aile, à en croire les représentants de Rabaska et de Gaz Métro. — ESQUISSE LE SOLEIL

Michel Corbeil
mcorbeil@lesoleil.com

Contrairement à ce qu'a laissé entendre le patron de SNC-Lavalin, Rabaska n'est pas un projet qui «bat de l'aile», soutiennent ses promoteurs. Et SNC n'aurait pas l'intention de retirer ses billes de chez Gaz Métro, un des trois partenaires dans ce projet pour aménager un terminal méthanier à Lévis.

Hier, des représentants de Rabaska et de Gaz Métro ont réagi à une déclaration de Pierre Duhaime, parue dans *La Presse*. Le président et chef de la direction de la puissante firme d'ingénierie laisse entendre que le temps que prend le projet à lever de terre

l'incite à vendre sa participation dans Gaz Métro.

La porte-parole du distributeur gazier a insisté que le départ de SNC-Lavalin ne peut provoquer d'impact sur la suite des choses. La firme de M. Duhaime n'a jamais été engagée dans Rabaska, a plaidé Marie-Noëlle Canot. Et le dossier demeure «très actif», a-t-elle fait valoir.

Le relationniste de Rabaska a précisé que le travail se poursuit toujours au sein des promoteurs. Simon Poitras a signalé qu'en fin d'année, les promoteurs ont conclu des transactions pour se porter acquéreur des terrains nécessaires pour l'implantation éventuelle des installations pour transborder du gaz naturel.

Des transactions totalisant

7,5 millions \$. M. Poitras a souligné qu'en outre, les études sur l'effet psycho-social de l'aménagement du terminal sur la rive sud ont démarré. Il a signalé que c'est aussi le cas des travaux pour intégrer «de façon plus esthétique» le futur complexe industriel dans son environnement.

Le pdg de SNC-Lavalin aurait été cité hors contexte selon la porte-parole de la firme d'ingénierie

Le porte-parole de Rabaska n'a pas voulu commenter la déclaration du haut dirigeant de SNC-La-

valin. En décembre, lors d'une visite à Moscou, le premier ministre Jean Charest avait laissé tomber que le «projet n'est pas mort, mais il n'est plus actif». M. Poitras s'est inscrit évidemment en faux contre cette affirmation.

En fin de journée, la vice-présidente aux communications de SNC-Lavalin, Leslie Quinton, a plaidé que son patron a été cité «hors contexte». Lorsqu'il a parlé de Gaz Métro, M. Duhaime n'a fait que donner des exemples des examens qui ont cours pour acheter ou vendre des participations.

Mais, non, Pierre Duhaime n'a pas l'intention de le faire, de toute façon. Quant à Rabaska, «qui bat de l'aile», M^{me} Quinton a estimé que ce sont «un peu des mots mis dans la bouche du président».

TRANSFORMATION DU BOIS À CHANDLER

Saint-Elzéar remet en question sa participation

Gilles Gagné
Collaboration spéciale

SAINT-ELZÉAR — L'Association coopérative forestière de Saint-Elzéar remet en question sa participation dans le Centre intégré de transformation du bois de Chandler en raison de coûts trop élevés de transport, de manutention et d'approvisionnement du bois.

Le directeur général de la coopérative, Sébastien Roy, précise bien ne «pas partir en courant», mais il dit qu'avec les chiffres disponibles, il n'est pas possible pour l'entreprise d'être «concurrente au niveau international» avec les pro-

duits qu'elle souhaite fabriquer.

«Nous sommes prêts à nous asseoir avec tout le monde et revoir les chiffres. Mais dans le contexte actuel, il ne serait pas rentable de transporter nos sous-produits du sciage de Saint-Elzéar vers Chandler, pour les rediriger ailleurs ensuite», souligne M. Roy. Le complexe de Saint-Elzéar est visé pour produire au moins les panneaux.

Recrutée par la Conférence régionale des élus (CRE) à l'été 2009, la coopérative étudiait depuis lors la possibilité d'utiliser l'entrepôt de l'usine Gaspésia et de l'embranchement ferroviaire desservant l'ancienne papeterie pour établir en phases successives un com-

plexe de fabrication de granules de bois, une centrale de cogénération produisant de l'électricité et la chaleur alimentant un séchoir, de même qu'une manufacture de panneaux de construction. Une scierie de bois feuillu était aussi envisagée, mais la qualité du bois disponible exclut cette option. L'ensemble des autres initiatives peut totaliser de 18 à 20 millions \$.

«On visait l'approvisionnement de la centrale thermique des Îles-de-la-Madeleine pour écouler nos granules, mais Hydro-Québec n'envoie pas de signaux encourageants. Il faudrait alors être assez concurrentiel pour viser l'Europe. Ce n'est pas envisageable, mais on a des rencon-

tres cette semaine et la semaine prochaine à ce sujet», dit M. Roy.

«C'est sûr qu'on est déçu», souligne la mairesse de Chandler, Louisette Langlois, qui a appris la nouvelle du préfet de Bonaventure, Jean-Guy Poirier, vendredi lors de l'assemblée de la CRE. Je souhaite tout de même rencontrer la direction de la coopérative ainsi que les gens de la CRE afin de faire toute la lumière sur cette histoire», note-t-elle.

Pour sa part, le directeur général de la CRE, Gilbert Scantland, admet avoir été «surpris d'apprendre cela par le préfet parce qu'il y a encore 10 jours, nous avions eu une rencontre avec la coopérative justement sur ce projet».

Il indique en outre qu'une rencontre avec la direction de la coopérative est souhaitée dans les plus brefs délais. «Pour le moment, attendons de connaître les tenants et aboutissants de tout cela et ne paniquons pas.»

Avec la collaboration de Thierry Haroun

FAILLITES EN 2009

Québec ne s'en tire pas trop mal

Gilbert Leduc
gleduc@lesoleil.com

Passant au crible les résultats publiés la semaine dernière par le Bureau du surintendant des faillites, l'organisme de développement économique PÔLE Québec Chaudière-Appalaches en arrive à la conclusion que la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec s'en était tirée pas trop mal en 2009, alors que l'économie mondiale vacillait.

Alors que le nombre de faillites affichait des hausses de 17,8 % et de 25,9 % au Québec et au Canada, la RMR de Québec — qui regroupe principalement le territoire des villes de Québec et de Lévis — enregistrait un accroissement de 12,4 % des faillites en 2009 par rapport à 2008.

Selon le Bureau du surintendant des faillites, la RMR de Québec a enregistré 2595 faillites au cours de la dernière année. Économiste principal chez PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, Louis Gagnon explique que l'essentiel de la hausse provenait des consommateurs. Pas moins de 2469 consommateurs ont déposé leur bilan en 2009, ce qui représente un accroissement de 16,3 % par rapport à l'année précédente.

«À l'inverse, seulement 126 entreprises ont déclaré faillite dans la région de Québec en 2009, un repli de 31,9 % comparativement à 2008», fait-il remarquer en ajoutant que le bilan des entreprises régionales s'était amélioré. En effet, Québec a enregistré l'une des plus fortes baisses parmi les régions métropolitaines au Canada l'an dernier. «La réalisation des carnets de commandes et l'accroissement de la diversité industrielle ont contribué à ce dynamisme», précise Louis Gagnon.

«En dépit de l'assombrissement de la conjoncture économique en 2009, le nombre de faillites est demeuré près de la moyenne des cinq dernières années, qui tourne autour de 2500. De plus, la région a démontré plus de solidité par rapport à sa dernière récession, qui remonte à 1996. À cette période, plus de 3600 consommateurs et entreprises avaient déposé leur bilan.»

SITUATION PRÉCAIRE

Avec les difficultés que vivent actuellement les Chantiers Davis et les Papiers White Birch et la récente faillite du Groupe Alta, la situation demeure précaire pour les consommateurs et les entreprises de la région.

«Selon nos prévisions, le marché de l'emploi demeurera encore fragile en première moitié d'année, freinant ainsi l'amélioration des finances personnelles de certains ménages», conclut l'économiste.

Le procès Norbourg prise II

La Presse Canadienne

MONTREAL — Le ministère public tente d'éviter une répétition de la débâcle survenue au procès initial des cinq coaccusés dans l'affaire Norbourg en simplifiant les procédures.

La Couronne a en effet retiré les accusations de complot et de recyclage des produits de la criminalité qui pesaient contre Serge

Beugré, Jean Cholette, Félicien Souka, Rémi Deschambault et Jean Renaud. La procureure de la Couronne, M^e Julie Riendeau, estime que cette décision permettra de simplifier considérablement les procédures. «L'objectif est de faciliter la tâche de tous, a-t-elle affirmé. Cette décision a pour conséquence que la durée du procès va être réduite de presque la moitié et que la preuve documentaire va être réduite de

presque la moitié aussi.»

Le nombre total d'accusations passe donc de 722 à 607, une quantité qui demeure tout de même considérable, note l'avocat de Félicien Souka, M^e André Lapointe, qui salue quand même l'effort. «Il reste encore une montagne, a-t-il illustré. Mais je vous avoue que le fait d'avoir retiré les chefs de complot [...] c'est très difficile à expliquer à des jurés, ça. C'était vraiment d'une complexité incroyable. Ça fait cela de moins et c'est positif.»

L'avocat de Jean Cholette, M^e Walid Hijazi, y voyait aussi un allègement bienvenu.

«Les chefs de complot, par définition, sont des notions extrêmement complexes avec lesquelles monsieur et madame Tout-le-Monde sur un jury va nécessairement avoir de la difficulté parce que les juges, les avocats, les juristes, nous-mêmes avons de la difficulté avec ces notions.»

«Deuxièmement, a-t-il poursuivi, les chefs de recyclage des produits de la criminalité aussi sont des notions assez complexes et, dans le dossier Norbourg, amenaient une masse documentaire importante en termes de preuve.»

DEVANT UN JUGE SEUL

Du même souffle, le ministère public offre à la défense de tenir le procès devant un juge seul plutôt que devant un jury, cette fois, proposition qui recevra sa réponse le 22 mars. Cette proposition sera étudiée par la défense. Elle vise à éviter de remettre un dossier d'une telle complexité entre les mains d'un jury.

M^e Lapointe rappelle toutefois que c'est la Couronne qui a non seulement créé cette complexité mais qui en a forcé le traitement par un jury plutôt que par un juge seul.

«La Couronne comprend que, pour un jury, son acte d'accusation peut être compliqué. Mais c'est elle qui a pris la décision au début de le faire par voie d'accusation privilégiée [ce qui oblige la tenue d'un procès avec jury] et, surtout, de mettre cinq accusés dans le même dossier. C'est ça qui

rend la chose beaucoup plus complexe», a rappelé l'avocat.

La Couronne n'accuse plus les cinq hommes de complot

M^e Lapointe demeure convaincu qu'il aurait mieux valu de juger les accusés de façon indépendante et reproche au ministère public d'avoir voulu frapper un grand coup. «S'ils avaient été séparés, je pense que ça aurait simplifié les choses. Mais on a décidé de faire une affaire Norbourg et de mettre beaucoup d'accusations et là, on est pris avec ce que l'on a fait.»

SIMPLIFICATION

La procureure de la Couronne fait toutefois valoir qu'il y a une limite à la simplification, quoi qu'on en dise. «Ça reste un dossier de fraude d'une certaine complexité. On ne peut pas réduire cette complexité à néant. C'est justement pour faire en sorte de ne plus imposer cette tâche à un jury que l'on a offert de revenir devant un juge seul, même si ça demeure tout à fait compréhensible pour un jury», a soutenu M^e Riendeau.

Comme l'indique M^e Hijazi, toutefois, le fait d'aller devant un jury pourrait demeurer attrayant pour la défense.

«La première fois, la moitié du jury était prête à acquitter ces accusés. Qu'est-ce que ça nous réserve pour l'avenir? Je ne sais pas. Je prends acte de la demande d'aller devant un juge seul et nous allons l'étudier. Une chose est sûre, c'est que le retrait des chefs de complot et de recyclage des produits de la criminalité enlève de la matière contre nos clients.»

Il faudrait un consentement unanime de la part des avocats de la défense pour aller devant un juge seul à défaut de quoi, la cause reprendra à nouveau devant un jury.

AVORTEMENT

Le 26 janvier dernier, le procès des cinq coaccusés avait avorté alors que le jury s'était avéré dans l'incapacité complète d'en venir à des verdicts unanimes pour les cinq accusés, forçant la tenue d'un nouveau procès.

Les cinq hommes sont accusés de fraude et de fabrication de faux en marge de la vaste machination qui a floué plus de 9200 épargnants de leurs avoirs.

L'ancien pdg de Norbourg, Vincent Lacroix, a quant à lui plaidé coupable aux accusations qui pesaient contre lui et il a été condamné à 13 ans de pénitencier. Il sera éligible à une remise en liberté conditionnelle au sixième de sa peine, c'est-à-dire lorsqu'il en aura purgé 26 mois.

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

2028032



AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

Le 2 février 2010, le conseil d'agglomération de la Ville de Québec a adopté le Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur des travaux de cloisonnement et de ventilation aux bassins des filtres de l'usine de traitement de l'eau de Château-D'eau et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 520, modifiant le Règlement R.A.V.Q. 361 pour un emprunt additionnel de 250 000 \$.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 2 mars 2010 et il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau du greffier, situé au 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 5 mars 2010.

Le greffier de la Ville
Sylvain Ouellet, avocat

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que **Lionel LAMARRE**, né le 27 mai 1915, en son vivant domicilié et résidant au 354, boulevard Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8, est décédé à Montmagny le 22 mai 2009. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par les intéressés au domicile du liquidateur de la succession, Gaston LAMARRE, au 2000, rue de la Plantation, Saint-Lazare (Québec) J7T 3B4.

1826047

1825978

TOUS VOS PLUS BEAUX SOUVENIRS RÉUNIS SUR UN CD

Souvenirs Garantis



BEAU DOMMAGE
LA COMPLAINTE DU PHOQUE EN ALASKA

CÉLINE DION
L'AMOUR EXISTE ENCORE

MARIO PELCHAT
PLEURS DANS LA PLUIE

DIANE TELL
SI J'ÉTAIS UN HOMME

BRUNO PELLETIER
AIME

PHILIPPE LAFONTAINE
COEUR DE LOUP

MARJO
CHATS SAUVAGES

JOE DASSIN
SALUT LES AMOUREUX

GAROU
SEUL

MARIE DENISE PELLETIER
POUR UNE HISTOIRE D'UN SOIR

SYLVAIN COSSETTE
RESTE SI TU VEUX

GILLES VALIQUETTE
LA VIE EN ROSE

PIERRE BERTRAND
MA BLONDE M'AIME

FRANCINE RAYMOND
POUR L'AMOUR QU'IL NOUS RESTE

LUC DE LAROCHELLIÈRE
SI FRAGILE

Souvenirs
Garantis.ca

102.9
FM

104.7
FM

107.7
FM

106.9
FM

98.3
FM

corus
QUÉBEC

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT !

DISTRIBUTION
SELECT tandem.mu

Indice régional

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2302,17 POINTS en hausse de 4,20 POINTS OU 0,18 % sur la journée précédente.



FERMETURE 11 963,84 | VAR. 1 AN 57,60% | VAR. 1 JOUR -0,09% | 52 SEMAINES HAUT 12 070,20 BAS 7 479,96

L'IBR-OCA, marque de commerce de Cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédéric Tremblay.

Lire les cotes Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient un volume moyen de transactions d'au moins 10 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions. Form : cours à l'arrêt de transactions. Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture. Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars. Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Table of stock prices for various companies, including columns for Société, Volume (x1000), Ferm., and Ch. net.

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

81,87 \$ US +0,37

OR

1123,60 \$ US -11,20

ARGENT

18,48 \$ CAN -0,24

Taux de change

UN DOLLAR US COÛTE 1,0276\$ UN EURO COÛTE 1,4009\$

SOUS-INDICES

Table of sub-indices including Consom. outre, Consom. courante, Énergie, Finance, Industrielles, Santé, Services publics, Technologies, and Télécoms.

LES 10 PLUS ACTIFS

Table of the 10 most active stocks including YAMANA GOLD (YRI), ISHARES COX S&P(T) (IUI), BANQUE ROYALE (RY), and others.

devises

Table of exchange rates for various currencies including La Presse Canadienne, TORONTO, Afrique du Sud (rand), Bahamas (dollar), Chine (renminbi), etc.

TSX de croissance

Table of growth stocks from the TSX, including ACCOINT MINES, ADVITECH, APICAL RES, etc.

PARTS DE FIDUCIARIES

Table of trust shares including 1ST ASSET FIN, 1ST NAT FNI INC, A&W MASTER LTD, etc.

FONDS INDICIELS (iShares)

Table of iShares funds including XAL, XMD, XCS, etc.

généralistes américains

Table of generalist US stocks including Exxon Mobil, MICROSOFT, WALMART STORES, etc.

leaders midiaux

Table of mid-cap leaders including ABB LTD, ALUM CORP OF CHINA, AMERICA MOVIL SA, etc.

Main table of stock prices for various companies, including columns for company name, volume, and price change.

Plus de titres sur LaPresseAffaires.com



gensdepassion La capitale

Pierre Champagne pchampagne@lesoleil.com

L'archevêque de Québec au Grand Bal viennois



→ C'est samedi soir que se tenait, dans la salle de bal du Fairmont Le Château Frontenac, le 18^e Grand Bal viennois de Québec, sous la présidence d'honneur de **Sylvie Paquette**, présidente et chef de l'exploitation de Desjardins Assurances générales et première vice-présidente Assurance de dommages au Mouvement Desjardins. Les profits de cet événement caritatif sont consacrés aux jeunes musiciens du Conservatoire de Québec et à la Fondation Kedl, en hommage au photographe **Eugen Kedl**, d'origine autrichienne, qui a été le père-fondateur de cette soirée mondaine d'envergure internationale à Québec. Pour la première fois depuis le premier bal, l'ambassadeur d'Autriche brillait par son absence. Par contre, et pour la première fois aussi, l'archevêque de Québec, le **cardinal Marc Ouellet**, avait accepté l'invitation des organisateurs de la soirée. On le reconnaît, sur cette photo, avec **Gretl Kedl** qui a pris la relève de son mari dans l'organisation de ce Grand Bal viennois de Québec.

→ **Les débutantes.** L'idée du Grand Bal viennois de Québec, c'est de faire comme le bal des débutantes de Vienne et de présenter... des débutantes. Les débutantes de Québec, cette année, étaient : **Véronique Gilbert**, originaire de Val-d'Or et étudiante en pharmacie; **Émilie Baillargeon**, étudiante au Conservatoire; **Anne-Christelle St-Gelais**, elle aussi finissante en pharmacie; **Stéphanie Lavoie**, deuxième étudiante au Conservatoire; **Émilie Mikolajzak**, finis-

sante en pharmacie et elle aussi originaire de l'Abitibi; **Anne-Claude LeSieur**, étudiante en optométrie à l'Université de Montréal; **Sophie Huard**, étudiante en sciences de la nature au Cégep de Sainte-Foy; **Esther Boissonneault**, elle aussi étudiante en sciences de la nature, mais au Collège Garneau; **Liu-Anne Lemieux Rousseau**, étudiante en sciences humaines au St. Lawrence College; et **Stéphanie Charest**, étudiante en enseignement primaire.

→ **Les princes consorts.** Une dizaine de princes consorts avaient pour mission d'accompagner ces demoiselles, ce soir-là. Ce sont : **Jean-Pierre Mitri**, **Alain Maltais**, **Jean-Michel Turcotte**, **Jean-Samuel Hevey**, **Claude Martin**, **Charles Guimont**, **Maxim Archambault**, **Julian Robertson** et **James Bolduc**.

→ **La présidente d'honneur.** **Sylvie Paquette**, la présidente d'honneur du 18^e Grand Bal viennois, est

la première vice-présidente et directrice générale, secteur Assurance de dommages, Mouvement Desjardins. À l'emploi de Desjardins depuis 1984, M^{me} Paquette a occupé diverses fonctions au sein de Desjardins Groupe d'assurances générales. Diplômée de l'Université Laval en actuariat, elle détient le titre de Fellow de l'Institut canadien des actuaires et de Fellow de la Casualty Actuarial Society. Elle siège au conseil d'administration de plusieurs organisations de l'industrie de l'assurance de dommages. Elle était accompagnée de sa fille.

→ **Excellente animation.** L'animation de la soirée avait été confiée à **Patricia Taddros** que l'on peut entendre sur les ondes de Radio Classique. Une excellente initiative... et une excellente animatrice.

→ **Soirée de valse.** C'est le maestro **Gilles Angers** qui dirigeait, ce soir-là, un orchestre de 24 jeunes musiciens du Conservatoire de Québec. Une orchestration impeccable. Rares sont les soirées durant lesquelles les Québécois peuvent valser au son d'un véritable orchestre du genre symphonique.

→ **Doigts de fée.** La confection des robes de bal des débutantes était une création de la boutique Zora L'Huppée, propriété de deux jeunes designers de Québec, **Patricia** et **Marie-Anne Bisson**. L'adresse : 4600, boulevard Henri-Bourassa, à Charlesbourg. Du beau travail, comme on dit. Des doigts de fée.

→ **La Vénus de Milot.** L'une des femmes les plus remarquées de la soirée, **Claudette Milot**, dite la Vénus de Milot, brillait par l'audace de sa toilette. Elle était la seule à porter un chapeau, un petit chapeau noir, plat et à rebord, décoré

de deux petits masques dorés. Sa robe de soie, noir et or, avait été achetée à Dubaï, tout comme la chaîne en or qu'elle portait sur une large étoile de vison noir. Une chaîne impériale, digne d'un collier des chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem. On la reconnaît sur cette photo avec son conjoint, **Herman Bédard**, qui, lui, se distinguait par une broche de diamants qu'il portait à l'épaule gauche, représentant un couple valsant. On aurait dit le retour de M^{me} Belley, tant la toilette était audacieuse, mais une M^{me} Belley avec plus de classe et d'élégance.



Claudette Milot et Herman Bédard

Coups de Soleil!

→ **Bon anniversaire!** C'est aujourd'hui une journée spéciale. C'est en effet l'anniversaire de quatre personnes bien connues des Québécois : un homme politique de grande envergure, un animateur bien aimé des femmes du ROC (*Rest of Canada*) et deux comédiennes françaises de grand talent. Souhaitons bonne journée à **Bernard Landry**, né en 1937; à **Ben Mulroney**, né en 1976, fils de **Brian**; à **Juliette Binoche** (1964) et à **Valérie Lemerrier** (1964).

→ **La route des francophones.** La directrice générale par intérim du Musée de la civilisation, **Danielle Poiré**, présidera, ce soir, l'inauguration d'une nouvelle exposition permanente intitulée *Partir sur la route des francophones*. Pour rappeler qu'il y a 200 ans à peine, l'Amérique parlait français de Québec à la Louisiane et jusqu'aux montagnes rocheuses. La ministre de la Culture, **Christine St-Pierre**, sera sur place.

Écrivez-nous!

Vous pouvez nous joindre par courriel à pchampagne@lesoleil.com par téléphone au 418 686-3394 par télécopieur au 418 686-3374 ou par la poste à *Le Soleil* 410, boul. Charest Est C.P. 1547, succ. Terminus Québec (Québec) G1K 7J6



→ **Les organisateurs.** Le comité organisateur de ce Grand Bal viennois est présidé par **André Turcotte**. Il est secondé de **Gretl Kedl**, cofondatrice de ce bal, de **François Gosselin**, d'**Isabelle Beaudin**, de **Danielle Simard**, de **Josée Bussière**, d'**Angèle Grenon**, de **Marcel Curodeau**, de **Jérôme Olivier Turcotte** et de **Jacques Bergeron**, responsable de l'encan silencieux. Sur la photo, entourant la présidente d'honneur Sylvie Paquette, au centre, on reconnaît, à gauche, André Turcotte et, à droite, Marcel Curodeau, le président de Vin Art, la confrérie œnologique à l'origine du Grand Bal.



→ **La famille Robertson.** **Johanne Robertson** qui, il n'y a pas si longtemps, faisait la promotion de la culture autochtone à Québec, était présente, samedi soir, au Grand Bal viennois parce que son fils, **Julian Robertson**, était le chevalier servant d'**Esther Boissonneault**. Sur la photo, le conjoint de M^{me} Robertson, **Adrien Desmeules**, **Johanne Robertson**, sa mère, **Jeanne-d'Arc Robertson**, et son père, **Raymond Robertson**, de Mashteuiatsh, au Saguenay. Depuis qu'elle a quitté le milieu de la promotion des autochtones, M^{me} Robertson passe le plus clair de son temps en croisière.

Sur le Web

lesoleil.cyberpresse.ca



LE BLOGUE DES ARTS

L'équipe vous cause de tout ce qui bouge à Québec et au-delà : blogues.cyberpresse.ca/arts-du-soleil



RICHARD THERRIEN

Amateur de télé? Échangez vos impressions avec notre chroniqueur-blogueur : cyberpresse.ca/le-soleil/therrien

arts & spectacles

TÉLÉ L'heureux temps des roulottes à patates frites → 34



CINÉASTE EN HERBE

Une académie du cinéma à Québec? C'est chose faite! Dès l'été prochain, les jeunes de 12 à 17 ans pourront apprendre les bases du septième art et réaliser leur propre petit film, du scénario au montage. Une initiative de l'entreprise privée qui cadre parfaitement avec la volonté du maire Régis Labeaume de faire de Québec la ville de la relève artistique. → 33

Médias, etc. | Radio

Jean Sasseville, D.J. dans la peau

Patricia Cloutier

Collaboration spéciale
pcloutier@lesoleil.com



Ils sont en ondes à Québec depuis quelques mois ou plusieurs années. Même s'ils ne se considèrent pas comme des vedettes, leurs voix forment l'identité de la radio de la capitale. Au cours des prochaines semaines, cette chronique fait place à vos animateurs.

➔ Quatrième de 10

Il se fie à ses poils de bras pour savoir si une chanson est accrocheuse. S'ils lèvent, Jean Sasseville va «pousser la toune». L'animateur du matin à CKOI (102,1) est un D.J. de la plus pure espèce.

Depuis septembre, il nage comme un poisson dans l'eau dans sa nouvelle station, au son très pop. «Pour qu'une chanson joue chez nous, il faut qu'elle soit *sexy*.» Point final.

À 41 ans, le gars de Roberval a l'impression de revivre ses 17 ans, alors qu'il ouvrait la nouvelle station CHIK (98,9) à Québec. «Les gens ne pensaient pas que

ça allait marcher. Mais quelques mois plus tard, je suis allé ouvrir des stations semblables à Rouyn-Noranda et à Trois-Rivières», raconte-t-il.

Il a ensuite passé 15 années «merveilleuses» à NRJ Montréal, à réaliser ses rêves d'adolescent. Il y a trois ans, son épopée s'est terminée abruptement. Il a été remplacé par une vedette de la télé, Benoît Gagnon.

C'est alors qu'il débarque à Québec, une ville qu'il ne quitterait plus aujourd'hui. «Les gens à Montréal écoutent de la radio juste pour se divertir. Tout le monde est à bout de nerfs, alors ils ne veulent rien de compliqué. [...] La vie est plus douce à Québec, alors sur les ondes, ça chiale, ça brasse, c'est gaulois... J'aime ça!»

Jean Sasseville a d'abord été *morning-man* à Rythme FM (91,9), une station où il a connu des femmes fantastiques, mais qui lui convenait moins. Son éviction a eu le bon côté de le faire entrer dans la famille CKOI, qui compte maintenant des stations à Montréal, à Sherbrooke et à Québec.

Le 102,1 de Québec se distingue toutefois de ses sœurs. La station met une croix sur le folk et le rock pour laisser toute la place à un son de discothèque inspiré de Z100 à New York par exemple. «C'est intense. J'aime le *talk* et j'ai aussi des opinions.



Jean Sasseville soutient qu'il ne quitterait plus Québec. — PHOTO LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

Mais tu ne peux pas faire une bonne radio musicale si tu parles tout le temps», soutient-il. Une recette qui plaît, car la station a plus que doublé son auditoire aux der-

niers sondages BBM. Et Jean Sasseville est confiant qu'elle continuera de progresser à la vitesse grand V, surtout avec son ami et collègue Yves Laramée qui est en poste en fin de journée.

Mais comme il ne veut pas être dépendant toute sa vie d'un métier aussi fragile et instable, Jean Sasseville a décidé de se lancer en affaires. Dans un petit studio installé chez lui, à Beauport, il propose au public et aux commerces différentes radios Internet personnalisées (www.jeansasseville.com). Il ne lui reste qu'à se trouver un partenaire d'affaires pour faire décoller son produit et réaliser son rêve : être le D.J. du plus grand nombre d'oreilles possible.

MARC BOILARD ARRIVE!

Depuis hier, Jean Sasseville compte sur Marc Boilard pour coanimer son émission *Lève toi et marche*. Cet auteur et conférencier grinçant, qui se penche sur les relations entre les hommes et les femmes, est prêt à s'amuser avec son nouveau micro. Originaire de Québec, il jouera le rôle de fou du roi dans cette émission qui compte aussi des capsules humoristiques de Laurent Paquin. Ces dernières années, Marc Boilard a travaillé comme chroniqueur et animateur à NRJ.

Samedi prochain dans leSoleil

68 pages de pure déco

magazine de décoration

MAGAZINE

LS DÉCO

Tendances déco | tendances shopping | tendances réno



DÉCOUVREZ:

- Trois salles de bains pour elle et lui
- La Maison EXPO habitat passe au vert
- Vive les matériaux écolos!
- Une deuxième vie pour vos armoires de mélamine
- Des cuisines de style *hiving* qui bourdonnent d'activités
- Recréez l'univers *lounge* du Cosmos
- Clic sur la révolution DEL



leSoleil

Distribué uniquement aux abonnés et dépositaires de la grande région métropolitaine de Québec.

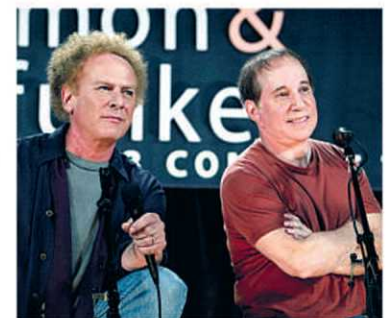
Simon & Garfunkel au Centre Bell

Alain De Repentigny
La Presse

MONTRÉAL — Le dernier concert de Simon & Garfunkel à Montréal a eu lieu à l'Expo-Théâtre de la Cité du Havre, pendant l'été de l'Expo 67. Presque 43 ans plus tard, le célèbre duo aux chansons immortelles nous revient, le samedi 15 mai au Centre Bell.

La nouvelle tournée de Paul Simon et Art Garfunkel a été provoquée par leur participation au mégaspectacle du 25^e anniversaire du Rock and Roll Hall of Fame, au Madison Square Garden de New York, en octobre 2009. Le duo a alors chanté cinq de ses succès (*The Sound of Silence*, *Mrs. Robinson*, *The Boxer*, *Bridge Over Troubled Water* et *Cecilia*). Dans les trois chansons retenues pour le concert télévisé en novembre dernier — et qui sera rediffusé sur HBO Canada à compter du 20 mars — la magie des deux voix opérait toujours.

Paul Simon et Art Garfunkel ont commencé à chanter ensemble à l'adolescence, dans les années 50, mais ils n'ont véritablement connu le succès qu'au milieu des années 60, dans la mouvance de la scène folk new-yorkaise. De 1964 à 1970, ils ont lancé cinq albums, dont le tout dernier, *Bridge Over Troubled Water*, aura été leur plus populaire. Après leur séparation,

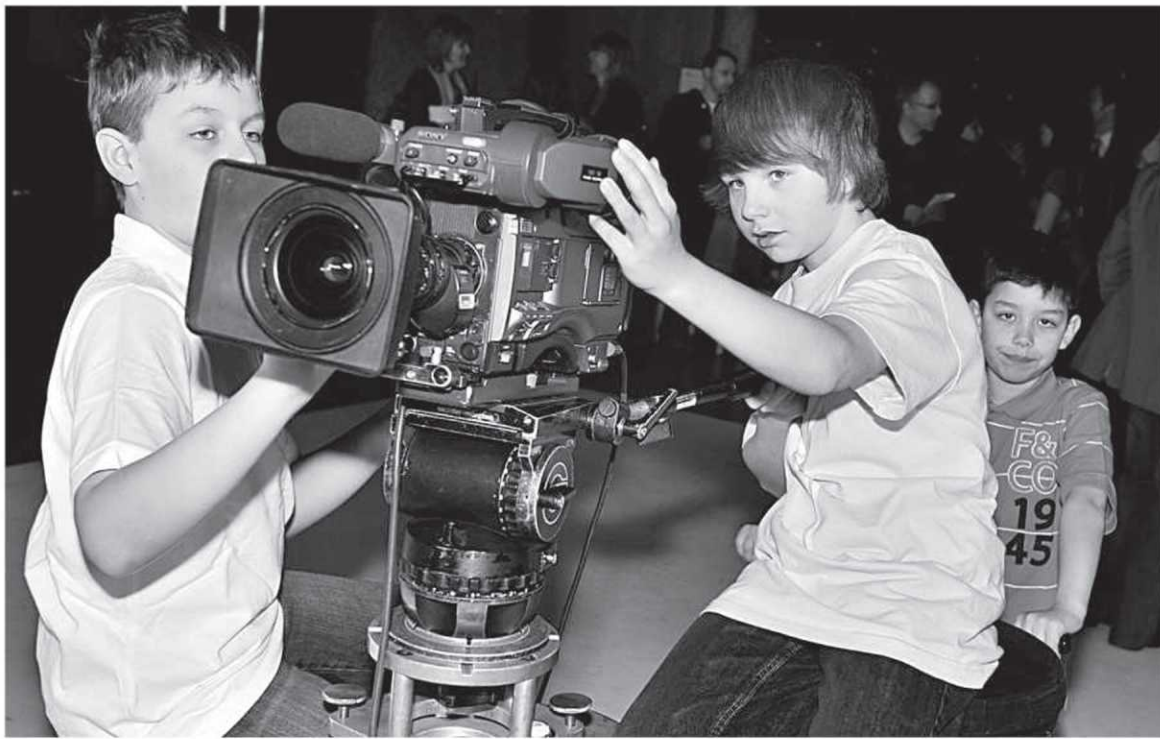


Simon & Garfunkel à New York en 2003 — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

l'auteur-compositeur Paul Simon a connu une fructueuse carrière solo qui l'a amené à Montréal trois fois, en 1987, en 1991 et en 2006.

Garfunkel, lui, a enregistré quelques albums qui ont fait moins de bruit, en plus de jouer au cinéma. Les deux artistes se sont réunis à quelques reprises pour enregistrer une chanson (*My Little Town*, en 1975) ou donner des spectacles, dans les années 80 et 90. En 2003, ils ont fait une tournée nord-américaine de deux mois qui s'est arrêtée à Toronto.

La tournée *Old Friends* s'amorcera à La Nouvelle-Orléans le 24 avril. Actuellement, le site Web du duo ne confirme que 12 concerts, la plupart au Canada, dont le dernier au Centre Bell. Les billets pour ces retrouvailles seront mis en vente le samedi 13 mars, à 10h.



«On veut aider [les jeunes] à faire des films pour que, lorsqu'ils seront adultes, ils n'aient pas à se préoccuper de technique, mais de création», explique le directeur de la programmation, Majid Tounsi. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Silence, les jeunes tournent!

Valérie Lesage
vlesage@lesoleil.com

Le cinéma, ça se passe à Hollywood, bien sûr, mais aussi à Québec. C'est le président de la toute nouvelle Académie du cinéma qui le dit.

L'été prochain, dans des locaux adjacents au studio Mel's, sur le boulevard Hamel, des adolescents de 12 à 17 ans pourront s'initier à la réalisation de films en participant aux camps de jour de l'Académie.

«Ils participeront à des ateliers pratiques. Il y aura un peu de théorie, mais à travers des jeux et des ateliers. À la fin de la semaine, ils partiront avec le DVD de leur film», explique le directeur de la programmation, Majid Tounsi.

Pour cette première année d'activité, l'Académie offrira uniquement des cours d'initiation, mais au fil des ans, elle entend donner une formation de plus en plus poussée pour les jeunes qui lui seront fidèles.

«Avec les années, ils pourront avoir un portfolio bien garni», estime M. Tounsi, en précisant que

les formateurs seront tous des diplômés universitaires possédant une expérience dans le milieu cinématographique. On attend également pendant l'été la visite de réalisateurs et d'acteurs reconnus, qui viendront rencontrer les jeunes.

«On veut les aider à faire des films pour que, lorsqu'ils seront adultes, ils n'aient pas à se préoccuper de technique, mais de création. Alors, ils apprendront le cadrage, l'éclairage, le son, la caméra, comment faire passer une idée dans une image, tout ça.»

L'Académie du cinéma est un organisme sans but lucratif parrainé par le copropriétaire des studios Mel's, Michel Trudel. M. Trudel est aussi l'ambassadeur du cinéma pour la ville de Québec. Le coût d'inscription pour une semaine de camp est de 385 \$.

«L'objectif de l'Académie est vraiment de susciter l'intérêt des jeunes et de leur permettre d'entrer dans un monde merveilleux», a souligné le président, Max Boudreault.

L'Académie ne limitera pas ses activités aux camps de jour l'été. Elle offrira des ateliers lors d'activités parascolaires et elle planche

actuellement sur un projet autonome avec de jeunes décrocheurs. Elle négocie aussi avec le doyen de la faculté des lettres de l'Université Laval, qui offre un programme d'études cinématographiques.

L'ouverture de l'Académie, comme celle du studio Mel's l'an dernier, vise à favoriser l'essor du cinéma à Québec. Jusqu'ici, il n'y a eu dans le studio que des tournages publicitaires et un projet pilote pour IMAX. Les installations du boulevard Hamel ont un très bon potentiel pour attirer aussi les productions en 3D ou celles de jeux vidéo, un secteur fort à Québec.

«On planche sur des projets de séries télé actuellement et comme nos studios de Montréal sont pleins pour l'été avec trois grosses productions américaines, ça pourrait éventuellement déborder sur Québec. Le projet pour la base de Valcartier est toujours en discussion», a indiqué hier M. Boudreault.

Ce projet de tournage américain serait doté d'un budget de 100 à 200 millions \$ et pourrait générer des retombées économiques équivalentes pour la région de Québec.

www.academieducinema.com

Compressions au Musée de la Gaspésie

Geneviève Gélinas
Collaboration spéciale

GASPÉ — Le Musée de la Gaspésie, récemment agrandi, peine à joindre les deux bouts. Les administrateurs doivent sabrer les emplois pour compenser la hausse des coûts de fonctionnement.

Quatre des dix postes de l'établissement de Gaspé sont touchés. La technicienne en muséologie sera mise à pied le 1^{er} avril. Le poste d'archiviste des collections, inoccupé depuis l'automne, passera de 35 à 15 heures par semaine; celui d'adjointe administrative, de 35 à 20 heures. Mais le Musée embauchera un préposé à l'entretien, un travail auparavant donné à contrat. Par ailleurs, l'archiviste responsable des documents demeure en poste. Le rapatriement des archives publiques de la Gaspésie, de Rimouski vers le Musée situé à Gaspé, n'est pas non plus remis en question.

«C'est très dur, on en est conscients. Mais on ne pense pas que ça va être éternel», affirme le directeur, Sébastien Lévesque.

Les revenus provenant de la fondation du Musée souffrent ac-

tuellement des bas taux d'intérêt sur le marché. Quant aux coûts de fonctionnement du nouveau Musée, deux fois plus vaste, ils ont bondi de 46 %. Une hausse que les administrateurs ont ramenée à 26 % grâce à la réduction de personnel.

Dans les dernières années, une campagne de financement du Musée a permis d'amasser 1,56 million \$, en partie pour compenser cette hausse. Les travaux d'agrandissement du Musée ont été complétés en juin.

La fréquentation du Musée, en hausse de 50 % depuis l'agrandissement, ne suffit pas non plus à combler l'écart.

Faute de personnel, le nombre d'expositions temporaires passera de huit à six par an. Les compressions «vont aussi jouer sur l'implantation du service des collections», indique M. Lévesque.

Le président du Musée, Yvan Landry, croit que la situation est «transitoire», et que les revenus d'intérêt grimperont à nouveau. «On espère toujours que notre subvention de base [du ministère québécois de la Culture] va augmenter en proportion [de notre agrandissement]», ajoute-t-il.



Le directeur du Musée, Sébastien Lévesque — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GENEVIÈVE GÉLINAS

L'ÉCOCONCOURS COSTA RICA!

Écoutez *L'après-midi porte conseil* et courez la chance de VOUS ENVOLER AU COSTA RICA, une destination nature où la diversité faunique abonde.

Répondez à la question du jour posée entre 13h et 15h, remplissez et postez ce coupon.



Postez ce coupon de participation avant le 15 mars 2010 (cachet de la poste faisant foi) à : «L'écoconcours Costa Rica», C.P. 9090, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P3.

Date à laquelle la question a été posée : _____
Réponse : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. domicile : _____ travail : _____
Courriel : _____

Oui j'accepte de recevoir de la documentation de Radio-Canada et de ses partenaires.

Concours réservée aux 18 ans et plus. Fac-similés non acceptés. Le grand prix comprend un voyage pour deux personnes au Costa Rica, incluant l'avion et l'hébergement. Valeur totale: 5000 \$. Certaines conditions s'appliquent. Règlement complet à Radio-Canada et sur Radio-Canada.ca/conseil.

106,3 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

leSoleil



Déculpabilisons-nous et mangeons des frites!

Richard Therrien
rtherrien@lesoleil.com



Télévision

Les nutritionnistes ont fini par nous faire sentir coupable de manger des frites. Trop gras, trop calorique. Mais tellement bon. Pas les frites blanches artificielles, les vraies grosses frites grasses dans un petit sac de papier brun doublé de papier ciré, avec du sel et du vinaigre.

Déculpabilisez-vous en regardant la minisérie documentaire en trois épisodes *Les rois de la patate*, dès jeudi, 20h, à Historia. Un regard intéressant sur le rapport que les Québécois entretiennent avec les frites depuis les premières roulottes à patates, dans les années 10, et sur leur disparition au profit des casse-croûtes.

On y apprend entre autres qu'à l'époque où les camions à frites sont apparus, la graisse était réservée aux riches, de sorte que peu de familles cuisinaient des frites à la maison. Inutile de vous dire que les enfants couraient dehors quand la roulotte finissait par passer. «La récompense suprême» aux yeux de l'auteur Claude Jamin, dont le père tenait un restaurant dans la Petite Patrie à Montréal.

Les histoires familiales explorées dans la série sont particulièrement touchantes. Comme celle de Dic Potenza, qui a créé les restaurants Dic Ann's en 1954 avec sa femme Ann Collecchia, dans la région de Montréal. Le couple vivait au-dessus de son premier resto, et Potenza faisait retentir la sonnette pour que sa femme vienne l'aider quand il était débordé.

On rencontre aussi Gemma Guay, ancienne propriétaire de l'ancêtre du Pat Rétro, qu'elle a tenu sans permis durant 25 ans à Sillery, et qui n'a jamais aimé les frites. Quand on a le nez dedans sept jours



À l'époque où les roulottes à patates sont apparues, la graisse était réservée aux riches. — PHOTO ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

par semaine, normal qu'on aime moins ça. Certains résistent, comme Paul Lefebvre, qui a toujours son commerce de frites après 52 ans de métier, à Saint-Ferréol-les-Neiges. Le poêle, lui, tient bon depuis 1943!

Réalisée par Bernard Lafrenière, *Les rois de la patate* n'est pas une série de vieux. Il faut voir MC Gilles entrer au Chien-chaud Victoire au centre-ville de Montréal, un endroit qui semble figé dans le temps. «Ça sent notre jeunesse!» s'exclame-t-il. Marina Orsini ne jure que par le Green Spot à Verdun. Fred Pellerin, lui, reste fidèle au casse-croûte Chez L'Thur à Saint-Élie. Historia organise un concours pour élire la meilleure patate au Québec. On peut proposer un nom sur le site de la chaîne, historiatv.com.

Trois des intervenants de l'émission sont décédés depuis le tournage : l'anthropologue Bernard Arcand, le cinéaste Pierre

Falardeau et l'homme d'affaires Marcel Béliveau, tous intéressants dans la série. Proprio des Ashton, Ashton Leblond apporte son témoignage, tout comme le chef du Toqué! à Montréal, Normand Laprise, qui ne lève pas le nez sur la poutine.

Les portions les plus intéressantes déterrent les vestiges du *fast food* au Québec, comme les services à l'auto des casse-croûtes, où les gars voulaient impressionner leurs blondes en mangeant dans leur voiture. Les images d'archives sur l'apparition des centres commerciaux, et surtout les propos qui les accompagnent, sont savoureux. Bien entendu, l'arrivée massive des McDonald's et A&W, et la réglementation des villes allaient signer la mort de la plupart des *stands* à patates frites. Imaginez : à certains endroits, on a obligé les propriétaires de voitures à patates à mettre une toilette à la disposition des clients.

Aussi bien dire qu'on les obligeait à entreposer définitivement leur véhicule.

Les municipalités permettront-elles à nouveau la vente de frites dans les rues, malgré l'opposition des commerces? Un débat auquel ne touche pas, hélas, *Les rois de la patate*.

LE BANQUIER DOMINE

Encore une fois, *Le banquier* de TVA a été l'émission la plus regardée dimanche soir, avec 1 617 000 fidèles. Particulièrement réussie cette semaine, *Tout le monde en parle* arrive deuxième avec 1 278 000 amateurs, à Radio-Canada. Suivent dans l'ordre *Les gags* (974 000), *TVA nouvelles* (907 000), *La série Montréal-Québec* (884 000), *Découverte* (738 000) et *Et Dieu créa... Laflaque* (714 000). Le match du Canadien contre les Ducks a attiré 394 000 amateurs à RDS, et la cérémonie des Oscars, 392 000 à CTV.

CHOIX TÉLÉ

LE CODE CHASTENAY

TÉLÉ-QUÉBEC À 19H
Pas capable de sentir votre voisin ou votre belle-mère? Il y a peut-être une explication scientifique.

APÉRO À L'OPÉRA

ARTV À 19H
Pour la grande finale, la gagnante Annie Sanschagrin a la chance de prendre part à une représentation de *Tosca* à la Place des Arts.

LA FACTURE

RADIO-CANADA À 19H30
Méfiez-vous des experts en sinistres qui arrivent sur les lieux d'un incendie aussi vite que les pompiers. Leur commission risque d'être salée.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur cyberpresse.ca/therrien

MARDI SOIR À LA TÉLÉ

2010-03-09

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11	SRC	6	Virginie	La Facture	Providence	Trauma / Foi et néant	Partie 2 de 2	Le Téléjournal		La zone
4	TVA	7	La fièvre de la danse		Rock et Rolland	Caméra café	La promesse	TVA Nouvelles	(22h45) Denis Lévesque	
2	V	13	Mon oncle Charlie (N)	Roxy (N)	CSI: NY / Du sang jeune		Flashpoint / Un coupable à tout prix	L'attaque à 5 (N)		À couper le souffle
15	TQc	8	Le code Chastenay (N)	Les Appendices (N)	National Geographic		24 heures chrono / De 6h à 7h (N)	Les as de l'arnaque / La bourse et la vie		Les francs-tireurs
5	CBC	12	Wheel of Fortune	Jeopardy	Rick Mercer Report (N)	22 Minutes	Kids in the Hall (N)	Halifax Comedy Fest	CBC News: The National	(22h55) CBC News: Late
12	CTV	14	eTalk (N)	Access Hollywood	American Idol / Top 8 Girls Compete (N)		Lost / Dr. Linus (N)	Law & Order: Special Victims Unit / Confidential		News
20	Global	3	Ent. Tonight Canada	Entertainment Tonight	NCIS / Double Identity (N)		NCIS: Los Angeles / Full Throttle (N)	The Good Wife / Fleas / Ana Gasteyer (N)		News
22	ABC	22	Fox 44 News	Smarter-5th Grader	Lost / Sundown		Lost / Dr. Linus (N)	The Forgotten / Donovan Doe (N)		The Office
3	CBS	21	CBS Evening News	Entertainment Tonight	NCIS / Double Identity (N)		NCIS: Los Angeles / Full Throttle (N)	The Good Wife / Fleas / Ana Gasteyer (N)		News
FOX	34	Two and a Half Men	Two and a Half Men	American Idol / Top 8 Girls Compete (N)		Glee / Sectionals / Eve		FOX 44 News at 10		TMZ
5	NBC	18	Jeopardy	Wheel of Fortune	The Biggest Loser (N)			Parenthood / Man vs. Possum (N)		News
57	PBS	42	PBS NewsHour		Andre Rieu: Live in Vienna			Taking Control of Diabetes / With Dr. Neal Barnard		
RDI	19	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal
ARTV	31	Apéro à l'opéra	Les grandes entrevues / Lise Dion			Vente de garage	Comme par magie	FC VENUS (2005) avec Petteri Summanen, Minna Haapkylä.		
Canal D	20	Biographies / Jason Priestley		Ondes de choc		Images-chocs / Criminels déchainés		Gangland / Blood Oath		Destruction express
Canal Vie	35	Maisons vertes	Phobies / Agoraphobie	Le flipping au Québec		Cuisinez comme Louis	Des idées de grandeur	Décore ta vie	Maître chez soi	La maison de Sarah
Évasion	23	Mordu de la pêche / Puerto Rico		L'aventurier alpin		Survivor: Aventures en Afrique / La grande aventure		Embarquement immédiat / Islande		Au bout du monde
Historia	25	À vos marteaux / Bureau plat		Passion maisons / Bécancour		NCIS enquêtes spéciales / Le dernier saut		USS Enterprise / La bataille ultime du golfe de Leyte		Chasseur de mystères
MusiMax	32	Top5Musimax.comAnglo	Top5Musimax.comFranc	Musicrographie québécoise		Génération 70 / 1972		Affaires de stars		Star-O-Mètre
Musique Plus	30	L'univers MusiquePlus	M.Net	Tila: Célib et Bi		La vraie vie?	Jackass	Rikki et Vikki: Célib et Bi		Top Modèle
Séries +	24	Bones / Partenaires		Nip / Tuck / Plastic fantastic		Bones / De l'électricité dans l'air		Washington Police / Meurtre à l'arraché		L'heure de vérité
TV5	15	Zoom animal: Sentinelles de la nature / Louisiane		Découvrir le monde / Nouvelle-Calédonie		Partir Autrement / Guadeloupe		ADN	(22h40) Nouvo	TV5 le journal
ZTélé	26	Le banc d'essai du peuple	Comment c'est fait	Le Diable et moi / Touchez pas au bébé!		Le retour de K2000 / Mission explosive		L'entrepôt 13 / Bienvenue Partie 1 de 2		Chasseurs de fantômes
RDS	33	Avant-match (En direct)	LNH Hockey / Lightning de Tampa Bay c. Canadiens de Montréal (En direct)					L'antichambre (En direct)		Sports 30
Sportsnet	38	UEFA Soccer / Porto c. Arsenal Ligue des Champions				LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Oilers d'Edmonton (En direct)				
TSN	28	(18h30) Curling Brier Tim Hortons (En direct)				SportsCenter		NBA Basketball Toronto vs Sacramento (En direct)		
9	T-MAG	10	Féminin Pluriel	Son et image	Portrait de...	Direction Plein Air	Animag	Virage / Salon de l'auto	Virage Plus	Loisirs, Chasse et Pêche
Vox	9	Voir GRAND.tv	Le 9.5	Le Confident		La relève Juste pour rire	Les auditions Juste pour Rire	Mise à jour		Bonheur total
Télétoon	36	Johnny Test	L'île des défis extrêmes	Défis extrêmes: Action!	6teen	Les Simpson	American Dad	Henri pis sa gang	South Park / Gros caca	Les Simpson
Vrak-TV	16	Le Steph show	Une grenade avec ça?	Fois dans le trouble	Famille parfaite	Gossip Girl: L'élite / S & G: les choses se compliquent	70	Méchant changement		Galaxie près de vous

Le Domaine Forget à Québec en mai

Sylvain Desmeules

Collaboration spéciale

SAINT-IRÉNÉE — Le Domaine Forget tente une percée à Québec. Un partenariat avec le Palais Montcalm lui permet de quitter Charlevoix, le temps de produire neuf heures de spectacles en deux jours, soit l'intégrale des quatuors à cordes de Beethoven, du bonbon pour les amateurs de ce grand compositeur.

«C'est un projet qu'on caressait depuis quelques années, qui coïncide avec le 15^e anniversaire de musique de chambre du Domaine. C'est effectivement une belle vitrine pour faire connaître la qualité des productions de notre institution», a résumé la directrice générale, Ginette Gauthier.

Ce sont les 27 et le 28 mai que huit professeurs et 24 étudiants, triés sur le volet, joueront sur la scène Raoul-Jobin du Palais Montcalm. Il s'agit d'une coproduction entre les deux diffuseurs, donc à risques financiers égaux. «On pense pouvoir accueillir plus de 1000 personnes, ce que nous n'aurions jamais pu atteindre avec l'auditoire ici», ajoute M^{me} Gauthier.

Ce spectacle fait partie du menu des Avant-goûts du Festival international. Ces mêmes huit professeurs de l'Académie internationale de musique et de danse seront

d'abord à Saint-Irénée le 22 mai pour offrir un répertoire marqué par les compositeurs Mendelssohn et Beethoven. Le 12 juin, au tour de l'Ensemble de cuivres de se produire au Domaine, sous la direction du tromboniste Alain Trudel.

Aussi au programme printanier, dans un registre plus populaire, l'humoriste Rachid Badouri (17 avril), David Jalbert (7 mai), Martin Deschamps (21 mai) et Maxime Landry (6 juin).

PROJET REPORTÉ

Par ailleurs, le Domaine Forget pourrait bien devoir reporter à 2011 son projet de développement de 6 millions \$, faute d'entente avec le fédéral. «Lancer les travaux en 2010 apparaît de plus en plus ambitieux, l'un des compromis que nous devons peut-être faire, c'est de reporter la première pelletée de terre à 2011», a confié M^{me} Gauthier.

Cela ne veut pas dire que le fédéral refuse de participer au projet. M^{me} Gauthier assure que les discussions avancent, notamment sur une participation financière au volet éducatif, vu qu'il n'est pas dans les habitudes d'Ottawa de financer de l'hébergement. Québec a déjà versé 2,4 millions \$.

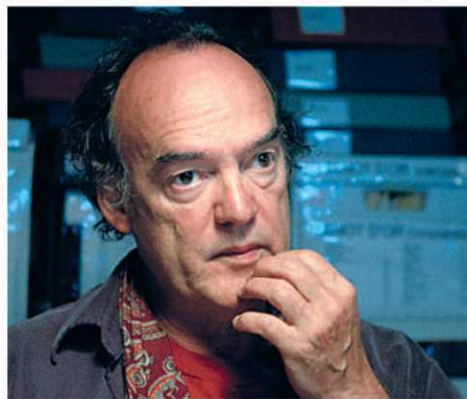
Le projet prévoit la construction d'une résidence pour étudiants (60 chambres), la transformation de dortoirs en appartements et l'aménagement de 22 studios.

Mort à 64 ans du cinéaste Marcel Simard

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le cinéaste et sociologue Marcel Simard est décédé samedi, à l'âge de 64 ans. La nouvelle a été confirmée hier par la famille du réalisateur.

On lui doit notamment les films *Le grand monde*, *Les mots perdus* et *Love moi*, qui mettait en vedette Germain Houde, Paule Baillargeon, Lucie Laurier et Mario Saint-Amant. En 1985, il avait fondé la compagnie Les productions Virage, qui a produit des documentaires tels que *La vie a du charme* de Jean-Philippe Duval, *À hauteur d'homme* de Jean-Claude Labrecque et *Des marottes et des petites filles*, de Marquise LePage. Sa dernière réalisation, *Le petit monde d'Elourdes*, doit prendre l'affiche en avril prochain. Le film traite de la détresse chez les enfants.



Marcel Simard en 2006 — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Marcel Simard laisse dans le deuil son épouse Monique Simard, directrice du programme français de l'Office national du film.

BOX-OFFICE DE LA RÉGION DE QUÉBEC Du 5 au 7 mars 2010

TITRE	RECETTES WEEK-END	RECETTES CUMULATIVES	NOMBRE DE SEMAINES
<i>Alice au pays des merveilles</i>	264 322	264 322	1
<i>Avatar (v.f.)</i>	57 807	3 295 314	12
<i>Shutter Island (v.f.)</i>	38 626	276 608	3
<i>Cher John</i>	17 771	206 011	5
<i>Flics en service</i>	16 706	68 059	2
<i>Percy Jackson et les olympiens</i>	16 439	174 518	4
<i>Les détraqués</i>	11 652	57 203	2
<i>Alvin et les Chipmunks : la suite</i>	11 415	592 547	12
<i>La fée des dents</i>	9 976	172 224	7
<i>Un prophète</i>	8 529	8 529	1

Recettes brutes (avec taxes) en dollars canadiens

Source : Cineac www.cineac.ca

DANS LES CINÉMAS

Les chiffres indiquent l'appréciation des critiques du Soleil; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas encore été critiqué par un de nos journalistes.

ALOUETTE (SAINT-RAYMOND)

(418 337-2465)
La fée des dents (1) Ven, Dim 13h30 19h30 Sam, Mar, Mer 19h30 (G)
Le loup-garou (2) Ven, Sam, Mar, Mer 19h30 Dim 13h30 19h30 (13+)

BEAUPOURT

(418 661-9494)
Alice au pays des merveilles (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Mar 12h15 14h40 17h 19h25 21h50 Lun, Mer, Jeu 12h45 15h10 19h25 21h50 (G)
Alice au pays des merveilles 3D (1) Ven, Sam, Dim, Mar 11h45 14h10 16h30 18h50 21h20 Lun, Mer, Jeu 12h15 14h40 18h50 21h20 (G)

Alvin et les Chipmunks : la suite (-) Ven, Sam, Dim, Mar 12h05 14h15 16h20 Lun, Mer, Jeu 12h35 14h45 (G)
Avatar 3D (4) Ven, Sam, Mar 12h 15h15 18h30 21h45 Dim 12h 15h15 20h30 Lun, Mer, Jeu 12h30 16h05 20h30 (G)

Cher John (2) Ven, Sam, Mar 12h25 14h45 18h20 20h40 Dim 18h20 20h40 Lun, Mer, Jeu 12h55 15h15 18h20 20h40 (G)
La dernière fugue (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Mar 12h35 14h35 16h45 19h15 21h15 Lun, Mer, Jeu 13h05 15h05 19h15 21h15 (G)

Les détraqués (2) Ven, Sam, Dim, Mar 12h45 15h10 19h10 21h30 Lun, Mer, Jeu 13h15 15h40 19h10 21h30 (13+)
La fée des dents (1) Ven, Sam, Dim, Mar 11h50 14h20 16h40 19h05 21h25 Lun, Mer, Jeu 12h20 14h50 19h05 21h25 (G)

Flics en service (1 1/2) Ven, Sam, Dim, Mar 12h20 14h50 18h40 21h Lun, Mer, Jeu 12h50 15h20 18h40 21h (13+)
Le loup-garou (2) Ven, Dim, Mar 12h40 15h05 19h20 21h40 Sam 12h40 19h20 21h40 Lun, Mer, Jeu 13h10 15h35 19h20 21h40 (13+)

Oscar et la dame rose (3) Ven, Sam, Dim, Mar 12h55 15h20 18h15 20h35 Lun, Mer, Jeu 13h25 15h50 18h15 20h35 Jeu 13h* 15h50 22h (G)
Percy Jackson et les olympiens - Le voleur de foudre (2) Ven, Sam, Dim, Mar 13h 15h40 18h55 21h35 Lun, Mer, Jeu 13h30 16h10 18h55 21h35 (G)

Le petit Nicolas (3) Ven, Sam, Dim, Mar 12h10 14h25 16h35 18h40 20h45 Lun, Mer, Jeu 12h40 14h55 18h40 20h45 (G)
Les sept jours du talion (3 1/2) Ven, Dim, Mar 12h50 15h25 18h25 20h50 Sam 15h25 18h25 20h50 Lun, Mer, Jeu 13h20 15h55 18h25 20h50 (16+)

Sherlock Holmes (3 1/2) 18h35 21h25 (G)
Shutter Island (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Mar 12h30 15h30 19h 21h55 Lun, Mer, Jeu 13h 16h 19h 21h55 (13+)
La Saint-Valentin (2) Ven, Sam, Dim, Mar 11h55 14h55 18h30 21h10 Lun, Mer 12h25 15h25 18h30 21h10 Jeu 13h30* 16h10 18h50 21h30 (G)

*Représentations « Vedettes et poussettes » le jeudi

CARTIER (418 522-1011)
Conversations avec ma mère (3) (v.o.s.-l.f.) 15h (-)
Départs (4) (v.o.s.-l.f.) 10h (G)
Einstein et Eddington (3) (v.o.s.-l.f.) 13h 19h (-)
Elsa et Fred (4) (v.o.s.-l.f.) 17h (-)
Soif de pub : les lions de Cannes 2009 (3) (v.o.a.) 20h45 22h25 (-)

DES CHUTES (SAINT-NICOLAS) (418 831-2660)
Alice au pays des merveilles (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Cher John (2) Ven, Sam, Dim, Lun 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)

Les détraqués (2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
L'espion d'à côté (-) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 (G)
Flics en service (1 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
Percy Jackson et les olympiens - Le voleur de foudre (2) Ven, Sam, Dim, Lun 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (G)

Le petit Nicolas (3) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 19h Mar, Mer, Jeu 19h (G)
Planète 51 (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h (G)
Les sept jours du talion (3 1/2) 21h30 (16+)
Shutter Island (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 12h40 15h30 18h40 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 (13+)
La Saint-Valentin (2) Ven, Sam, Dim, Lun 18h45 Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 (G)

Vilaine (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 15h30 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 21h30 (G)

IMAX GALERIES DE LA CAPITALE (418 624-4629)
Alice au pays des merveilles 3D (3 1/2) Ven, Sam, Dim 09h 11h05 13h10 15h15 17h20 19h25 21h30 Lun, Mer, Jeu 11h05 13h10 15h15 17h20 19h25 21h30 Mar 11h05 13h10 15h15 17h20 19h25 Couche-tard Ven, Sam 23h30 (v.o.a.) Mar 21h30 (G)
Dinosaures... vivants! 3D (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 10h (-)

GALERIES DE LA CAPITALE (418 628-2455)
Alice au pays des merveilles 3D (3 1/2) 12h30 14h45 17h 19h20 21h40 (G)
Alvin et les Chipmunks : la suite (-) 12h45 (G)
Avatar (4) 12h15 18h40 (G)
Les détraqués (2) 13h10 17h20 19h25 21h35 (13+)
La fée des dents (1) 15h30 (G)

Du 5 au 11 mars

Flics en service (1 1/2) 15h10 17h20 19h30 21h40 (13+)
Le loup-garou (2) 21h40 (13+)
Percy Jackson et les olympiens - Le voleur de foudre (2) Ven 13h* 15h50 19h05 21h40 Sam, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 15h50 19h05 21h40 (G)

Le petit Nicolas (3) 15h15 (G)
Shutter Island (2 1/2) 12h40 15h25 18h50 21h35 (13+)
 *Représentation « Ciné Bout-Choux » le vendredi

LE CLAP

(418 653-2470)
La dernière fugue (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 11h50 14h10 16h30 19h 21h30 Mer 10h* 11h50 14h10 16h30 19h 21h30 (G)
Étreintes brisées (4) 14h20 19h10 (13+)

Oscar et la dame rose (3) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 12h30 14h50 17h 19h40 21h50 Mer 10h15* 12h30 14h50 17h 19h40 21h50 (G)
Le petit Nicolas (3) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 11h40 14h 16h20 18h40 21h10 Mer 09h45* 11h40 14h 16h20 18h40 21h10 (G)

La princesse et la grenouille (3 1/2) 12h20 (G)
Le ruban blanc (3 1/2) (v.o.s.-l.f.) 12h10 15h 17h50 20h40 (G)
Sherlock Holmes (3 1/2) 16h50 21h40 (G)

Vilaine (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 13h20 15h20 17h20 19h20 21h20 Mer 09h30* 13h20 15h20 17h20 19h20 21h20 (G)
 *Matinée « Parents-bébés » le mercredi

LIDO (LÉVIS) (418 837-0234)
Alice au pays des merveilles (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Mar 10h* 13h 19h 21h30 (G)
Alvin et les Chipmunks : la suite (-) Ven, Sam, Dim, Lun 13h Mar 10h* (G)

Cher John (2) Ven, Sam, Dim, Lun 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
La dernière fugue (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Les détraqués (2) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)

La fée des dents (1) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 Mar, Mer, Jeu 13h (G)
Flics en service (-) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
Oscar et la dame rose (3) Ven, Sam, Dim, Lun 19h 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)

Percy Jackson et les olympiens - Le voleur de foudre (2) Ven, Sam, Dim, Lun 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (G)
Le petit Nicolas (3) Ven, Sam, Dim, Lun 13h 15h30 (G)
Shutter Island (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun 12h40 15h30 18h40 21h30 Mar, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 (13+)

La Saint-Valentin (2) 18h45 21h30 (G)
 *Gazouillis du mardi

PLACE CHAREST (418 529-9745)
Alice au pays des merveilles (3 1/2) Ven, Sam, Dim 14h15 16h35 19h 21h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h 21h25 (G)
Les détraqués (2) Ven, Sam, Dim 14h30 16h55 19h15 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h15 21h30 (13+)

Flics en service (1 1/2) Ven, Sam, Dim 14h25 16h45 19h05 21h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 19h05 21h20 (13+)
Percy Jackson et les olympiens - Le voleur de foudre (2) Ven, Sam, Dim 14h10 17h 20h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 20h30 (G)

Sherlock Holmes (3 1/2) Ven, Sam, Dim 14h 16h40 20h05 Lun, Mar, Mer, Jeu 20h05 (G)
Shutter Island (2 1/2) Ven, Sam, Dim 14h05 16h50 20h Lun, Mar, Mer, Jeu 20h (13+)
La Saint-Valentin (2) Ven, Sam, Dim 14h35 17h15 20h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 20h15 (G)

Vilaine (3 1/2) Ven, Sam, Dim 14h20 16h20 18h45 20h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 18h45 20h45 (G)

SAINTE-FOY (418 871-1550)
Alice au pays des merveilles (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Mar 12h45 15h20 19h 21h35 Lun, Mer 12h25 15h10 19h 21h35 Jeu 13h 15h35 19h 21h35 3D : Ven, Sam, Dim, Mar 12h15 14h40 17h05 19h35 22h05 Lun, Mer, Jeu 13h* 15h55 19h30 22h05 (G) (G)
Alvin et les Chipmunks : la suite (-) 13h30 15h55 (G)
Avatar (4) (v.o.a.) 12h30 16h10 20h (G)
Avatar 3D (4) Ven, Sam 12h10 15h30 18h55 22h20 Mar 13h30 18h40 22h05 Dim, Lun, Mer, Jeu 12h50 16h20 20h15 (G)
Cher John (2) 13h15 15h50 18h50 21h30 (G)
La dernière fugue (3 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 19h30 21h45 Jeu 21h45 (G)
Les détraqués (2) 12h25 15h 19h10 21h40 (13+)
Flics en service (1 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 12h55 15h35 18h45 21h20 Jeu 13h30* 16h15 18h45 21h20 (13+)
Oscar et la dame rose (3) Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 15h45 18h40 Sam 15h45 18h40 (G)
Percy Jackson et les olympiens - Le voleur de foudre (2) 13h20 16h05 19h20 21h55 (G)
Le petit Nicolas (3) 12h35 15h05 (G)
Un prophète (4) Ven, Sam, Mar 12h20 15h40 19h05 22h15 Dim, Lun, Mer, Jeu 12h20 15h40 20h30 (16+)
Les sept jours du talion (3 1/2) 21h25 (16+)
Shutter Island (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar 12h20 15h25 18h35 19h 21h50 22h Mer, Jeu 12h20 15h25 19h 21h50 22h (13+)
La Saint-Valentin (2) Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h40 16h 19h15 22h Sam 12h40 19h15 22h (G)
 *Représentations « Vedettes et poussettes » le jeudi

COMPILATION MEDIAFILM.CA

Ben



Garfield



Blondinette



Hagar l'Horrible



LA PHRASE SECRÈTE www.hannequart.com

L	Q	N	C	D	E	S	I	N	U	A	D	N	L
U	S	A	C	O	N	L	U	O	L	E	S	E	S
A	A	C	C	H	O	M	E	N	E	V	E	P	A

Thème : Citation de Oscar Wilde
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Que le chien prenne au sérieux l'os qui a résisté à l'hyène.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

1. Celui qui mène une action indépendante, sans observer la discipline d'un groupe.
2. Travail pénible - Amérindien du Québec.
3. Os plat - Le temps des sandales.
4. Prénom masculin - Écrire.
5. Fromage grec.
6. Matière à bouchons - Pilastres carrés.
7. Erbium - Passes du dehors au dedans - En matière de.
8. Qui ont des dimensions étendues - Nous protège du vent.
9. Irlande - Empêche un sentiment de se développer.

10. Remorquer - Faciles.
11. Ne résiste pas - Exceptionnel.
12. Dompté - Ne s'en va pas.

VERTICALEMENT

1. Sélection de choses remarquables - A remplacé le disque vinyle.
2. Aviron - Agacer.
3. Un habitué - Qui ne produit rien.
4. Insecte des eaux stagnantes - Engendrés.
5. Partie d'une bouteille - Coupe.
6. Empreinte - Cachée.
7. Partie du pied.
8. Relative au Rhin - Divisible par deux.
9. Participe passé - Catherine

10. Part de la vessie - Baisers.
11. Éructe - Affirmation solennelle.
12. Fait défaut au mollasson - Méridienne.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	C	H	I	M	E	R	I	Q	U	E	D
2	R	E	N	O	U	E	R	N	U	E	E
3	I	L	O	T	N	A	I	E	U	L	
4	M	E	X	I	C	A	I	N	E	G	I
5	I	N	F	L	I	R	T	A	L	E	
6	N	E	T	O	T	O	R	R	H	E	E
7	A	A	R	N	E	E	N				
8	L	U	M	I	E	R	E	P	N	E	U
9	I	S	I	S	E	S	S	A	I	S	
10	T	I	S	S	E	S	T	R	A	I	N
11	E	T	E	S	T	E	A	T	I	T	E
12	E	R	A	T	O	R	I	S	E	E	

MOT MYSTÈRE

- ABER
- AFFLUENT
- ALASKA
- ALGERIEN
- AMOUR
- ANDIN
- ANGOLA
- ATLAS

- BAIE
- BHOUTAN
- BRABANT

- CAP
- COL
- CRIQUE

- DELTA

- ECOSSE
- EGYPTE
- ENTEBBE
- EQUATEUR
- ERIN
- ETANG
- EVEREST

- FINLANDE
- FRANCE

- GABON
- GHANA
- GHANEEN
- GLOBE
- GORGE

- INDIEN
- IRAN

- LAC
- LOIRE

- MER

- NEGRE
- NIGERIA
- NIL

GEOGRAPHIE - Un mot de 6 lettres

N	B	E	T	S	E	R	E	V	E	C	N	A	R	F
E	N	I	R	E	E	I	A	B	N	I	O	L	U	P
E	A	R	E	G	N	A	T	U	O	H	B	L	O	A
N	I	V	A	R	E	B	A	C	H	L	A	M	M	S
A	A	L	A	O	I	N	E	I	R	E	G	L	A	T
H	P	N	L	G	D	A	E	I	Z	Q	R	L	E	Z
G	A	E	A	M	N	I	D	N	A	U	T	B	T	A
A	C	N	S	H	I	U	N	T	I	A	I	R	A	N
E	L	G	K	C	G	N	A	T	R	T	S	A	N	A
B	S	O	A	M	E	R	L	Y	E	E	D	B	G	T
B	I	L	G	G	R	O	N	R	S	U	R	A	M	L
E	N	O	Y	N	I	R	I	O	N	R	O	N	A	E
T	U	P	I	R	A	F	F	L	U	E	N	T	I	D
N	T	L	E	C	R	I	Q	U	E	C	O	S	S	E
E	E	N	O	Z	A	N	Z	I	B	A	R	H	I	N

Solution du dernier problème : CHRYSLITE

09-03-2010

- NOIR
- NORD
- OCEAN
- PAS
- PLAGE
- POLOGNE
- QATAR
- RAVIN
- RHIN
- RHONE
- SIAM
- SOFIA
- SOL
- TANGER
- TIBET
- TSANA
- TUNIS
- TYROL
- UNGAVA
- ZAIRE
- ZAMBIE
- ZANZIBAR
- ZONE

Solution du dernier sudoku

2	6	3	1	9	8	5	7	4
7	8	5	2	4	3	1	9	6
1	4	9	6	7	5	3	2	8
4	9	8	3	1	2	7	6	5
3	7	2	9	5	6	4	8	1
6	5	1	7	8	4	9	3	2
9	2	6	5	3	1	8	4	7
5	3	4	8	2	7	6	1	9
8	1	7	4	6	9	2	5	3

1649

SUDOKU

5					3	7		
2			8		4			
		4	9	5				
		3	9	8			1	
	5	1						
7	4			3		2		
8	9				7			1
	1	7	4					
			3					5

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : difficile

1650

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

HORIZONTALLEMENT

1. Celui qui mène une action indépendante, sans observer la discipline d'un groupe.
2. Travail pénible - Amérindien du Québec.
3. Os plat - Le temps des sandales.
4. Prénom masculin - Écrire.
5. Fromage grec.
6. Matière à bouchons - Pilastres carrés.
7. Erbium - Passes du dehors au dedans - En matière de.
8. Qui ont des dimensions étendues - Nous protège du vent.
9. Irlande - Empêche un sentiment de se développer.

10. Remorquer - Faciles.
11. Ne résiste pas - Exceptionnel.
12. Dompté - Ne s'en va pas.

VERTICALEMENT

1. Sélection de choses remarquables - A remplacé le disque vinyle.
2. Aviron - Agacer.
3. Un habitué - Qui ne produit rien.
4. Insecte des eaux stagnantes - Engendrés.
5. Partie d'une bouteille - Coupe.
6. Empreinte - Cachée.
7. Partie du pied.
8. Relative au Rhin - Divisible par deux.
9. Participe passé - Catherine

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	C	H	I	M	E	R	I	Q	U	E	D
2	R	E	N	O	U	E	R	N	U	E	E
3	I	L	O	T	N	A	I	E	U	L	
4	M	E	X	I	C	A	I	N	E	G	I
5	I	N	F	L	I	R	T	A	L	E	
6	N	E	T	O	T	O	R	R	H	E	E
7	A	A	R	N	E	E	N				
8	L	U	M	I	E	R	E	P	N	E	U
9	I	S	I	S	E	S	A	I	S		
10	T	I	S	S	E	S	T	R	A	I	N
11	E	T	E	S	T	E	A	T	I	T	E
12	E	R	A	T	O	R	I	S	E	E	

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

Sur le Web

lesoleil.cyberpresse.ca



MODE

Vous vous intéressez à la mode?
cyberpresse.ca/le-soleil/vivre-ici

RECETTES

Vous cherchez des idées de recettes?
cyberpresse.ca/le-soleil/vivre-ici

vivre ici santé

Valérie Gaudreau

vgaudreau@lesoleil.com



Angelo Tremblay a consacré sa vie à l'obésité. Non pas que le professeur au physique de marathonien en souffre. Au contraire. C'est plutôt parce que le poids, le surpoids, la bouffe et l'exercice le passionnent depuis plus de 30 ans.

Dans son bureau du PEPS, Angelo Tremblay, aujourd'hui titulaire de la Chaire de recherche du Canada en activité physique, nutrition et bilan énergétique, se rappelle son arrivée à l'Université Laval. C'était en 1976, en pleine grève des professeurs!

Dès la fin de la grève, le physiologiste allait s'attaquer à une recherche qui s'étendra sur plus d'un quart de siècle : l'étude des familles de Québec. Avec le professeur Claude Bouchard, il recrute 400 familles de la région pour analyser le rôle de l'hérédité et de l'environnement sur divers aspects de la santé, dont le poids. L'équipe suit les familles pendant des années pour constituer une importante banque d'information. «Ce fichier de données est rempli de trésors, illustre M. Tremblay. C'est le plus grand chantier scientifique de ma carrière.»

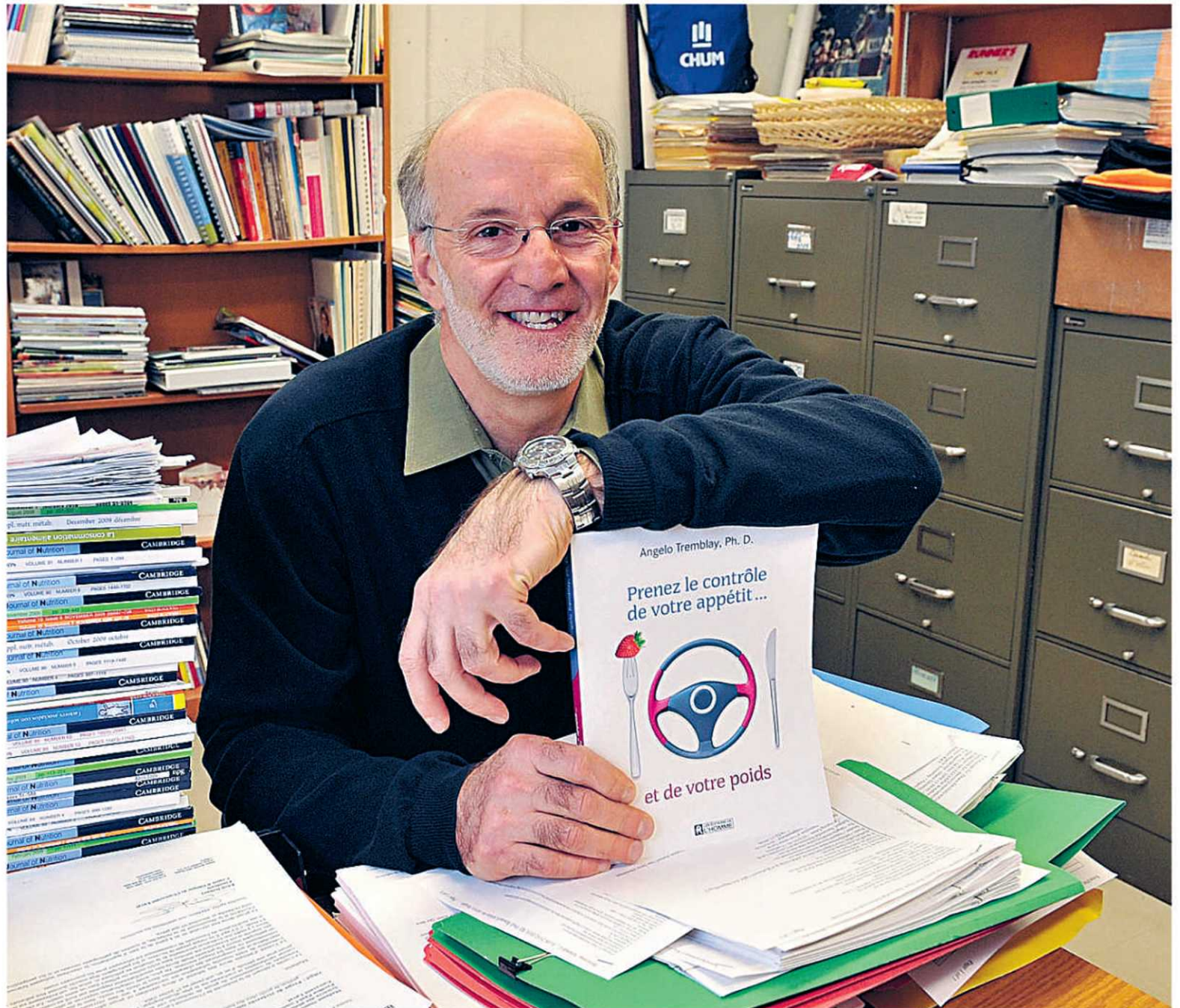
L'équipe d'Angelo

Tremblay a été la première à démontrer que le travail intellectuel augmente la consommation de calories

L'imposante étude, menée de 1977 jusqu'au début des années 2000, livre encore plusieurs secrets qui n'ont de limite que l'imagination et la curiosité des chercheurs.

Et l'imagination, Angelo Tremblay n'en manque pas. Ses études sur le poids l'ont mené à étudier les profils lipidiques, le lien entre l'obésité et le sommeil ou encore l'impact du calcium ou de la pollution sur le poids.

Ces dernières années, l'équipe d'Angelo Tremblay a même été la première à démontrer que le travail intellectuel augmente la consommation de calories! Intrigué par sa propre faim après un travail mental, M. Tremblay s'est pris lui-même comme cobaye pour montrer que se creuser les méninges creuse aussi l'appétit. Poussée plus loin, l'étude a montré qu'un groupe se li-



L'ouvrage *Prenez le contrôle de votre appétit... et de votre poids* résume les années de recherche du professeur Angelo Tremblay sur les causes insoupçonnées de l'obésité et prodigue des conseils dans un langage clair et accessible. — PHOTO LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

UNE CARRIÈRE QUI A DU POIDS

APRÈS PLUS DE 30 ANS À ÉTUDIER L'OBÉSITÉ, ANGELO TREMBLAY PUBLIE SON PREMIER LIVRE DÉDIÉ AU GRAND PUBLIC

vant à un exercice intellectuel pendant 45 minutes consommait spontanément 229 calories de plus qu'un autre groupe qui a pris 45 minutes de repos.

«Je crois que la force de notre équipe est d'avoir osé travailler

en dehors des sentiers battus», dit-il de ses recherches qui font le tour de la planète.

Mais après plus de 500 articles scientifiques, le chercheur qui a encore bien des projets d'études devant lui se frotte maintenant

à une première : lancer un livre pour le grand public. L'ouvrage *Prenez le contrôle de votre appétit... et de votre poids*, qui sort en librairie aujourd'hui, résume ses années de recherche sur les causes insoupçonnées

de l'obésité et prodigue des conseils dans un langage clair et accessible.

Lire L'antidote aux régimes miracles → 38

L'antidote aux régimes miracles

Valérie Gaudreau

vgaudreau@lesoleil.com

Chutes de poids spectaculaires, solutions toutes faites et culpabilisation, très peu pour Angelo Tremblay qui, dans son premier livre consacré au contrôle de l'appétit, opte pour une approche résolument humaine... et réaliste!

En refermant le livre *Prenez le contrôle de votre appétit... et de votre poids*, on a l'agréable impression que ses 200 pages sont un véritable antidote aux vendeurs de régimes miracles et aux ouvrages remplis de promesses impossibles à tenir pour les gens qui désirent perdre du poids.

Et ça tombe bien, c'est justement l'objectif d'Angelo Tremblay, qui souhaite avec ce livre aider les gens à mieux comprendre les facteurs influençant l'appétit et l'accumulation de kilos. En présentant les résultats de recherches scientifiques, il opte pour la rigueur et la mise en perspective du fonctionne-

ment du corps plutôt que pour des solutions toutes faites.

«Dans mon livre, il n'y a pas de sacrifices inutiles, pas de visées inatteignables», résume en entrevue le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en activité physique à l'Université Laval.

Au fil des pages, pratiquement aucun aspect de la vie qui peut jouer un rôle sur le poids n'échappe à Angelo Tremblay.

Bien au-delà d'un simple calcul des calories, il explique le métabolisme, le phénomène de l'appétit et la sensation de satiété. Il explore le mode de vie, l'environnement, le sommeil, l'exercice physique, l'hérédité et le stress de notre société moderne comme autant de facteurs qui influencent la façon dont notre corps brûle (ou ne brûle pas!) les calories.

Même le Ritalin y passe! Dans un passage particulièrement intéressant sur le lien entre travail intellectuel et consommation de calories (voir texte en page 37), Angelo Tremblay relate s'être lui-même prêté au jeu pour mesurer l'effet de ce fameux médicament



«**Dans mon livre, il n'y a pas de sacrifices inutiles, pas de visées inatteignables**»

— Angelo Tremblay, auteur de *Prenez le contrôle de votre appétit... et de votre poids*

prescrit aux enfants hyperactifs sur la réduction de la pression artérielle et la sensation de faim. Résultat : ça fonctionne!

Toutefois, loin de lui l'idée de tirer quelque conclusion que ce soit. Mais l'expérience à elle seule illustre bien la curiosité insatiable d'Angelo Tremblay, qui la partage sur le ton de la complicité dans ce livre où les données scientifiques cohabitent avec des témoignages et des anecdotes personnelles.

«Je ne suis pas gêné de me prendre en exemple parce que je n'ai de morale à faire à per-



PHOTO LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES

sonne», explique le chercheur, qui avoue un petit faible pour les biscuits au chocolat, le fromage bleu et le vin rouge.

C'est justement ce ton jamais culpabilisant qui colore les pages de *Prenez le contrôle de votre appétit... et de votre poids*.

DES CHOSES SIMPLES

Oui à des petites gâteries, dit le chercheur, en substance, mais elles doivent être compensées par des choses simples comme l'exercice physique, un bon sommeil, la

consommation de fibres ou encore la reconnaissance des signaux de satiété, permettant de ne pas manger plus que nécessaire.

«Ce que je dis aux gens est de faire de leur mieux, apprendre à être content de soi en vivant de la meilleure façon possible», poursuit Angelo Tremblay à propos de ce premier livre dédié au grand public.

Un message en apparence tout simple, mais dont la rédaction n'a pas été nécessairement facile, confie le chercheur. Habitué aux études scientifiques, il a dû faire preuve de synthèse et accepter de voir simplifiés des concepts avec lesquels il travaille depuis 30 ans dans son laboratoire.

Sur ce point, M. Tremblay souligne le travail de Véronique Robert qui a, dit-il, su transformer son langage de chercheur en un discours accessible pour tous. «C'était une belle aventure. À certains moments, je comprenais qu'on ne pouvait pas employer de termes trop scientifiques, mais jamais au point de dénaturer le concept», explique-t-il.

Le livre à la mise en page aérée contient d'ailleurs un résumé clair et des conseils pratiques à la fin de chaque chapitre.

En guise de dessert, Angelo Tremblay publie aussi quelques recettes concoctées par son laboratoire de recherche. Au premier chef, le poulet aux épices qui, avec seulement 500 calories, remporte la palme du plat rassasiant. Cette «recette fétiche» de l'équipe de M. Tremblay a d'ailleurs fait l'objet d'une étude publiée dans la revue scientifique *British Journal of Nutrition*. Comme quoi bons petits plats et rigueur scientifique peuvent être invités à la même table.

ÉTUDE EN ARTHRITE RHUMATOÏDE

L'arthrite rhumatoïde vous fait souffrir malgré votre traitement actuel?

Vous êtes peut-être admissible à participer à une étude clinique supervisée par le Dr Louis Bessette.

Au cours de votre participation vous recevrez :

- Pendant les 6 premiers mois, un médicament sous forme déjà approuvée.
- Les 6 mois suivants, selon votre condition, soit le médicament sous une nouvelle forme expérimentale ou sous la forme approuvée.

De plus vous auriez un suivi médical régulier de votre condition d'arthrite tel que des examens physiques et sanguins.

Vos frais de transport pourraient être remboursés, informez-vous!



Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter une infirmière de recherche au :
418 990-0751

MALADIE D'ALZHEIMER

Comme la population canadienne vieillit, de plus en plus de personnes reçoivent un diagnostic de maladie d'Alzheimer chaque année. La Clinique Médicale Saint-Vallier est à la recherche de volontaires, âgés de 55 à 85 ans, atteints de la maladie d'Alzheimer à un stade léger à modéré, pour participer à une étude de 12 semaines portant sur un médicament déjà approuvé et visant à évaluer un test de mémoire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec: Sophie Larocque au 418 688-0872, poste 312 pour vous inscrire rapidement.



ASSOCIÉES POUR VOUS VOIR SOURIRE !

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je tiens à annoncer mon association avec Dre Caroline Blouin, chirurgienne-dentiste. Un choix facilité par son expertise, sa douceur et son engagement envers ses patients. C'est un souffle nouveau qui nous permettra d'être fidèle à notre mission de guider nos patients à faire un choix libre de soins dentaires de qualité dans un climat de totale confiance et d'écoute. Nos deux forces s'unissent afin de former une équipe dynamique et expérimentée, bien outillée pour vous prodiguer des soins complets, précis et minutieux.

Un nouveau départ pour notre clinique !
Un plaisir de vous y accueillir !

Dre Chantal Fortier

St-Roch
Montcalm
Vieux-Québec
St-Jean-Baptiste



Dre Chantal Fortier Dre Caroline Blouin

LE 210 BOUL. CHAREST EST, 4^e ÉTAGE, QUÉBEC QC G1K 3H1

T 418 647-4238 CENTREDENTAIRECHAREST.COM

Dentisterie cosmétique • Restauration sur implants • Soins dentaires complets

ANGELO TREMBLAY, *Prenez le contrôle de votre appétit... et de votre poids*, Éditions de l'Homme, 202 pages

PETITES ANNONCES

CVENDU.ca Le site des petites annonces leSoleil

INDEX des RUBRIQUES

Table with 4 columns: Rubrique, Prix/Description, etc. Includes categories like IMMOBILIER, BAZAR, Divers, etc.

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures...

POUR NOUS JOINDRE du lundi au vendredi... Télécopieur... 418 686-3311

97 IMMOBILIER

112 Rive-Sud

116 Sainte-Foy

Portrait of Denise Roy Deguara

ST-SACREMENT

BOISCHATEL

STE-FOY

JUMELÉ 5 ANS de 3 chambres

JUMELÉ NEUF 1 500p., garage, 3 étages

JUMELÉ 2 500p., garage, 3 étages

JUMELÉ 5 ANS de 3 chambres

JUMELÉ NEUF 1 500p., garage, 3 étages

JUMELÉ 2 500p., garage, 3 étages

118 Stoneham Lac-Beauport

123 Banlieue autres secteurs

138 Recherché/échange maisons

RECHERCHONS

145 Condominiums à vendre

BEAUPORT, grand 4 1/2, Terrasse du Baron Rouge

BOISCHATEL

JUMELÉ 5 ANS de 3 chambres

JUMELÉ NEUF 1 500p., garage, 3 étages

JUMELÉ 2 500p., garage, 3 étages

JUMELÉ 5 ANS de 3 chambres

JUMELÉ NEUF 1 500p., garage, 3 étages

JUMELÉ 2 500p., garage, 3 étages

145 Condominiums à vendre

147 Condominiums recherchés

150 Ancienne-Lorette

169 Val-Bélair

200 Chalets-condos villégiature à vendre

NOUVEAU LAC ST-JOSEPH

201 Chalets-condos villégiature à louer

208 Terrains

208 Terrains

208 Terrains

208 Terrains

208 Terrains

208 Terrains

208 Terrains

210 Terres

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

212 Villégiature hors Québec

230 Bureaux

234 Commerces

236 Entrepôts

A LOUER IMMOBLES ROUSSIN

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

234 Commerces

236 Entrepôts

A LOUER IMMOBLES ROUSSIN

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

À LOUER QUÉBEC

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

238 Locaux

HOROSCOPE

Bélier (21 mars au 19 avril) Si vous gardez un secret, il est votre esclave; mais si vous le dévoilez, vous êtes le sien.

Mardi 9 mars 2010

effectuer le travail elle-même. Le succès de vos démarches va de paire avec le respect territorial.

Pour information : astrologue@astro-communications.com

des astres en Poissons, situés au trigone de votre Signe. Vous devriez avoir beaucoup de facilité à vous exprimer et à faire parler les autres.

contribueront à vous valoriser, vous permettant d'interagir cordialement avec une vaste gamme de caractères et de personnalités.

Verseau (20 janvier au 18 février) Votre bonne conscience peut vous inciter à ménager les gens, mais de vous empêcher de saisir une belle opportunité par crainte de peiner ou de décevoir quelqu'un d'autre.

Poissons (19 février au 20 mars)

Favorisant votre capacité à communiquer, la conjonction Soleil-Mercure-Jupiter en Poissons agrémentera vos échanges.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Vous êtes en position de contrôle. Le cycle Lunaire en Capricorne vous aidera à mettre de l'ordre dans vos relations et à faire certaines mises au point.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Vos aptitudes psychologiques et vos dons oratoires sont mis en relief par l'influence

Vierge (23 août au 22 septembre)

L'influence de la Lune en Capricorne n'assouplira probablement pas votre souci du détail, ni votre éventuel perfectionnisme, mais elle apportera néanmoins un climat qui facilitera l'exécution de vos projets.

Balance (23 sept. au 23 octobre)

Même si cette Lune en Capricorne, angulaire à la Balance, a tendance à vous décourager, il n'est pas nécessaire de modifier tout votre programme à cause d'un contretemps.

251 Beauport

DOMAINE DES CHUTES, grand 4 1/2, style condo, libre, très propre, entrée lave-vaisselle et lav./séch., ascenseur, surveillance vidéo, stationnement, 825\$ non chauffé, non éclairé, 418-932-8800.

NEUFS, grands 4 1/2 et 5 1/2 à aire ouverte, type condo, juillet. 956-1777

252 Cap-Rouge Saint-Augustin

4 1/2 STYLE CONDO, entrée indépendante, 895\$, juillet. 418-564-1346

253 Centre-ville

3 1/2, style condo, ascenseur, intercom, entrée lav.-séch., juillet. 418-523-8480 692-5244

NOUVEAU ST-ROCH
Hôtel

RÉSIDENTIELLE DE LA CITÉ
Jolis studio style hôtel meublés et décorés avec goût! Court et long séjour internet et câble

Ascenseur, intercom, buanderie

À PARTIR DE 695\$/MOIS
418-454-7255
www.residenceclacite.com

254 Charlesbourg

627-2052
À ABSOLUMENT VISITER
Seigneurie Henri-Bourassa 1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 TOUT INCLUS
Béton, ascenseurs, piscine, tennis parking intérieur, caméras.

À TERRASSE BELLEVUE
3 1/2, 4 1/2, béton, piscines int. ext., sauna, intercom, caméras, près piste cyclable, Métrobus. 623-3125

À VISITER 623-3125
Moderne. Calme. Spacieux 4 1/2.

Société canadienne du cancer / Canadian Cancer Society

MONTAGNE-DES-ROCHES
Face à un parc, grand 5 1/2 état lav./séch. chauffé, non éclairé, balcon, crédit vérifié, 550\$, 261-0606

À ST-ALBERT, 3 1/2 chauffé, 1er étage, bois franc, entrée lav. séch., libre 1er avril. 418-623-9257

À ST-PASCAL
3 1/2, 5 1/2, juillet, 4 1/2 avril, bois céramique, près Parc Malzerets, impeccable, hôpitaux, services, intercom, tranquille. 418-204-1711

257 Duberger Les Saules

3 1/2, 5 1/2, ENSOLEILLÉS, tout inclus, très propres, 418-688-9824.

BEAU grand 3 1/2, piscine, stationnement, libre 418-842-6804 569-4874

258 Lebourgneuf Le Mesnil Charlesbourg Ouest

24 LOGEMENTS de qualité supérieure, Les Jardins de l'Escarpement, 3 1/2, 4 1/2. 418-717-9443

CONDO LOCATIF. Grand 4 1/2, bois franc, céramique, armoires de couleur, poss. murs de pierres, système d'alarme, intercom, poss. piscine, condo modèle. 627-5414. www.lefaubourgdelacapitale.com

DU NEUF EN CONSTRUCTION
Mesnil vert, grand 4 1/2, 1200p.c. béton, plancher flottant, juillet, 990\$. 418-832-6123

GRAND 4 1/2, à partir de 750\$, système d'alarme, intercom, possibilité de piscine, logement modèle, 418-623-3948

259 Limoilou

418-656-9137, 2 1/2, accès cegep, stationnement, bois, céramique.

• 5EME RUE, 1er juillet, 2 chambres, choix rez-de-chaussée ou 2e étage.

• 1ERE RUE, près 3eme Ave., 1er juillet, 3 chambres, 3e étage, salle de bains rénoverée.

Tous planchers bois, galerie, stationnement, entrée lav., séch., 650\$ non chauffé, non éclairé. Crédit vérifié. 418-261-0606

À ALLER VOIR, 31 Des Frères Est, luxueux 4 1/2 chauffé, balcon avant arrière, près tout, bois franc, tranquille, entrée lav.-séch., libre 1er mai, 1er juil. pas parking, 612\$/mois, pas de chien, enquête crédit. 628-5058

À LIMOILOU, près Canardièrre, avril, 3 1/2 rez-de-chaussée, bois franc, lav./séch. chauffé, non éclairé, balcon, crédit vérifié, 550\$, 261-0606

À ST-ALBERT, 3 1/2 chauffé, 1er étage, bois franc, entrée lav. séch., libre 1er avril. 418-623-9257

261 Montcalm

630 CHOUINARD, 3 1/2, mai, juillet, bois franc, chauffé, 418-576-2260

682-5246, 3 1/2, 4 1/2, 860\$ à 1150\$ Jardins Coulange, balcon, vue fleuve.

802-1364, Grand 4 1/2, LIBRE, bois franc, 710\$, près services et bus 7.

808-1352, GRAND 3 1/2 mai, chauffé, eau chaude, ascenseur, remise.

815, RUE LÉVIS, 5 1/2 libre, chauffé, eau chaude, 995\$, 418-687-0183.

940, Belvédère, 2 1/2, libre imm., poêle, frigidaire, 418-527-3504.

À 1395 BARRIN, 6 1/2, chauffé, eau chaude, parking, 950\$ juil. 688-0556

À 330, Père-Marquette, 4 1/2, entièrement rénové, demi-sous-sol, chauffé, eau chaude, avril 725\$. 688-0556

À 845 Calixa-Lavallée, grand 6 1/2, 3 chambres, chauffage, eau chaude, 1170\$ juil., 580-2881 ou 682-8282.

À VOIR, près Plaines et tous les services, haut de gamme, non fumeur, libre 1er mars. Grands 3 1/2-5 1/2, très ensoleillés, climatisés, escalier intérieur; chauffés, éclairés, eau chaude, stationnement déneigé. Entrée lav. séch. À partir de 1100\$. 418-686-1033 cklfoi@lamaisonoutdoor.com

BEAU 5 1/2, 3 chambres, bois franc, balcon, 418-652-3529.

BEAU 5 1/2, bois, stationnement, entrée lav., séch., très central. 418-522-7913

BROWN coin Fraser, 5 1/2, demi-sous-sol, rénové, ensoleillé, salle lavage, chauffé eau chaude, 850\$ avril. 418-687-3591

261 Montcalm

LE LAURIER

STUDIO à 5 1/2. Tout inclus, libre, long terme et court terme (meuble). Face aux Plaines, à 2 pas du Parlement. Bois, stationnement, grand balcon.

Ouvert 7 jours.
418-948-1060
600, Ave Wilfrid Laurier Québec
WWW.LELAURIER.COM

262 Rive-Sud

832-6123 St-Romuald, des Sittelles, grands 4 1/2 neufs, bois flottant, livres imm., mai, juillet. À partir de 900\$.

À CHARNY, 2 1/2 libre; 2 1/2, 4 1/2 juillet, intercom. 418-832-2900, 580-1507.

À CHARNY, 4 1/2, chauffé, eau chaude, tranquille, 418-832-2972

À ST-DAVID DE LEVIS, 4 1/2 NEUF, style condo libre, 825\$ à 850\$. 264-0821

À ST-NICOLAS construction neuve, 4 1/2, luxueux, près services et ponts, secteur paisible, AVRIL, 760\$, 831-6089

À ST-ROMUALD, grand 4 1/2 style condo luxueux, ensoleillé, près ponts et services, secteur paisible, 805\$/mois, libre juillet, 418-836-4000

À ST-ROMUALD, grand 7 1/2 sur 2 étages, style condo, luxueux, ensoleillé, près ponts et services, secteur paisible 1115\$/mois, juillet, 836-4000

CHARNY, 8 pièces, 4 chambres, 1 walkin, 2 salles de bains, terrasse, 1060\$/mois chauffé, éclairé, 418-952-2112, 418-831-0711

MANOIR ST-ROMUALD, style condo insonorisation supérieure, ascenseur, stationnement int., piscine chauffée, 3 1/2, 4 1/2, libre immédiatement et au 1er juillet 2010. 418-929-5735

262 Sainte-Foy

2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 Av. Maricourt, juillet, tout inclus, rangement, balcon, piscine ext., stationnement, 418-650-0289

2 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près Université, bois franc, lav.-séch. 681-9751 687-2631

265-2842, 265-4842
À voir, tout inclus, 3 1/2 libre 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 juillet Rapport/qualité/prix Piscine, garage, intercom.

2829 Ch. St-Louis
Angle Rte de l'Église, près tout 2 1/2, juin ou juillet, porte patio 418-650-3270 418-871-6980

3020, Le Chasseur, 5 1/2 juil., demi sous-sol, près Ch. St-Louis, 655-7496

3 1/2, 4 1/2 JUILLET, chauffés, rue Myrand, près université. 265-4842.

3 1/2, 4 1/2, rénovés, béton, ascenseurs, secteur Campanie, 653-4100

3 1/2 - ROUGEMONT 657-2868
Très propres, tranquille, chauffés, éclairés, eau chaude, références.
• Demi sous-sol, mai, 595\$
• À l'étage, juillet, 675\$, 695\$.

4 1/2 Campanie, 1er étage, côté sud, piscine ext., parking int., paisible. Libre 1er juin. 938\$. 977-7732

418-656-9137, 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2 accès université et cegep, bois.

4 1/2, 2 1/2, Boul. Neilson, juillet, très grand, 418-650-0384

4 1/2, MGR GRANDIN, chauffé, rangement, balcon, non fumeur, mars, avril, 750\$. 418-652-8642.

4 1/2, Pointe Ste-Foy, rue Lanthier, insonorisé, tapis, style condo, 1er juillet, 418-687-2020

266 Sainte-Foy

À 418.872-4674, luxueux condo, 2 ou 3 chambres, juillet

APRÈS M'AVOIR

Recyclez-moi!
leSoleil

À 5 MIN. AUTO UNIVERSITÉ
4 1/2, 5 1/2 juillet, bois, céramique, impeccables. Services, près bus. 418-204-1711

À 956-0383
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, calme.

A CH. STE-FOY/PIE X11, 7 1/2 rez-de-chaussée, 848\$, patio, balcon, parking, planchers bois, 659-1683

• À PIED de Place Laurier et de l'Université, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, service de buanderie, très tranquilles. 418-659-2564

ATTENTION, superbes 1 1/2 à 4 1/2, moderne, impeccable. 418-652-1104

À visiter absolument, 1 1/2 à 4 1/2, boisé, près de tout. 418-651-9443

Boisé, métrobus, école, 652-8481
À voir, secteur paisible, 1 1/2 à 4 1/2

IMMEUBLES DES SEIGNEURS
Béton, ascenseur, garage, piscine 3 1/2 immédiat, 2 1/2 à 4 1/2 juillet 418-651-8698, 651-0861

LE ST-LOUIS
3500 Ch. St-Louis
tout béton, luxueux, 4 1/2, 5 1/2 871-9148
www.habitationsboivin.com

266 Sainte-Foy

Place De La Gare

À Sainte-Foy
Grands 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
• Ensoleillés.
• Vue imprenable sur le fleuve et les ponts.
• Boisé et calme.
• Sécuritaire.

563-1665
554-7378
956-0383

QUALITÉ/PRIX, 2 1/2 libre, 2 1/2-3 1/2, 4 1/2-5 1/2 juil., près services. 265-4842

267 Sillery

682-5246, 3 1/2, 4 1/2, 860\$ à 1150\$ Jardins Coulange, balcon, vue fleuve.

À VOIR 3 1/2-4 1/2-6 1/2 SILLERY PLAZA, vue sur le fleuve, Béton, ascenseur, piscine ext, paisible et sécuritaire, conciergerie 24 h. 418-659-4980

269 Val-Bélair

2 logements style condo neuf, échangeur d'air, plancher de béton, 1200 pi², livraison immédiatement 418-332-7122 Pascal

270 Vanier

50 ans et +
4 1/2 - 740\$ et 760\$
Réservation juillet 418-683-1261

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Judi	Vendredi	Samedi
Max. 0 Min. -11	Max. 2 Min. -13	Max. 5 Min. -6	Max. 8 Min. -5	Max. 2 Min. -2
Ensoleillé avec quelques nuages en après-midi.. Précipitations 10 % Vents O à 15km/h Facteur vent -4	Ensoleillé. Précipitations 10 % Vents O à 10km/h Facteur vent -6	Passages nuageux. Précipitations 20 % Vents NE à 5km/h	Ciel variable. Précipitations 20 % Vents E à 10km/h	Ciel variable. Précipitations 30 % Vents E à 20km/h Facteur vent -6

LES MARÉES (HNE)		AU PAYS Aujourd'hui	
Québec	Rimouski	Calgary	Faib neige -2 -8
Aujourd'hui	Aujourd'hui	Charlottetown	Variable -1 -7
H 0h54 3,3 m	B 2h23 1,6 m	Edmonton	Faib neige -1 -10
B 7h39 1 m	H 9h17 3,3 m	Fredericton	Beau 2 -7
H 13h18 4,3 m	B 16h38 1,5 m	Halifax	Variable 0 -6
B 21h24 0,6 m	H 22h14 2,5 m	Iqaluit	Soleil -15 -23
Demain	Demain	Moncton	Variable 1 -6
H 2h33 3,4 m	B 3h58 1,7 m	Ottawa	Beau 5 -6
B 9h12 1 m	H 10h42 3,3 m	Regina	Ave neige 1 -6
H 14h42 4,3 m	B 17h44 1,4 m	Rouyn-Noranda	Beau 1 -11
B 22h39 0,5 m	H 23h28 2,7 m	Saint-Jean	Plu et nei 2 -4
Grondines	Sept-Îles	Saskatoon	Plu et nei 2 -8
Aujourd'hui	Aujourd'hui	Sudbury	Soleil 7 -3
H 3h23 2,1 m	B 1h38 0,9 m	Toronto	Soleil 10 0
B 11h10 1,1 m	H 8h38 2,2 m	Thunder Bay	Variable 9 -2
H 15h41 2,7 m	B 15h58 0,9 m	Vancouver	Averses 7 3
Demain	Demain	Victoria	Averses 7 3
B 0h58 1,1 m	B 3h07 0,9 m	Whitehorse	Ave neige 3 -11
H 4h59 2,1 m	H 10h03 2,2 m	Winnipeg	Nuageux 2 -3
B 12h40 1,1 m	B 17h07 0,8 m	Yellowknife	Soleil -4 -10
H 17h05 2,8 m	H 22h56 1,6 m		

PRÉVISIONS RÉGIONALES

MONTRÉAL
Ensoleillé . Vents légers.
Max. 3. Min. -6.

Havre-Saint-Pierre 2 / 8

Sept-Îles 1 / -9

Baie-Comeau 1 / -8

Matane 1 / -6

Gaspé 1 / -3

Îles-de-la-Madeleine -1 / -3

Saguenay -3 / -11

Rimouski -1 / -9

Rivière-du-Loup -1 / -8

Edmundston -1 / -9

La Tuque -1 / -16

Québec 0 / -11

Thetford Mines -1 / -12

Montréal 3 / -6

Sherbrooke 0 / -11

Fredericton 2 / -7

Météo Média
©MétéoMédia 2010

DANS LE MONDE	Aujourd'hui	AU SOLEIL	Aujourd'hui
Amsterdam	Beau 5 -5	Acapulco	Beau 33 22
Athènes	Averses 17 7	Bahamas	Variable 24 18
Pékin	Soleil -1 -8	La Barbade	Soleil 31 26
Berlin	Beau 3 -6	Bermudes	Beau 18 14
Boston	Beau 9 1	Cancun	Soleil 29 21
Buenos Aires	Beau 26 23	Daytona Beach	Averses 21 13
Chicago	Averses 10 6	Ft. Lauderdale	Beau 24 17
Londres	Beau 7 1	Honolulu	Venteux 27 21
Los Angeles	Soleil 17 7	Key West	Beau 21 19
Madrid	Soleil 11 1	La Havane	Variable 28 16
Mexico	Soleil 25 10	Las Vegas	Averses 12 4
Moscou	Faib neige -6 -12	Miami	Beau 25 17
New Delhi	Soleil 29 17	Montego Bay	Éclaircies 29 23
New York	Soleil 12 2	Myrtle Beach	Variable 19 9
Paris	Beau 4 -4	Orlando	Averses 21 14
Philadelphie	Soleil 15 3	Palm Springs	Soleil 19 6
Rio	Soleil 33 22	Puerto Plata	Éclaircies 27 19
Rome	Pluie 10 5	Tallahassee	Averses 20 11
Tokyo	Pluie 8 5	Tampa	Averses 21 13
Washington	Soleil 17 7	W. Palm Beach	Beau 23 16

ALMANACH

Maximum hier 5°
Minimum hier -0,4°
Normale le jour -2,4°
Normale la nuit -12,4°
Record max, 8,7°/1977
Record min, -26,7°/1967
Précipitation hiero cm 1 mm d'eau =
environ 1 cm de neige

LE SOLEIL

6h10 17h42
Durée du jour : 11h32

LA LUNE

Lever à 4h06 Coucher à 12h36

15 mars 23 mars 30 mars 6 avr

271 Vieux-Port
Champlain

APPELEZ-NOUS
Vous cherchez un appartement ou condo? Studio, 1 ou 2 chambres, meublé ou non meublé, nous avons ce qu'il vous faut!

LMG courtier immobilier
694-1221
louise@lmg.com

FACE Gare du Palais, 3 1/2 moderne, 680\$, 4%, 780\$, 418-564-4486

PLACE ROYALE

Les logements offerts en location sont tous de qualité exceptionnelle, situées dans des immeubles de 4 logements et moins et disponibles les 1er juillet ou avant. Informez-vous.

- 1 Chambre, 1225 p.c., 2 niveaux, vue sur le fleuve, maçonnerie, bois, rénové 2004, 1010\$ non chauffé. (G1K 8A3) Réf 65-03
- 2 Chambres+1 pièce d'appoint, 1135 p.c. rénové 2010, foyer, bois, 1025\$ chauffé. (G1K 466). Réf 34-02B
- 2 Chambres, 750 p.c. lumineux, vue sur le fleuve et le Château. 780\$ non chauffé, non éclairé. (G1K 4E3) Réf 23-04
- 1 Chambre, 955 p.c., dans les combles, aire ouverte, grande salle de bains, beaucoup de lumière, vue sur le fleuve, bois, maçonnerie, rénové 2004, 985\$ non chauffé, non éclairé. (G1K 8A3). Réf. 65-02

DANS TOUS LES CAS: pas de stationnement, pas d'animaux.

SODEC 643-2581
de 9h à 12h et de 13h à 16h

272 Vieux-Québec
Haute-Ville

101, RUE STE-ANNE, grand 4 1/2, 2 chambres, chauffé, eau chaude, rénové, poêle, frigidaire, libre 1er mai, 950\$, 418-520-0317.

105 1/2 RUE STE-ANNE, 2 1/2 rénové, poêle frigidaire eau chaude compris, 600\$, libre 1 mars, 520-0317.

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, meublés tout inclus + internet, libres. 418-828-8000

À LA TOUR ST-JEAN, 1 1/2, mars, 3 1/2, mai ou juillet. Rénovés. Plancher de bois, béton, intercom, piscine, parking.

418-529-0227

BEAU GRAND 4 1/2, 1350\$, meublé, tout équipé, 952-1127, 527-0867

LUXUEUX 4 1/2, 1000\$ à 1500\$ tout inclus, libres. 418-262-1439.
www.lesimeubleschamplain.com

PRES CHATEAU FRONTENAC
Grand 1 1/2, 3 1/2, ensoleillé, foyer, terrasse, électroménagers, tout inclus, 705\$ 1280\$ 418-953-8595

273 Banlieue
autres secteurs

A DONNACONA, 4 1/2, juillet, neuf, intercom, piscine, 462-0586, 264-6167

282 Maisons à louer

MONTCALM, 3 chambres, plancher bois franc, sous-sol, 1350\$, 527-7373

STE-FOY en rangée, 1er juillet, 2 étages + sous-sol, 2 chambres, bois franc, 1100\$ chauffé. 418-261-2950

WENDAKE, 6 1/2, garage double, 2 salles de bains, libre, 1 100\$, 842-4083

287 À partager maison
logement/condo

À DUBERGER, maison à partager, homme de préférence. 418-456-7583

304 Charlesbourg

418-622-5173, 418-627-0242, Louis XIV/Evangéline, jour/sem. ou +

309 Limoilou

CHAMRE dans 4 1/2, 280\$/mois avec Bell Express Vue 418-626-4919

316 Sainte-Foy

À 651-0645, près université, NON-FUMEUR, services inclus.

317 Sillery

PRÉS Maguire, 2e, chambre meublée, câble, internet, non-fumeur, 687-1377

369 AMÉLIORATION
ENTRETIEN

370 Aménagement
de terrain

TONTÉ pelouse, Nettoyage printanier, résidentiel, commercial 418-945-9533

377 Entrepreneurs
Entretien/réparations

À NOTER, peintre, tire-joints, 30 ans expérience. 418-999-8185

377 Entrepreneurs
Entretien/réparations

À QUÉBEC, prix compétitif, menuiserie générale, Michel, 660-9682

ARMOIRE, VANITÉ, MENUISERIE
Professionnel / petit prix. 262-1864

ENTRETIEN, RÉPARATION de votre domicile, tous genres de travaux, Service rapide. Denis 418-934-6612

JOINTS & PEINTURE
262-4565

MENUISERIE GÉNÉRALE
26\$/h. ou contrat. (418) 832-7297

PEINTRE-ARTISAN
Résidentiel int.et ext.. 527-0069

RÉNOVATIONS, toiture, estimation gratuite, KJT Construction, 655-6630

TOITURES DE BARDEAUX
Réparations ou réfection complète jusqu'au 27 mars

RABAIS 500\$ sur commande rapide toit de 1500 pieds carrés et + estimation gratuite

Un seul numéro c'est Lorenzo qu'il vous faut!
418-956-9871

382 Matériaux

A LIQUIDER AU COÛTANT
Lot portes, fenêtres neuves Futura, 1451 Frank Carrel. 418-681-7272

390 MARCHANDISES
DIVERSES

399 Ameublement
appareils ménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons \$\$\$ 418-521-1830

CHOIX: mobiliers chambre, salon, cuisine, etc. La Ressourcerie Lac St-Charles (osbl) 10\$ à 100\$. 849-7160

MONTCHALEL, divers meubles à petit prix, divan cuir 3 places, mobilier chambre complet pour d'adolescente incluant literie, plusieurs articles de décoration. 418-624-1084

400 Animaux

À ADOPTER à la S.P.A. Québec!
Contactez-nous 7jrs/7 au: 527-9104 www.spadequebec.ca

403 Antiquités

ACHETONS antiquités, bijoux, succession. Marcel Bolduc 570-3272

410 Bois
de chauffage

BOIS DE CHAUFFAGE, 16 po., 95\$/la corde. 418-929-0566

411 Électronique
ordinateurs/internet

A CYBER PC, portable PENTIUM IV 1800mhz, 299\$ ou 199\$ avec abonnement à internet 1 an. 418-657-4688 www.cyberpc.ca

414 Domicile SERVICE INFORMATIQUE.
Réparation ordinateur, installation logiciel et matériel, nettoyage virus et internet. 380-4901.

460 LOISIRS

461 Conditionnement
physique

STATION multi-gym York, 80 lbs de poids, 100\$, 418-658-2446.

462 Bicyclettes

VELO, hybride, spécialisé Sirius, petit, 350\$, soir + dim. 418-667-8440

470 EMPLOI

473 Restauration
hôtellerie/bar

BARMAN/BARMAID
EMPLOIS & Cours 418-529-5333
EcoleDesMaitres.com 1-800-561-1781

473 Restauration
hôtellerie/bar

PERSONNE RECHERCHÉE
Accompagner le Chef traiteur dans ses principales fonctions tel que: Cuisine, livraison etc... Temps plein. Exigences: Voiture, permis de conduire classe 5 valide. Connaissance de Québec, débrouillard et ponctuel. Faire parvenir C.V. au: buffetedupassant@sympatico.ca

477 Vente
télémarketing

TÉLÉPHONISTES
recherché(es)

Postes Temps plein et partiel
Doit parler un bon français.
Bienvenue aux étudiants,
semi-retraités et retraités.
Salaire: 11\$/h. + bonus.
418-520-3306
vertdequebec@vertdequebec.com

481 Offres d'emplois
autres

CONSEILLER EN MODE MASCULINE
Possibilité d'avoir.
Jean 418-650-3331

MONITEUR/TRICE anglais et/ou math
10 à 15 heures/sem. Envoyez C.V.
johannemoreau@ikumon.com

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans les secteurs:

QUEBEC-SILLERY

Contactez
Mathieu Farago
418-932-1903

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans les secteurs:

**NEUFCHATEL
DUBERGER
ET
CHARLESBOURG**

Contactez
PATRICK VEILLEUX
418-265-0234

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans les secteurs:

**NEUFCHATEL
DUBERGER
ET
CHARLESBOURG**

Contactez
PATRICK VEILLEUX
418-265-0234

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux dans le secteur:

**ORSAINVILLE
(Des Platanes)**
Revenu possible + de 250\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Julie Labonté
418-955-1335

481 Offres d'emplois
autres

**RECHERCHE CAMELOTS
PÉDESTRES ET
MOTORIZÉS**

Pour livraison de journaux à St-Nicolas dans les secteurs:

**Près des ponts Normandie
Parc Chaudière**

Revenu possible + de 300\$/sem.
+ pourboires

Contactez
Frédéric Croteau
418-572-9207

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Charlesbourg, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-622-2209
ou par courriel:
danielelamontagne
@royallepage.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

SECRETARE

Pour bureau immobilier secteur
Ste-Foy, 35h sem. de jour. La
personne recherchée doit être moti-
vée, avoir de l'initiative et capable
de travailler en équipe. Posséder
dactylographie, bon français, ma-
îtrise de l'environnement Windows.
Faire parvenir votre CV par fax au:
418-653-9802
ou par courriel:
placasse@royal-lepage.qc.ca

518 Massage
thérapeute

A 687-4539 JEAN, suédois pour
homme, propre, calme, discrétion

A 834-5242 DÉTENTE. Rive-Sud
St-Jean Chrysostome 9h à 23h
7/7; 1006 Parc Industriel.

ALAIN: Massage suédois. Propreté
et détente assurée. 9h à 21h.
(418) 573-9469

BAIN flottant, californien, esthétique.
Chantal Dumas 877-1111

HOMME offre séjours, californien,
bonne relaxation, 628-1741

MASSAGES, épilation laser. Clinique
L. Gauthier, IMQ, recu. 683-0441.

MASSOTHÉRAPIE et esthétique
sensAelle, 418-262-0729

NOUVEAU 7/7
Massothérapie des lies
74 chemin des lies, Rive-Sud
418-835-3322

NOUVEAU, Ste-Foy, massage sué-
dois, californien, homme. 353-3416

526 Escortes

ESCORTES 24 CARATS
REÇOIT DÉPLACEMENT
24H 418-922-8983

EXQUISE, EXCITANTE ET DÉLICIEUSE,
viens me voir. Jour, soir 558-4771.

LES FÉLINES
Service haut de gamme VIP
Rive-sud, Rive-nord. 580-2357

Nico pour femmes seulement
418-955-8602

TRANSEXUELLE
DANIKA DREAMZ
25 ans, 5'10", 125 lb, 34D, ver
satilie, duo disponible, vous reçoit.
418-905-6529

VIP- reçoit et se déplace 7/7,
dès 10h. a.m. 948-0880
www.quebec-escort.com

www.conceptsap.com
418-806-4000

Index des avis de décès

BÉGIN, Marguerite Giroux
Québec (arr. Beauport)

LANGLOIS, Georges-Octave
Ste-Foy, autrefois Ste-Justine

SIMARD, Michel
Baie-Comeau



Marguerite Giroux Bégin
1925 - 2010

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 5 mars 2010, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marguerite Giroux, épouse de feu Louis-Philippe Bégin. Elle demeurait à Québec (arr. Beauport). La direction des funérailles a été confiée à la maison

WILBROD ROBERT
«Une maison familiale»
738, av. Royale, Québec
(arr. Beauport) G1E 1Z4

Le service religieux sera célébré le **jeudi 11 mars à 11h en l'église de la Nativité Notre-Dame, 25, av. du Couvent (Beauport)** où la famille vous accueillera une heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial rue Wilbrod Robert. Mme Giroux laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Gaétan Roberge), Diane (Nanak Chand Vig) et Louise; ses petits-enfants: Jocelyn et Claude Roberge, Sanjay, Stéphanie et Julie Vig, Marc-André Bégin Roy et leurs conjoint(e)s; ses arrière-petits-enfants: Dany et Séphora Roberge; son conjoint M. Émile Coulombe, ses frères et soeurs: Yvette, Adrien, Jeanine, Raymond, Ghyslaine et Jean-Guy et leurs conjoint(e)s; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout particulièrement Mme Édith Dufour et Mme Louise Bouchard. Elle était également la mère de feu Jacques Bégin.

Pour renseignements: 418-661-9223
À votre disposition condoléances par
Télécopieur: 418-661-6303
ou www.wilbrodrobert.com
(avis de décès disponible sur notre site)
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Georges-Octave Langlois
1926 - 2010

À l'hôpital Laval, le 6 mars 2010, Me Georges-Octave Langlois est décédé, à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de dame Yvette Dallaire et le fils de feu Joseph-Ernest Langlois et de feu dame Marie-Louise Moisan. Aujourd'hui résident à Ste-Foy, M. Langlois a pratiqué le notariat à Ste-Justine pendant plus de 40 ans. Il a aussi apporté une contribution importante au mouvement Desjardins ainsi qu'à de nombreux organismes sociaux et communautaires. La famille accueillera les parents et ami(e)s à

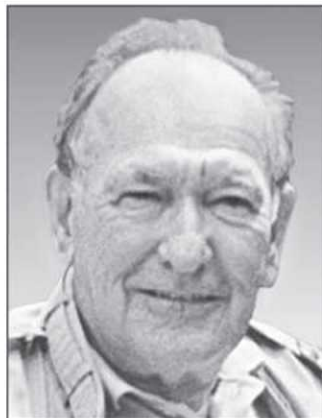
LA SALLE DU CENTRE CIVIQUE
250, rue Principale, Sainte-Justine
jeudi de 14h à 16h30, de 19h à 22h et
vendredi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le **vendredi 12 mars à 11h en**

l'église de Sainte-Justine. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

ROLAND COUTURE & FILS INC
231, 2e Avenue, Lac-Etchemin

Outre son épouse Yvette, il laisse dans le deuil ses enfants: Yves (Jasmine Auclair), Anne (Yves Lapointe) et Dominique (Claude McKay); ses petits-enfants: Eloïse Duguay-Langlois et Félix Bouchard-Langlois, feu Philippe, Jonathan (Caroline Cloutier) et Olivier Vermette, Gabriel et Pascale McKay-Langlois ainsi que ses arrière-petits-enfants: Samuel et Miriam Vermette. Il était le frère de: feu Louis-Philippe (Fernande Ménard), feu Fernande (feu Jean-Marie Fournier), Sr Marie-Jeanne, Sr Anna-Marie, Sr Marie-Anna, Cécile (feu Henri-Paul Labbé), feu Thérèse (Roland Chabot) et Charles-Auguste. Il était le beau-frère de: feu Marie-Marthe (feu Antonio Lord), feu Lucien (feu Alexandra Vachon), feu Agathe, Jeanne, Antoinette, feu Mariette (Larry Gallerno), Gilles (Carmelle Gagné), Jean-Guy et Yvan (Louise Langlois). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Sanatorium Bégin, 331, Place du Sanatorium, Lac-Etchemin G0R 1S0. Formulaires disponibles au salon.

Pour renseignements:
Téléphone: (418) 625-3762
Télécopieur: (418) 595-2192
Courriel: couturefils@sogetel.net
Site Internet: couturefils.com
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Michel Simard

À Centre d'hébergement N.A. Labrie, le 7 mars 2010, à l'âge de 91 ans et 2 mois, est décédé M. Michel Simard, époux de Mme Anita Gauthier. Il demeurait à Baie-Comeau. Les services professionnels ont été confiés à

LA MAISON FUNÉRAIRE
SERGE JULIEN
788, boul. Blanche
Baie-Comeau (QC)

La célébration de la Parole sera célébrée, le **mercredi 10 mars 2010 à 14h au Funéraire Serge Julien, 788, boul. Blanche, Baie-Comeau**. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Sylvain (Dominique Lafon), Micheline (Serge Villeneuve), Pierre (Lise Poirier), Luc (Suzanne Guérin), Louise (Raymond Sarrazin), Hélène (Gilles Dufour); Christian (May Jalbert), et Jean-François, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa soeur Candide et son frère Jean (Marthe Bourgeois), ses belles-soeurs Antoinette Gauthier et Mona Gauthier (Gérard Jolivet), son beau-frère Raymond Gauthier, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Que toute marque de sympathie se traduise par des dons à la Vallée des Roseaux. Ouverture du salon le mercredi 10 mars à compter de 10h.

Faveurs obtenues

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.T.

Remerciements à la Ste-Vierge et Mère Thérèse pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.C.

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.V.

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC
1 888 442-1217



GRANDE ANNÉE CYCLISTE

Le printemps hâtif annonce une grande année cycliste dans la région de Québec. Le Tour de Beauce a 25 ans. La Coupe du monde du Mont-Sainte-Anne a 20 ans. La capitale accueille le Championnat du monde de vélo de montagne et une étape du Pro Tour sur route de l'Union Cycliste Internationale. Cette saison historique s'ouvre sur le traditionnel Salon Info-Vélo, prologue annuel depuis un quart de siècle. Vendredi (16h à 21h), samedi (9h30 à 17h) et dimanche (9h30 à 17h), jusqu'à 140 exposants informeront novices et initiés sur les deux étapes du Terminal de croisières Dalhousie du Vieux-Port. Et, question de se mettre en jambes, deux courses amicales seront tenues sur les quais par l'Association régionale de vélo de montagne (www.vmqca.qc.ca), samedi et dimanche, à 13h. Luc Masse, champion régional maîtres sport 30-39 ans, Andréane Lanthier-Nadeau, vice-championne canadienne cadette, et Antoine Caron, membre de l'équipe canadienne junior, rouleront le parcours urbain d'un peu plus d'un kilomètre, tout comme Raphaël Gagné (absent de la photo), champion canadien de cross-country chez les moins de 23 ans. L'olympienne Marie-Hélène Prémont sera aussi sur place dimanche après-midi pour rencontrer ses partisans. **Olivier Bossé** — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

EN BREF

Les Dynamiques défendent leur titre

→ C'est confirmé, l'équipe féminine de basketball des Dynamiques du Cégep de Sainte-Foy défendra son titre au championnat canadien, qui se déroulera à Kelowna (Colombie-Britannique) la semaine prochaine. Les protégées de Julie Dionne s'étaient inclinées 76-69 devant les Blues de Dawson en finale québécoise du basketball collégial AAA en fin de semaine. Classées cinquième tête de série en tant que *wildcard*, les Fidennes auront comme premières adversaires le club hôte, UBC-Okanagan. Les Dynamiques ont remporté les deux derniers titres nationaux. **Le Soleil**

Jean Labonté porte-drapeau

→ Le défenseur Jean Labonté, capitaine de l'équipe nationale de hockey-luge, sera le porte-drapeau du Canada lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, vendredi. Labonté à déjà pris part à trois Paralympiques. Il a notamment remporté l'or à Turin en 2006 après une médaille d'argent à Nagano en 1998. Le natif de Gatineau a participé cinq fois au Championnat mondial de hockey-luge, remportant l'or en

2000 et en 2008, et le bronze en 1996 et en 2009. Les Paralympiques, qui prendront fin le 21 mars, regrouperont 1300 athlètes et officiels d'équipes de 44 pays, dans des compétitions à Vancouver et Whistler. **La Presse Canadienne**

Pas de bistouri pour Tony Parker

→ Le Français Tony Parker, qui s'est cassé un os de la main droite samedi lors du match de la NBA entre les Spurs de San Antonio et les Grizzlies de Memphis, a annoncé hier qu'il ne subirait pas d'intervention chirurgicale. «Bonne nouvelle! Les examens complémentaires effectués à San Antonio sont rassurants», s'est félicité Parker sur son site www.tp9.net. «C'est avec un grand sourire que j'ai accueilli le diagnostic du médecin. Je n'ai pas besoin d'être opéré et surtout, je n'aurai aucune séquelle.» Dimanche, le joueur avait précisé que les premiers examens avaient décelé une fracture du quatrième métacarpe de la main droite. Un diagnostic confirmé hier par les Spurs. «Je suis donc arrêté au maximum six semaines sans avoir besoin de porter un plâtre ou une attelle. J'ai juste besoin de porter une protection», a-t-il ajouté. Le Français peut espérer être de retour pour le début des séries éliminatoires. **AFP**

Ping devra ranger son fer

Associated Press

JACKSONVILLE— Le fer controversé de Ping qui présente des rainures carrées sur sa face ne sera plus autorisé sur le circuit de la PGA à compter du 29 mars, en vertu d'une entente ratifiée par les dirigeants de l'entreprise, hier.

John Solheim, président et directeur général de Ping, a déclaré que l'entreprise basée à Phoenix laisserait tomber son droit acquis auprès de la PGA qui permettait aux joueurs d'utiliser un fer Ping Eye2 fabriqué avant le 1^{er} avril 1990. Ce fer a des rainures plus profondes, et plus larges, et n'est plus accepté en vertu des nouveaux règlements de l'Association américaine du golf (USGA). Ces bâtons étaient acceptés depuis qu'une entente était intervenue en 1990, après que Ping eut poursuivi la PGA et la USGA.

Phil Mickelson, Hunter Mahan, John Daly et Fred Couples figurent parmi les joueurs qui utilisaient jusqu'à tout récemment ce fer Ping. Cet enjeu était devenu une telle source de controverse que Scott McCarron avait accusé Mickelson de «tricher» lorsqu'il utilisait ce bâton.

Sur le Web

lesoleil.cyberpresse.ca



ZONE CAPITALE

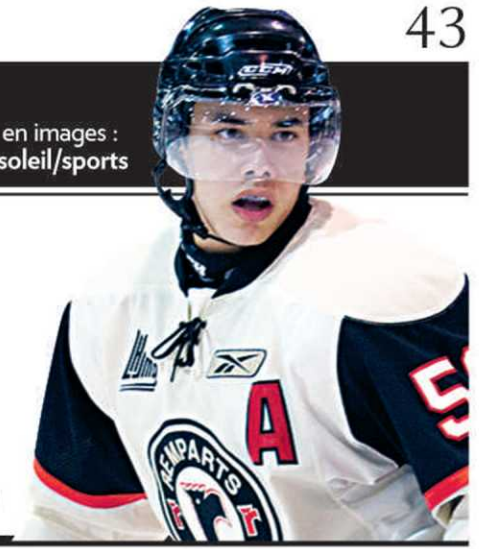
Kathleen Lavoie commente l'actualité sportive :
cyberpresse.ca/le-soleil/sports

VIDÉOS

L'actualité sportive en images :
cyberpresse.ca/le-soleil/sports

sports

REMPARTS Mikaël Tam suspendu → 50



La relève assurée

Une vingtaine de minutes avant l'olympien Marc-André Bédard, neuf membres de l'équipe du Québec de biathlon sont aussi débarqués à l'aéroport Jean-Lesage. Et à la vue de l'imposante quincaillerie que ces athlètes de 16 à 23 ans transportaient dans leurs valises, pas de doute que la relève est assurée. Dirigée par Pierre Pépin, la bande du centre d'entraînement de Valcartier a rapporté pas moins de 25 médailles du championnat canadien. Édouard Côté (3 or, 1 argent), Yolaine Oddou (3 or, 1 argent), Rose-Marie Côté (3 or, 1 bronze), Audrey Vaillancourt (1 or, 2 argent, 1 bronze) et Albert Bouchard (1 or, 1 argent, 2 bronze) ont été les plus récompensés avec quatre podiums en quatre épreuves, pendant que Claude Godbout (1 argent, 2 bronze) a mérité trois rondelles métalliques et Samuel Laforest-Jean (1 argent) et Marc Veillette-Brousseau (1 bronze) une chacun. Sur la scène canadienne, la bataille se fait surtout entre Québécois et Albertains.

Olivier Bossé



Marc-André Bédard a été accueilli à l'aéroport par ses parents, Nicole et Jean. — PHOTO LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES

Une semaine de rêve

Marc-André Bédard n'a pas de mots pour décrire son expérience olympique

Olivier Bossé

obosse@lesoleil.com

Même si la flamme est éteinte depuis plus d'une semaine à Vancouver, elle brille encore de tous ses feux dans le cœur de Marc-André Bédard. «C'était la plus belle semaine de ma vie», lance sans hésiter le biathloneur, à propos de son aventure olympique.

D'abord, Bédard a réalisé un rêve lorsqu'il a pris le relais de Robin Clegg pour la deuxième tranche du 4 X 7,5 km masculin de biathlon, le 26 février, au Parc olympique de Whistler. «Depuis que je suis tout petit que je rêve à ça», a-t-il exposé, hier soir, à

son retour de l'Ouest du pays, encore fébrile à la mention de ce moment magique.

«Et j'y pense sérieusement depuis 2004, quand j'ai fait ma première course de l'International Biathlon Union (IBU). C'est là que j'ai réalisé que j'étais capable d'être compétitif.» Il a atteint son but à 24 ans et sept jours, respectant en plus son objectif de se classer parmi les huit premiers dans sa ronde de relais, d'où il est sorti septième. Le quatuor canadien a pris le 10^e rang au final.

Mais il y a plus. C'est tout l'univers des Jeux qui a émerveillé le jeune homme. «J'ai encore de la misère à trouver les mots pour décrire l'expérience. Je m'atten-

dais à ce que ce soit gros, mais ce l'était encore plus. Gros comme ça, je n'aurais jamais pensé. Il faut être dedans pour voir à quel point c'est gigantesque et beau», a affirmé Bédard.

D'autant plus qu'il avait eu l'occasion de suivre les cérémonies d'ouverture à partir de Munich, en Allemagne, avant de regarder la première semaine de compétitions en direct de son divan de Valcartier. «J'ai eu trois perspectives différentes, mais à chaque endroit, tout le monde tripait sur les Olympiques.»

CROSBY? PINCEZ-MOI!

Il a de plus assisté au match de la médaille d'or du hockey mas-

culin, confrontation épique entre le Canada et les États-Unis remportée en prolongation par le pays hôte. Profitant de billets distribués aux athlètes par le gouvernement fédéral, Marc-André Bédard et son chum et condisciple Jean-Philippe Le Guellec étaient assis à quelques mètres de la patinoire.

«En revenant au village [des athlètes], on a rencontré des joueurs [de hockey] à un bar d'eau vitaminée, l'alcool étant exclu des lieux. «Et Sidney Crosby était là, deux heures après la fameuse *game!*» et son fameux but victorieux, se pinçait encore Bédard. «J'ai fait signer mon chandail...» a-t-il glissé, fier de son coup

Entre Vancouver et Québec, Bédard est passé par Canmore, en Alberta, où il était tenu de participer au championnat canadien. Dépourvu d'énergie, il n'a pas été en mesure de faire mieux que 4^e, 10^e et 11^e aux épreuves individuelles, ce qui l'interdit de départ pour les trois dernières épreuves de Coupe du monde cet hiver. «Tant pis si ça gâche le reste de ma saison. Ma saison, c'était les Olympiques», a-t-il fait valoir. Son seul regret réside dans le fait qu'un nouveau règlement de l'IBU l'a empêché de participer aux courses olympiques individuelles, même si ses récents résultats étaient supérieurs à la moitié des biathloneurs en lice à Whistler.



Nationale

Classement par division: Bp et Bc incluent les buts gagnants en fusillade. **Classement par association:** () rang au classement général. # - Les premiers de chaque division sont assurés des trois premiers rangs. PP et PF - les points pour les défaites en prolongation et en fusillade. Moy. - moyenne de points « pts ÷ (mj x 2) ».

CLASSEMENT PAR DIVISION DE L'ASSOCIATION EST

DIVISION NORD-EST	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL.	FUS.	DOM.	ÉTR.	DIV.	10DER	SÉRIE
BUFFALO	64	35	20	3	6	174	161	79	6-3	3-6	20-14	15-15	9-8	3-7	2g
OTTAWA	66	36	25	1	4	181	189	77	4-1	4-4	23-13	13-17	12-8	5-5	3p
MONTRÉAL	67	32	29	4	2	178	185	70	8-4	6-2	15-17	17-18	9-9	6-4	2g
BOSTON	64	29	24	2	9	157	164	69	2-2	9-9	14-19	15-16	11-8	6-4	1p
TORONTO	65	20	33	9	3	168	220	52	0-9	2-3	11-19	9-26	5-13	3-7	1p

DIVISION ATLANTIQUE	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL.	FUS.	DOM.	ÉTR.	DIV.	10DER	SÉRIE
PITTSBURGH	66	40	22	3	1	211	189	84	4-3	7-1	21-13	19-13	12-7	6-4	4g
NEW JERSEY	64	38	23	1	2	169	154	79	2-1	6-2	20-10	18-16	10-7	3-7	2p
PHILADELPHIE	64	34	26	2	2	195	173	72	2-2	3-2	19-13	15-17	11-6	6-4	1g
NY RANGERS	66	29	28	6	3	170	179	67	1-6	2-3	14-21	15-16	5-12	4-6	3p
NY ISLANDERS	65	26	31	3	5	169	206	60	5-3	7-5	17-15	9-24	5-11	3-7	2p

DIVISION SUD-EST	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL.	FUS.	DOM.	ÉTR.	DIV.	10DER	SÉRIE
WASHINGTON	66	44	13	5	4	260	186	97	3-5	4-4	25-7	19-15	14-2	6-4	1p
ATLANTA	64	28	26	5	5	194	209	66	2-5	4-5	15-15	13-21	7-13	4-6	2p
TAMPA BAY	64	27	26	4	7	172	196	65	4-4	2-7	18-14	9-23	9-8	5-5	1p
FLORIDE	64	26	28	2	8	168	186	62	1-2	5-8	14-18	12-20	7-13	3-7	2g
CAROLINE	65	27	31	3	4	182	200	61	2-3	3-4	17-15	10-23	8-9	8-2	1g

CLASSEMENT PAR DIVISION DE L'ASSOCIATION OUEST	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL.	FUS.	DOM.	ÉTR.	DIV.	10DER	SÉRIE
CHICAGO	65	43	17	0	5	217	161	91	5-0	8-5	25-9	18-13	14-5	6-4	1p
NASHVILLE	65	35	25	2	3	182	187	75	3-2	5-3	18-14	17-16	9-9	5-5	2p
DETROIT	65	31	22	4	8	175	178	74	2-4	4-8	17-14	14-20	8-9	5-5	2g
ST. LOUIS	65	30	26	5	4	177	182	69	2-5	6-4	12-21	18-14	7-9	6-4	1p
COLUMBUS	65	25	29	2	9	170	209	61	3-2	2-9	15-17	10-23	5-11	4-6	4p

DIVISION NORD-OUEST	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL.	FUS.	DOM.	ÉTR.	DIV.	10DER	SÉRIE
VANCOUVER	65	40	23	0	2	211	166	82	3-0	3-2	23-8	17-17	11-7	6-4	1g
COLORADO	65	37	22	1	5	192	170	80	1-1	5-5	21-11	16-17	9-10	6-4	1g
CALGARY	65	32	24	3	6	166	165	73	2-3	3-6	16-18	16-15	10-8	5-5	2g
MINNESOTA	64	31	28	0	5	178	185	67	4-0	4-5	21-11	10-22	12-7	4-6	2p
EDMONTON	65	21	38	2	4	162	221	48	0-2	6-4	13-21	8-23	5-15	3-7	2p

DIVISION PACIFIQUE	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL.	FUS.	DOM.	ÉTR.	DIV.	10DER	SÉRIE
SAN JOSE	65	42	14	3	6	212	160	93	1-3	6-6	21-13	21-10	12-7	6-4	2g
PHOENIX	66	39	22	1	4	176	164	83	5-1	7-4	24-12	15-15	11-10	6-4	2g
LOS ANGELES	64	38	22	0	4	194	175	80	2-0	8-4	18-13	20-13	13-6	6-4	2p
DALLAS	65	29	24	4	8	184	206	70	2-4	5-8	18-13	11-23	7-9	5-5	1g
ANAHEIM	65	30	27	3	5	183	201	68	2-3	4-5	19-12	11-23	4-15	5-5	3p

CLASSEMENT PAR ASSOCIATION (82 MATCHS)

OUEST					EST					
MJ	PP	PF	PTS	MOY.	MJ	PP	PF	PTS	MOY.	
1. (2) SAN JOSE	65	3	6	93	.715	1. (1) WASHINGTON	66	5	4	.735
2. (3) #-CHICAGO	65	0	5	91	.700	2. (4) #-PITTSBURGH	66	3	1	.636
3. (6) #-VANCOUVER	65	0	2	82	.631	3. (10) #-BUFFALO	64	3	6	.79
4. (5) PHOENIX	66	1	4	83	.629	4. (9) NEW JERSEY	64	1	2	.79
5. (7) LOS ANGELES	64	0	4	80	.625	5. (11) OTTAWA	66	1	4	.77
6. (8) COLORADO	65	1	5	80	.615	6. (15) PHILADELPHIE	64	2	2	.72
7. (12) NASHVILLE	65	2	3	75	.577	7. (17) MONTRÉAL	67	4	2	.522
8. (13) DETROIT	65	4	8	74	.569	8. (18) BOSTON	64	2	9	.539
9. (14) CALGARY	65	3	6	73	.562	9. (22) NY RANGERS	66	6	3	.67
10. (16) DALLAS	65	4	8	70	.538	10. (23) ATLANTA	64	5	5	.66
11. (19) ST. LOUIS	65	5	4	69	.531	11. (24) TAMPA BAY	64	4	7	.65
12. (20) ANAHEIM	65	3	5	68	.523	12. (25) FLORIDE	64	2	8	.62
13. (21) MINNESOTA	64	0	5	67	.523	13. (26) CAROLINE	65	3	4	.61
14. (27) COLUMBUS	65	2	9	61	.469	14. (28) NY ISLANDERS	65	3	5	.60
15. (30) EDMONTON	65	2	4	48	.369	15. (29) TORONTO	65	9	3	.52

CALENDRIER

Dimanche 7 mars

Montréal 4, Anaheim 3 (fusillade)
 Detroit 5, Chicago 4
 Boston 1, Pittsburgh 2
 Vancouver 4, Nashville 2
 Calgary 5, Minnesota 2
 Caroline 4, Atlanta 0
 Buffalo 2, N.Y. Rangers 1 (prol.)
 Toronto 1, Philadelphie 3
 New Jersey 0, Edmonton 2

Lundi 8 mars

Dallas 4, Washington 3 (fusillade)
 Columbus 0, Los Angeles 5 (2e période)

Mardi 9 mars

Tampa Bay à Montréal, 19h30
 Boston à Toronto, 19h
 Nashville à Atlanta, 19h
 Calgary à Detroit, 19h
 N.Y. Islanders à Philadelphie, 19h30
 Floride à Minnesota, 20h
 Vancouver à Colorado, 21h
 Ottawa à Edmonton, 21h30
 Columbus à Anaheim, 22h

Mercredi 10 mars

Dallas à Buffalo, 19h
 N.Y. Rangers à New Jersey, 19h
 Caroline à Washington, 19h
 Los Angeles à Chicago, 20h30
 Vancouver à Phoenix, 22h

MARQUEURS

(Match à Los Angeles non compris)

RG NO	(re-croix; d-défenseur)	B	A	PTS
1.	8-Alexander Ovechkin, Was.	44	48	92
2.	33-Henrik Sedin, Van.	26	59	85
3.	87-Sidney Crosby, Pit.	44	40	84
4.	19-Nicklas Backstrom, Was.	26	53	79
5.	26-Martin St-Louis, TB.	23	55	78
6.	19-Joe Thornton, SJ.	16	61	77
7.	91-Steven Stamkos, TB.	40	36	76
8.	88-Patrick Kane, Chi.	26	48	74
9.	91-Brad Richards, Dal.	18	53	71
10.	10-Marian Gaborik, NYR.	35	34	69
11.	15-Dany Heatley, SJ.	34	35	69
12.	12-Patrick Marleau, SJ.	39	29	68
13.	71-Evgeni Malkin, Pit.	23	45	68
14.	11-Anze Kopitar, LA.	30	37	67
15.	28-Alexander Semin, Was.	30	37	67
16.	17-Ilya Kovalchuk, NJ.	34	32	66
17.	9-Zach Parise, NJ.	30	35	65
18.	52-Mike Green (d), Was.	15	49	64

JUNIOR MAJEUR

LIGUE DU QUÉBEC

LUNDI 8 MARS

Montréal 1, Moncton 4

MERCREDI 10 MARS

Chicoutimi à Baie-Comeau
 (Centre Henry-Léonard), 19h30
 Gatineau à Rimouski (Collisée), 19h30
 Saint-Jean au Cap-Breton, 18h
 Drummondville à Lewiston, 19h

CLASSEMENT (68 MATCHS)

Division Telus-Est	MJ	G	P	PP	BP	BCPTS
y-Québec	66	39	20	7	265	230
x-Rimouski	65	34	24	7	240	252
x-Chicoutimi	65	25	31	9	180	247
Baie-Comeau	65	19	39	7	180	287

Division Telus-Ouest

MJ	G	P	PP	BP	BCPTS	
y-R-Noranda	66	39	21	6	248	203
x-Montréal	66	31	28	7	213	207
x-Gatineau	65	28	32	5	205	211
Val-d'Or	66	22	37	7	198	283

Division Telus-Centre

MJ	G	P	PP	BP	BCPTS	
y-Drummondville	65	48	15	2	284	178
x-Victoriaville	66	44	19	3	284	188
x-Shawinigan	66	30	28	8	212	233
Lewiston	65	23	39	3	206	279

Division Atlantique

MJ	G	P	PP	BP	BCPTS	
y-Saint-Jean	65	52	11	2	300	178
x-Moncton	65	46	13	6	268	157
x-Cap-Breton	65	38	22	5	226	180
x-Île-P-Édouard	65	34	23	8	211	215
x-A-Bathurst	65	23	36	6	195	276
é-Halifax	65	13	46	6	163	274

CLASSEMENT FINAL

CLASSEMENT FINAL

Sherbrooke.....45 25 11 8 178 156 58
 Trois-Rivières.....44 25 11 8 184 165 58
 Saguenay.....44 27 15 2 178 155 56
 St-Georges.....44 25 16 3 191 181 53
 Rivière-du-Loup.....44 21 9 4 175 173 46
 Theford Mines.....44 16 24 4 168 209 36
 é-Pont-Rouge.....36 11 22 3 141 176 21
 é-équipe dissoute

NORD-AMÉRICAIN

CLASSEMENT FINAL

Montréal.....67 36 24 5 202 200 79
 Total:67 32 29 4 2 4094 183 2 68
 (2 buts accordés dans un filet désert)

FICHE EN 2008-09

MJ G P DP DF BP BCPTS
 Montréal.....67 36 24



Les pilotes Nico Rosberg et Michael Schumacher font partie de la stratégie du pdg de Mercedes, Dieter Zetsche. — PHOTO AP

Mercedes : le nouveau départ

Le géant allemand se lance énergiquement dans la course à la première place

Agence France-Presse

PARIS — À l'inverse de BMW, Toyota et Honda qui se sont retirés de la F1, et dans une moindre mesure de Renault qui réduit la voilure, Mercedes-Benz, en rachetant l'écurie Brawn GP, a intensifié son investissement dans la discipline reine du sport automobile. L'annonce à la mi-novembre de l'opération n'a pas surpris le paddock.

Les relations avec McLaren, dont le géant allemand possédait 40 % des parts — que l'écurie britannique s'est engagée à racheter dans les deux ans —, n'avaient cessé de se distendre. Des prises de position parfois contestables de l'ancien patron Ron Dennis à l'affaire d'espionnage de Ferrari, pour laquelle McLaren fut condamnée en 2007 à une amende frôlant les 100 millions \$CAN par la Fédération internationale de l'automobile, Mercedes grinçait des dents depuis longtemps.

Brawn GP, ex-Honda F1, qui s'est retiré en 2008, était dans le même temps à vendre. Mercedes a donc saisi l'occasion. Cette prise de contrôle «nous donne la

chance de rendre notre engagement dans la F1 beaucoup plus efficace à l'avenir», avait confié Dieter Zetsche, président du directoire de Mercedes.

UNE QUESTION DE TEMPS

Seul maître à bord, Mercedes a pu orienter son recrutement selon ses désirs. L'Allemand Nico Rosberg a dans un premier temps été engagé. Puis, Mercedes a créé la sensation de l'hiver en tirant de sa retraite dorée la légende Michael Schumacher pour environ 10 millions \$CAN par année.

«Nous sommes la Nationalmannschaft de la F1», a proclamé Zetsche lors de la présentation de la nouvelle écurie fin janvier, en référence à l'équipe d'Allemagne de football. Et d'avertir : «Nous voulons être champions du monde, avoir la meilleure voiture, mais cela ne veut pas dire que ça doit arriver dès la première année. Nous sommes une nouvelle équipe, laissez nous du temps.»

La harangue surprend dans un sport où l'usage de l'expression *long terme* semble proscrit. Seul Ferrari, qui tire sa légitimité de la F1, semble appelé à rester *ad vitam æternam* dans le sport. Renault, en revendant une part ma-

ajoritaire de son actionnariat au fond Genii Capital à l'intersaison, a réduit son investissement de moitié et paraît se retirer progressivement. Honda et Toyota, en difficulté financière, ont tiré leur révérence pour des questions de coûts. Et BMW s'en est allé pour des raisons stratégiques, la gloutonne F1 n'étant plus en phase avec les nouvelles préoccupations environnementales de la marque de Munich.

POURQUOI?

Mercedes, peut-être sensible aux 600 millions de spectateurs revendiqués par la F1, a opté pour une stratégie inverse. La F1 «développe des coûts pour Mercedes qui ne sont pas en relation avec les possibles recettes», observait néanmoins en décembre Ferdinand Dudenhöffer, expert en automobile reconnu de l'Université Duisbourg-Essen (ouest de l'Allemagne). «Mercedes est un groupe dont le caractère sportif n'est pas la valeur première de la marque, mais plutôt la sécurité, la qualité. Pourquoi un conducteur de Mercedes devrait donc opter pour l'achat d'une voiture juste à cause de la Formule 1?»

Chaque Mercedes se vend ainsi «entre 200 et 300 euros plus cher [280 et 420 \$CAN]» pour financer la F1, selon Dudenhöffer. Les proprié-

taires de Mercedes peuvent enragés. Les fans de F1, eux, remercient le constructeur allemand, qui redonne un futur à la discipline.

Schumacher sûr d'avoir un rôle à jouer dans la bagarre

L'Allemand Michael Schumacher s'est dit prêt à la bagarre pour conquérir un huitième titre de champion du monde de Formule 1, hier, sur son site Internet, alors que la saison démarre à la fin de la semaine.

«Absolument, oui», a-t-il répondu à la question de savoir s'il était prêt à en découdre pour remporter le titre de champion du monde, alors qu'il sera le coureur à battre. «Je suis là pour ça, et je suis persuadé qu'on a un rôle à jouer dans la bagarre [...], la saison sera longue et difficile, cela ne fait aucun doute, mais j'aime cette empoignade, c'est pour ce combat que je suis revenu en Formule 1», a-t-il ajouté.

Il a toutefois reconnu que les premières courses pourraient être délicates. «Savoir si l'on gagnera à la fin est une autre question, comme toujours en sport. Je le dis clairement dès le début : nous ne sommes pas obligés — et nous n'arriverons sans doute pas — à gagner des courses en début de saison. Ce qui est important, c'est d'être au contact et d'utiliser la longueur de la saison pour être en tête à la fin. Ce n'est pas au début que ça se joue, mais à la fin», a-t-il souligné.

Après trois ans d'inactivité, Schumacher, 41 ans, s'appête à reprendre la compétition dimanche pour le Grand Prix de Bahreïn.

AFP

FOOTBALL EN BREF

Chambers reste à Kansas City

→ Les Chiefs de Kansas City ont mis sous contrat le joueur autonome sans restriction Chris Chambers, hier. Chambers, qui avait procuré une étincelle à l'attaque aérienne des Chiefs, s'était joint à l'équipe au milieu de la saison dernière. Il a disputé neuf matchs pour les Chiefs la saison dernière. Il a complété la saison avec 36 passes captées, 608 verges de gains et quatre touchés, incluant deux à son premier affrontement après avoir été réclamé au ballottage des Chargers de San Diego. Chambers est un choix de deuxième ronde des Dolphins de Miami en 2001. Il a joué pour les Chargers de 2007 à 2009 avant de rejoindre les rangs des Chiefs. **AP**

**Nouvelle entente pour Pennington**

→ Le quart-arrière Chad Pennington (photo) a accepté un nouveau contrat d'un an avec les Dolphins de Miami, hier. On s'attend à ce qu'il soit le réserviste de Chad Henne, devenu partant après que Pennington se soit blessé à l'épaule droite, lors du troisième match de la saison dernière. Pennington, 33 ans, récupère de sa troisième opération à l'épaule depuis le début de sa carrière. Il a obtenu deux fois la distinction du Joueur ayant fait le meilleur retour dans la NFL — le plus récemment en 2008 — alors qu'il a mené les Dolphins à leur première présence dans les séries en sept ans. Pennington a passé ses huit premières saisons dans la LNH avec les Jets de New York, qui l'ont choisi au premier tour au repêchage de 2000 (18^e au total). **AP**

Alouettes : trois mises sous contrat

→ Les Alouettes de Montréal ont annoncé hier la mise sous contrat de trois joueurs américains, dont le quart-arrière Cody Pickett, qui a partagé le poste de partant chez les Argonauts de Toronto la saison dernière. Pickett a conclu une entente de deux ans, en plus d'une année d'option. Il a passé trois saisons avec les Argonauts, partageant le rôle de quart partant avec Kerry Joseph en 2009. En 18 matchs la saison dernière, dont sept comme partant, il a totalisé 1553 verges de gains par la passe, en plus de trois passes de touché. Il a été victime de trois interceptions. Les deux autres joueurs mis sous contrat sont l'ailier défensif Gavin Walls ainsi que le bloqueur Skip Seagraves. Ces deux joueurs ont conclu de nouvelles ententes d'une saison après avoir été récemment libérés par les Alouettes. **La Presse Canadienne**

Les Williams et la NFL s'affrontent en cour

MINNEAPOLIS — Une cour du Minnesota a commencé à entendre, hier, les arguments d'un avocat de deux joueurs des Vikings, les plaqueurs Kevin Williams et Pat Williams, qui contestent la politique antidopage de la NFL.

Ces deux joueurs, qui n'ont aucun lien de parenté, affirment que la Ligue a enfreint les lois de l'État du Minnesota lorsqu'elle leur a fait subir un test de dépistage, il y a deux ans, et qu'elle les a suspendus en raison de la présence de bumetanide, un produit qui peut servir à masquer la présence de stéroïdes.

L'avocat des deux joueurs, Peter Ginsberg, a tenté de faire valoir hier que la NFL est au moins en partie l'employeur de ses clients. La question de savoir qui est le véritable employeur des deux joueurs est considérée comme cruciale dans ce procès.

«La NFL contrôle tout dans cette Ligue», a dit l'avocat au juge. L'avocat de la NFL, Dan Nash, a pour sa part affirmé que la Ligue avait respecté toutes les lois du Minnesota en suspendant les deux Williams. Cette suspension avait ensuite été levée, en attendant que les tribunaux se penchent sur l'affaire.

ACCORD AVEC LES JOUEURS

Nash a de plus affirmé que la politique antidopage de la NFL est le résultat d'un contrat de travail négocié entre la Ligue et l'Association des joueurs. «Les Vikings ne contrôlent pas les tests de dépistage, pas plus que la NFL», a dit l'avocat de la Ligue.

Les deux joueurs estiment que la NFL est leur employeur et qu'elle n'a pas respecté une loi de l'État du Minnesota en ne les avisant pas dans un délai de trois jours ouvrables que leurs tests avaient donné des résultats positifs. Nash conteste cette interprétation, affirmant que cette histoire des trois jours ouvrables «n'est même pas proche de la vérité». **AP**



Ennuyé par les blessures en 2009, Vladimir Guerrero espère simplement passer plus de temps sur le terrain avec sa nouvelle équipe, les Rangers. — PHOTO AP

Vlad, heureux et sans rancune

Associated Press

SURPRISE, Arizona — Vladimir Guerrero a souri lorsqu'on lui a demandé s'il pensait encore pouvoir être un joueur productif dans les ligues majeures, lui qui a eu 35 ans le 9 février.

Le frappeur de puissance des Rangers du Texas espère passer plus de temps sur le terrain cette saison et il a insisté sur le fait qu'il ne ressentait aucune amertume envers les Angels de Los Angeles. «Je souhaite simplement que Dieu me garde en santé, et ce qui doit arriver arrivera, a commenté Guerrero, hier, par l'entremise d'un interprète. Je souris toujours, je suis toujours heureux. J'essaie de ne pas changer.»

Les Angels ont démontré peu d'intérêt à retenir le joueur dominicain, qui a participé huit fois au Match des étoiles du baseball majeur et été nommé joueur par excellence de la Ligue américaine, surtout après qu'il eut passé deux séjours sur la liste des blessés la saison dernière en raison d'une déchirure au muscle pectoral droit et d'une elongation au genou gauche.

Les Angels ont d'abord mis sous contrat le joueur autonome Hideki Matsui et prolongé l'entente de Bobby Abreu. En conséquence, Guerrero a signé un contrat d'une saison avec leurs rivaux de la section ouest de l'Américaine, les Rangers, qui lui ont garanti un salaire de 6,5 millions \$US qui inclut une option mutuelle pour 2011. «Parfois, vous pensez beaucoup», a dit Guerrero lorsqu'il a été

questionné sur son départ des Angels. «Mais je me sens bien ici.»

Guerrero sera d'abord utilisé comme frappeur désigné par les Rangers, même s'il devrait amorcer quelques matchs au champ droit. Guerrero ignore cependant si les Angels ont tenté de le garder. «Je me sentais bien avec eux, a dit Guerrero. Je jouais bien là-bas.»

HABITUÉ DES CHAMPIONNATS

Guerrero a aidé les Angels à conquérir cinq titres de la section ouest de l'Américaine en six saisons, méritant même le titre de joueur par excellence de l'Américaine en 2004. Celui qui a amorcé sa carrière avec les Expos de Montréal affiche une moyenne au bâton de ,321 avec 407 longues balles et 1381 points produits en 1850 matchs dans les majeures.

Guerrero présente une moyenne de ,396 en carrière contre les Rangers, a réussi 14 circuits et 33 points produits en 50 rencontres au Rangers Ballpark. «C'est un joueur d'impact. Son coup de bâton est un avantage, et nous le placerons sur le terrain aussi souvent que possible. C'est ce que je veux», a expliqué le gérant des Rangers, Ron Washington.

Guerrero a frappé pour ,295 avec 15 circuits et 50 points produits en 100 matchs la saison dernière, ses plus bas totaux depuis qu'il a été une recrue avec les Expos en 1997.

Guerrero a également vécu plusieurs changements personnels au cours de la saison morte. Il est devenu citoyen américain la journée de son arrivée au camp d'entraînement de l'équipe, le 19 février.

L'effet Andrei Markov

La Presse et La Presse Canadienne

MONTREAL — Qui est le joueur le plus utile du Canadien ? S'il faut se fier aux chiffres, ce joueur est Andrei Markov.

Avec Markov dans l'alignement du Canadien cette saison, la fiche de l'équipe est de 18-9-3, pour un pourcentage de victoires de 60%. Chez les défenseurs et les attaquants, aucun autre joueur du Canadien n'a un effet aussi positif que Markov, qui n'a disputé que 30 matchs cette saison en raison de blessures.

Mike Cammalleri, Scott Gomez et Brian Gionta, les trois acquisitions d'importance du Canadien l'été dernier, n'ont pas eu l'effet escompté jusqu'ici. Ces trois joueurs, qui coûtent à eux seuls 18 millions \$ au Canadien cette année, ne permettent même pas à leur équipe de l'emporter dans 50% des cas. Gomez, le plus cher des trois, permet au Canadien de gagner 46% de ses matchs quand il est là, contrairement à 48% pour Gionta, et à 45% pour Cammalleri.

Chez les attaquants réguliers du Canadien, c'est un mal-aimé qui obtient le meilleur pourcentage de réussite. Andrei Kostitsyn, qui faisait l'objet de rumeurs d'échange il y a quelques semaines à peine, permet à son club de gagner quand il est là. Avec lui sur la glace, le CH a une fiche de 24-18-2 cette saison, pour une moyenne de 55%. Son frère Sergei porte également chance à l'équipe, comme en témoigne ce dossier de 17-14-3 quand il est en uniforme.

Tomas Plekanec, le meilleur attaquant du Canadien cette année, n'a pas raté un seul match. Sa fiche est donc celle de son équipe: 32-29-6,

tout comme Travis Moen, qui n'a pas raté un match lui non plus.

Benoit Pouliot, acquis du Wild du Minnesota en décembre pour Guillaume Latendresse, aura eu un effet positif depuis son arrivée en ville. Avec lui, le Canadien a une fiche de 13-8-3 en 24 rencontres.

De leur côté, les trois défenseurs acquis par le CH cet été, Hal Gill, Paul Mara et Jaroslav Spacek, ont des chiffres pratiquement identiques, le meilleur étant Gill, qui permet à son club de gagner 51% des matchs quand il y est (27-22-4). Pour Mara, c'est 45% (19-19-4), et 48% pour Spacek (30-27-5).

O'BYRNE ÉTONNE

Le plus étonnant? Sans doute le gros défenseur Ryan O'Byrne, souvent décrié pour son jeu erratique cette saison. Eh bien, il faut croire qu'O'Byrne est utile à sa manière. Quand il est de la partie, le CH a un dossier de 21-14-5 cette saison! Marc-André Bergeron, lui, est à classer au rang des agréables surprises; avec lui dans l'alignement, la formation montréalaise gagne 49% de ses matchs.

Quand il est devant le filet, Jaroslav Halak permet à son club de remporter 59% de ses matchs. C'est beaucoup mieux que Carey Price, dont les statistiques à ce chapitre sont loin de rivaliser avec celles du gardien slovaque. Avec Price devant le filet, le Canadien ne gagne que 36% de ses matchs.

Halak a d'ailleurs remporté la quatrième tranche de la Coupe Molson (janvier et février), conservant un dossier de 6-4-0 et une moyenne de 2,45 en 12 matchs. Il domine le classement général de la Coupe Molson avec 48 points, devant Carey Price (41 points) et Tomas Plekanec (40 points).



C'est avec Andrei Markov en uniforme que le Tricolore connaît le plus de succès cette saison. — PHOTO REUTERS

Leblanc progresse, selon son agent

Mathias Brunet
La Presse

MONTREAL — La saison de Louis Leblanc n'est pas terminée. Le Crimson de Harvard vient d'éliminer Princeton, une formation qui lui était pourtant supérieure, en deux matchs, 3-0 et 4-2. Leblanc a amassé deux aides lors de ces rencontres, pour porter son total à 23 points en 29 matchs.

L'heure du bilan est donc repoussée, même si certains ont déjà commencé à le faire ces derniers jours. A-t-il produit suffisamment? Joue-t-il assez de matchs? N'aurait-il pas été mieux à Chicoutimi?

Peu importe le résultat du second tour éliminatoire, son

conseiller, Philippe Lecavalier, est satisfait de cette première saison de Leblanc à Harvard, un choix qui a suscité la controverse au Québec.

«Il a bien progressé, confie Lecavalier. Il a eu à s'adapter au fait de jouer contre des gars qui peuvent être âgés jusqu'à 24 ans dans la NCAA. En plus, il jouait au sein du premier trio à Harvard, donc confronté aux meilleurs trios et aux meilleurs défenseurs adverses, alors qu'il aurait probablement évité de jouer contre les meilleurs éléments adverses au sein d'une équipe plus puissante. En conséquence, sa production de points est très bonne. À Harvard, le plan de match de l'adversaire était de déranger

Louis Leblanc. C'était un défi difficile pour lui, mais il a produit. Il a terminé au premier rang des compteurs de son équipe, il a été choisi la recrue par excellence de l'Ivy League et il a été nommé au sein de l'équipe d'étoiles de la ECAC, tout ça à 18 ans contre les meilleurs joueurs de 22, 23, 24 ans de l'autre club. Et il a joué blessé une partie de la saison.»

ÉQUIPE CANADA JUNIOR

Un bémol: son exclusion de l'équipe canadienne junior au Championnat mondial. «Ça lui a peut-être nuï parce qu'il a commencé la saison plus tard à Harvard, admet Lecavalier. Si on faisait ce camp d'évaluation après Noël, ça serait autre chose. Il a commencé en novembre, alors que le Junior majeur débute en août. Et il y a eu ces circonstances difficiles au camp d'évaluation: il était blessé, il avait joué juste 10 matchs et il avait trois examens à écrire pendant cette semaine. Ça ne t'aide pas à te concentrer à faire l'équipe.

L'année prochaine, ça sera quelque chose d'autre.»

Lecavalier recommandera-t-il à Leblanc de suspendre sa carrière à Harvard après la saison collégiale afin de se joindre aux Bulldogs de Hamilton pour la fin de la saison et l'année suivante? Ou encore de faire le saut dans la LHJMQ? Après un an d'études, Leblanc peut désormais quitter le Crimson et retourner à Harvard à n'importe quel moment de sa vie.

«On s'assoit à la fin de la saison et on évalue tout ça, répond Lecavalier. On va revenir sur sa saison, parler de son développement avec lui. Je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas continuer à se développer à Harvard. Il y a le développement physique, le *coaching*, le niveau de compétition, beaucoup de facteurs.»

Mais Lecavalier ne ferme pas la porte à la Ligue américaine. «Louis serait prêt pour la Ligue américaine. Parce que la Ligue américaine, c'est en quelque sorte une équipe d'étoiles des collègues américains. Ce sont des gars de

«Louis serait prêt pour la Ligue américaine. [...] Le calibre est supérieur, c'est sûr, mais ce sont des gars du même âge. C'est une option qui va être considérée»

— Philippe Lecavalier, conseiller de Louis Leblanc

20 à 25 ans, en général, ce sont des jeunes qui sortent des rangs juniors. Le calibre est supérieur, c'est sûr, mais ce sont des gars du même âge. C'est une option qui va être considérée. Il va peser 10 lb de plus l'an prochain pour passer à 190 lb. Ça fait une différence. Il va être plus prêt et plus fort physiquement. S'il y a une offre sérieuse, on va la considérer. Tout dépend de ce que le Canadien veut faire.»



Frappé à la tête lors du match de dimanche à Pittsburgh, le centre des Bruins, Marc Savard, a quitté la patinoire étendu sur une civière. — PHOTO AP

Savard n'a pas souvenir du coup

D'après La Presse Canadienne

TORONTO — Le joueur de centre Marc Savard, des Bruins, est rentré à Boston, hier, où il a rencontré un spécialiste des commotions cérébrales après en avoir subi une de niveau deux, dimanche après-midi, à la suite d'une mise en échec de Matt Cooke, des Penguins de Pittsburgh.

Savard a eu le feu vert pour prendre l'avion de Pittsburgh à Boston. À son arrivée, il a rencontré le médecin de l'équipe, Peter Asnis, et un spécialiste des commotions cérébrales, au Massachusetts General Hospital. Un porte-parole de l'équipe a dit que Savard sera sous la surveillance du personnel médical du club jusqu'à nouvel ordre, et qu'il n'y avait pas d'échéancier pour un retour au jeu. Un porte-parole de l'équipe a dit voir comme un signe encourageant le fait que Savard a été en mesure de se nourrir, hier.

Rencontré par un journaliste du *Boston Herald* à l'aéroport de Pittsburgh avant de s'envoler vers Boston, Savard, qui se déplaçait et parlait lentement, a raconté qu'il n'avait pas le moindre souvenir de son contact avec Cooke. «Je me souviens de la majorité de la partie, mais pas de cette séquence... Je me souviens aussi vaguement d'avoir salué les amateurs de la main en quittant la patinoire sur une civière.»

Après la violente mise en échec de Cooke, Savard a passé la nuit de dimanche à hier dans un hôtel de Pittsburgh en compagnie d'un membre de l'équipe médicale des Bruins, pendant que les autres joueurs de l'équipe se dirigeaient vers Toronto, où les Bruins affronteront les Maple Leafs ce soir.

PAS DE PUNITION

Savard venait de décocher un tir depuis l'entrée de la zone des Penguins quand Cooke l'a frappé de son épaule directement à la tête, au moment où le joueur des Bruins ne s'y attendait pas. Savard est demeuré étendu sur la glace pendant plusieurs minutes, alors que le médecin des Penguins était à ses côtés. Il a finalement été transporté hors de la patinoire sur une civière. Les arbitres n'ont pas décerné de pénalité à Cooke sur le jeu.

«Je pense que ça devrait être une punition automatique, et j'étais surpris qu'il n'y ait pas eu de pénalité, a dit un des coéquipiers de Savard, Vladimir Sobotka. [Ce genre de coup] devrait être éliminé.»

«L'exemple parfait»

Les dg de la LNH veulent en finir avec les coups à la tête

D'après La Presse Canadienne

BOCA RATON, Floride — Le directeur général des Bruins de Boston, Peter Chiarelli, affirme que la mise en échec qui a blessé l'attaquant Marc Savard, dimanche, illustre très bien le genre de coups à la tête que veulent éliminer les dirigeants de la Ligue nationale.

«En me basant sur ce que j'ai vu, ça semblait être l'exemple parfait de ce que nous allons parler, a dit Chiarelli. Nous allons peut-être perdre un gars pour le reste de la saison. Nous ne le savons pas encore.» Chiarelli a tenu ces propos à l'occasion de la réunion annuelle des directeurs généraux des équipes de la LNH, qui commençait hier.

Chiarelli faisait référence à l'incident survenu dimanche lors du match Bruins-Penguins. L'attaquant Matt Cooke, des Penguins, a mis Savard K.-O. en lui assénant un violent coup à la tête, sans même que le joueur des Bruins l'ait vu venir. Savard a dû

être transporté hors de la patinoire sur une civière. Les arbitres n'ont pas puni Cooke sur la séquence. Chiarelli a dit s'être entretenu avec Savard, hier, mentionnant que le joueur se sentait fatigué. Savard a fait parvenir un message texte à Chiarelli, où il lui faisait savoir «qu'il se sentait comme s'il s'était fait frapper par un autobus».

PROPOSITION

Les directeurs généraux pourraient profiter de leur réunion pour soumettre une proposition de règlement visant à limiter les coups à la tête. Il appartiendrait ensuite au comité de la compétition d'entériner ce règlement.

Mais malgré toutes les informations reçues sur les coups à la tête et les différents types de mises en échec, il semble que le groupe n'ait pas vraiment progressé vers une recommandation qui réduirait le nombre de tels coups. La question n'est pas des plus évidentes, a dit le dg des Hurricanes de la Caroline, Jim Rutherford. «Il y a des coups à la tête

à presque toutes les présences sur la glace, a dit Rutherford. Un joueur va passer près d'un autre et va lui donner un petit coup avec son bâton, ou bien il va lui frotter la tête avec son gant. Si vous voulez être intransigeants et éliminer tous les coups à la tête, il va y avoir une punition à toutes les présences.»

Le préfet de discipline de la LNH, Colin Campbell, n'a pas voulu commenter l'incident impliquant Cooke, mais il a dit qu'il l'étudierait davantage avant le prochain match des Penguins, jeudi.

Le cas Savard-Cooke n'a pas été abordé par les dg, hier. On leur a plutôt présenté une vidéo couvrant l'évolution, si on peut dire, des coups à la tête au fil des années, mais aussi une sélection de récents exemples de coups qui ont causé des blessures, et aussi de coups ne blessant pas l'adversaire. Ils ont aussi écouté une présentation de Winne Meeuwisse, un expert en commotions cérébrales basé à Calgary. Ce dernier fait partie d'un comité qui ré-

« Si vous voulez être intransigeants et éliminer tous les coups à la tête, il va y avoir une punition à toutes les présences »

— Colin Campbell, préfet de la discipline de la LNH

pertorie les blessures à la tête dans la LNH.

Les directeurs généraux étaient tous d'accord sur le fait que le hockey est un sport physique, qui comporte des dangers inhérents. Il y a tout de même un certain espoir qu'une solution pour réduire les coups à la tête puisse être proposée d'ici à la fin des réunions, demain. «Je crois que nous en parlons depuis assez longtemps pour vouloir que quelque chose se fasse, mais il nous faut être certains de prendre les bonnes décisions», a dit Rutherford.

Tam suspendu deux matchs

Olivier Bossé

obosse@lesoleil.com



À peine remis d'une absence de 16 rencontres, Mikaël Tam devra retourner dans les estrades. Le défenseur des Remparts est suspendu deux matchs pour son plaquage par-derrière de vendredi à l'endroit d'Alex Noël, des Olympiques de Gatineau.

L'étonnement était total dans le camp des Remparts, hier après-midi, à la suite de l'annonce de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Pendant que Tam s'abstenait de tout commentaire, Patrick Roy se disait «surpris d'entendre

ça», en apprenant la nouvelle. Selon la communication officielle de la Ligue, «le préfet de discipline [Raymond Bolduc] a pris cette décision après avoir visionné la vidéo de l'incident, pris connaissance du rapport des officiels, parlé aux joueurs impliqués, aux deux organisations et consulté un comité indépendant en matière de sanctions disciplinaires».

Roy affirme pour sa part que le superviseur des officiels présent au centre Robert-Guertin de Gatineau n'a pas rédigé de rapport sur l'épisode, concluant à un coup accidentel. «Et j'ai parlé à Charles Henry [dg des Olympiques], dimanche soir, et il m'a dit qu'ils allaient retirer leur plainte. Alors, je ne comprends pas pourquoi la Ligue est allée de l'avant», a indiqué l'entraîneur-chef, dg et copropriétaire du club de Québec. Propos corroborés par Henry, qui s'est toutefois fait répondre qu'il «n'y avait rien à faire» et que «la Ligue agissait».

«J'ai parlé à Charles Henry, dimanche soir, et il m'a dit qu'ils allaient retirer leur plainte. Alors, je ne comprends pas pourquoi la Ligue est allée de l'avant»

— Patrick Roy

Décision d'autant plus surprenante que même John Chabot minimisait le geste de Tam après la partie. «C'est du hockey junior. Des

joueurs se tournent le dos au moment de se faire frapper, et ce genre de chose arrive. Nous l'avons fait à un de leur joueur par la suite», avait commenté le nouvel entraîneur des Olympiques, au terme de la victoire de 5-3 des siens. Tout comme Roy, affirmant alors que «Mikaël a fait ce qu'il avait à faire. Il a complété sa mise en échec, et Noël s'est tourné le dos au jeu. Il a embelli la mise en échec en s'exposant. On ne parle pas d'un geste gratuit».

Ce qui n'avait pas empêché un des deux arbitres, Marc-André Lavoie ou Marc Muylaert, de décerner au défenseur de 18 ans une pénalité majeure de cinq minutes et une extrême inconduite de partie, à 3:42 de la troisième période.

Tam a été victime d'un coup de coude de Patrice Cormier à la tête

le 17 janvier, choc si terrible qu'il avait perdu conscience et avait été pris de convulsions sur la glace. Cormier a été suspendu pour le reste de la campagne, éliminatoires incluses, à la suite de cet incident. De son côté, Noël aurait été blessé au genou et à l'épaule, mais il était de la partie de dimanche, contre Victoriaville.

Tam aurait donc dû louper les deux affrontements de la fin de semaine au Colisée de Québec, soit vendredi contre Rimouski (19h) et dimanche contre Baie-Comeau (16h). Mais comme Roy assurait vouloir aller en appel, pour «une question de principes» selon lui, on surseoirait alors à la peine et Tam pourrait s'astreindre au rôle de spectateur en matchs de séries, si la sanction est maintenue.



Le gardien Jeff Deslauriers a profité d'un duel contre son idole de jeunesse, Martin Brodeur, pour réussir son troisième jeu blanc de la saison. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Deslauriers en quête de constance

EDMONTON — Dans une saison où la constance est une denrée rare pour son équipe, le gardien Jeff Deslauriers, des Oilers d'Edmonton, espère avoir finalement trouvé sa vitesse de croisière.

Après avoir stoppé 28 tirs dans un gain de 2-1 sur le Wild du Minnesota, vendredi, Deslauriers a brillé une fois de plus, dimanche, effectuant 22 arrêts pour blanchir les Devils du New Jersey et son idole de jeunesse Martin Brodeur, 2-0.

«Juste le fait de jouer contre quelqu'un que vous regardiez quand vous étiez petit, c'est fabuleux, a dit Deslauriers. Selon moi, il est le meilleur gardien de la Ligue. Je dirais que c'est lui le plus solide au niveau mental. C'est une bonne sensation d'avoir gagné contre un gars comme ça.»

Son jeu solide a valu à Deslauriers au moins un autre départ, ce soir, alors que les Oilers affronteront les Sénateurs à Rexall Place. L'équipe rendra ensuite visite au Canadien de Montréal, jeudi. «Votre but est d'être constant, a dit Deslauriers. Vous voulez donner votre meilleur à chaque soir.»

On ne peut toutefois pas dire que le gardien de 25 ans ait été un modèle de régularité cette saison. À ses deux derniers matchs, il a donné l'impression que le réserviste Devan Dubnyk n'aurait plus de temps de jeu lors des 17 derniers matchs des Oilers. Il avait aussi fait très belle impression du 3 au 11 décembre, signant cinq victoires d'affilée. Il a jusqu'ici obtenu trois jeux blancs en 39 matchs.

À l'opposé, par contre, Deslauriers a perdu six matchs de suite, du 15 au 28 décembre, et a subi

quatre revers consécutifs à deux reprises, une fois en janvier, une autre en février. Le 12 janvier, il a permis quatre buts en 14 tirs contre Nashville; le 17 décembre, il avait permis six buts en 27 tirs, contre les Predators aussi.

LE MEILLEUR ET LE PIRE

Sa pire performance est survenue le 28 novembre, avec quatre buts alloués sur 11 tirs des Canucks de Vancouver. Mais dès son départ suivant, il a amorcé une série de cinq victoires. «À la position de gardien spécialement, il faut être en contrôle mentalement, et être capable de rester à un haut niveau dans cet aspect-là, a dit l'entraîneur des Oilers, Pat Quinn. Si vous avez des hauts et des bas, à la fin de la soirée, ce n'est pas seulement vous que ça affecte, mais les 20 gars qui jouent avec vous. Il nous a donné de hauts niveaux de concentration, mais il doit continuer d'y travailler. Ça prend des apprentissages, ça prend de la discipline, de la volonté. Ce sont toutes des choses qui doivent être apprises.»

Deslauriers montre un dossier de 14-22-3, une moyenne de 3,06 et un pourcentage d'arrêts de ,903, cette saison. Il obtient la majorité du temps de jeu depuis que Nikolai Khabibulin a vu sa saison se terminer, en raison d'une hernie discale. «La charge de travail a été beaucoup plus grosse qu'elle ne devait l'être pour lui cette saison, a dit l'instructeur des gardiens, Frédéric Chabot. Son plus grand défi, c'est de montrer qu'il peut offrir son meilleur niveau de jeu à chaque soir.»

Kevin Johnston Pour joindre notre chroniqueur : kjohnston@lesoleil.com

Précieus points en banque

Les plus optimistes partisans du Canadien sont persuadés que leurs favoris ont sauvé leur saison en amassant six points sur une possibilité de huit au cours de leur périple de quatre matchs à l'étranger. Des inconditionnels qui devront cependant se calmer le Bleu-Blanc-Rouge parce qu'on est encore bien loin de la coupe aux lèvres. La course pour une place dans les séries entre dans sa phase critique. Il n'y a plus de place à l'erreur.

Rendons à César, ou à Jacques Martin, ou à Jaroslav Halak, ou à qui vous voudrez, ce qui lui revient. Les joueurs mont-réalaïens ont engrangé des points précieux à Boston, à Los Angeles et à Anaheim. Dire qu'ils sont également passés bien près de causer toute une surprise à San Jose, n'étant battus qu'en toute fin de troisième. S'ils avaient été lamentables sur la route, nous aurions parlé de désastre, de fin de saison en queue de poisson. Ces six points leur permettent de demeurer au plus fort de la course. Une lutte sans merci qui s'annonce corsée jusqu'à la dernière fin de semaine du calendrier régulier.

En ces temps modernes où l'allure du hockey est en grande partie dictée par le plafond salarial, c'est cette fichue de parité qui provoque des ulcères. Quelques clubs s'échappent, les Sharks, les Capitals, les Blackhawks et les Penguins de ce monde. Mais pour ce qui est du reste, c'est du pareil au même. Qu'on soit dans l'association de l'Est ou dans l'association de l'Ouest, c'est exactement la même chose. Deux clubs de tête et un club de queue de chaque bord. Les autres sont tous dans le même paquet.

Ça met du piquant, il n'y a pas de doute. Mais en même temps, ça ne m'emballe pas de voir autant de clubs disputer des saisons de plus de 80 matchs et terminer avec des moyennes d'à peu près ,500. Il y a un certain non sens là-dedans. On arrive en fin de compte et les clubs sont presque tous sur un pied d'égalité. Certains passent, d'autres pas. Dans le fond, il n'y a pas vraiment de différence entre l'équipe qui prend le cinquième ou le sixième rang de son association et celle qui prend le 12^e ou le 13^e rang. À part quelques points au classement, évidemment. Et c'est ce qui me fatigue le plus. Mais c'est comme ça, et pour l'instant, on ne peut y échapper.

Revenons maintenant au sujet du jour. Le Canadien est septième de son association avec 70 points, trois de plus que les Rangers de New York, qui sont neuvièmes. Quant au Lightning de Tampa Bay, adversaire du Tricolore ce soir, il suit avec 65 points. Il a cependant disputé trois rencontres de moins. Ça s'annonce intéressant. Reste à voir si les protégés de Jacques Martin pourront maintenir leur rythme à domicile, où ils ont tendance à décevoir leurs partisans.

DE L'ESPACE POUR PLEKANEC

La bonne nouvelle, c'est de voir que la pause des Jeux de Vancouver semble avoir énergisé Brian Gionta et Scott Gomez, qui ont joué leur meilleur hockey de la saison sur la côte Ouest américaine. Avec le jeune Benoit Pouliot, ils ont constamment pressé les arrières ad-



Brian Gionta est particulièrement efficace depuis le retour de la pause olympique, comme en font foi ses trois buts et deux passes en quatre rencontres. — PHOTO AP

verses, ce qui a permis à un gars comme Tomas Plekanec de bénéficier d'un peu plus d'espace sur la patinoire, lui qui était le seul point de mire des adversaires du Canadien en première moitié de saison.

Et plus du travail des Américains Gionta et Gomez, c'est l'acharnement de tous les joueurs qui a le plus marqué les matchs de la dernière semaine. Le personnel de soutien a donné le ton à Boston, tandis que contre les Sharks, les Kings et les Ducks, ce sont les athlètes sur qui l'on compte pour faire mal à l'adversaire qui ont tonné.

Si les dirigeants du Canadien sont honnêtes, ils vont vous dire qu'ils ne pensaient jamais récolter six points sur une possibilité de huit lors du retour au jeu après la pause olympique. Ils visaient la fameuse moyenne de ,500 et voilà qu'ils

La bonne nouvelle, c'est de voir que la pause des Jeux de Vancouver semble avoir énergisé Brian Gionta et Scott Gomez

ont deux points de plus en poche. Ça fait rêver aux séries, ça permet de respirer un peu. Mais c'est loin d'être fini. Si on a gagné du temps en fin de semaine, la moindre défaillance de deux ou trois matchs peut gâcher la saison. Le travail le plus difficile de Jacques Martin sera de garder sa bande sur les dents. Ce qui est plus facile à dire qu'à faire.



EN PROLONGATION

Donnez donc la pole à Jaroslav Halak!

→ C'est quoi l'entêtement. Oui, il était tout à fait normal de laisser le filet à Carey Price lors du retour de la pause olympique à Boston la semaine dernière. Fallait bien donner un peu de répit à Jaroslav Halak, qui venait de trimer dur pour la Slovaquie à Vancouver. Mais à partir du débarquement sur la côte Ouest, le but revenait d'emblée à Halak. C'est lui qui est le gardien numéro un du Canadien, mais c'est trop difficile pour les bonzes du club de le confirmer. C'est comme si l'on craignait de faire de la peine à Price. Pourtant, lui, il en fait de la peine aux dirigeants de l'équipe. C'est ce manque de régularité de sa part qui, à mes yeux, lui enlève le droit de postuler pour le poste de gardien numéro un. Le jeune manque clairement de maturité. Il a le talent pour réussir, mais tant qu'il ne mettra pas toutes l'énergie de son corps et de sa tête dans son travail de hockeyeur professionnel, il traînera de la patte. Domage, parce que le potentiel est certainement là. Pas besoin d'être un entraîneur de gardiens pour le voir. Si tu peux connaître un excellent match un soir, tu peux y arriver tous les soirs si tu en fais ta mission. C'est là qu'il est rendu dans son développement. Pendant ce temps, Halak démontre que lui, il est prêt à faire face à la musique tous les soirs. Comme tout gardien, il connaît un revers de fortune de temps à autre. Mais l'ensemble de son œuvre est supérieur à ce que peut offrir Price. Si le Canadien veut se tailler une place en séries et y faire plus qu'acte de présence, il faudra confier le filet à Halak. C'est la logique des choses.

La chasse toujours ouverte

→ Dans la Ligue nationale de hockey, la saison de la chasse est ouverte à l'année. Nous avons malheureusement dû assister à un autre épisode de la télé-réalité «chasseur de tête», dimanche après-midi. Je m'amusais à faire la popote dans la cuisine, tout en regardant distraitement le match Bruins-Penguins lorsque Matt Cooke a eu sa crampe de cerveau. Pour agir de façon aussi imbécile, peut-être a-t-il lui-même reçu un coup de trop à la tête au fil des ans? Toujours est-il qu'il a foudroyé Marc Savard à l'aide d'un coude de béton. Le choc fut brutal, inattendu. Le côté de la tête de Savard a tout encaissé. Nous apprenons aujourd'hui que le point principal de la réunion actuelle des directeurs généraux de la LNH est justement la prolifération de coups à la tête. Il n'y a qu'une façon de les bannir à tout jamais. C'est de s'assurer que les peines soient tellement sévères que personne, pas même les plus stupides des patineurs, n'ait envie de frapper la tête d'un adversaire.

La semaine des SOMMIERS GRATUITS

TOUS NOS MATELAS SONT EN SOLDE ET TOUS LES SOMMIERS SONT GRATUITS*

Quantités limitées
*À l'achat d'un matelas. Achat minimum de 500\$



OU NOUS PAYONS LES 2 TAXES OU PAYER EN 36 VERSEMENTS ÉGAUX SANS INTÉRÊT*



Matelas 2 places
833 ressorts ensachés
Coussinet double

002005
~~1098\$~~
549\$

Lit ajustable *Bio-Flex*

- Matelas viscosse mémoire de soya
- Système de recul pour un meilleur accès à votre table de nuit
- Structure robuste à 6 pattes
- Moteurs ultra silencieux
- Télécommande lumineuse sans-fil
- Vibro-masseurs
- Position instantanée de lecture et 0 gravité
- Batterie de sécurité en cas de panne de courant



La plus vaste sélection de lits ajustables de l'est du Québec

~~2999\$~~
1899\$
Taxes payées ou **45\$/mois** sur 36 versements sans intérêt
Financement sujet à l'approbation du crédit et considérant un dépôt initial de 523\$

Contôlez quotiennement vos maux de dos, grâce à nos systèmes de massages professionnels

Fauteuil de massage deluxe



- Un massage de cou et de dos qui imite le touché humain
- Un système de massage des pieds et mollets rétractable unique

La plus vaste sélection de fauteuils de massage de l'est du Québec



Nouveau modèle

~~2499\$~~
1599\$ Taxes payées
ou **39\$/mois** sur 36 versements sans intérêt
Financement sujet à l'approbation du crédit et considérant un dépôt initial de 401\$

90 NUITS D'ESSAI ÉCHANGE SANS FRAIS	SERVICE DE LIVRAISON GANTS BLANCS GRATUIT	RÉCUPÉRATION DE VOS MATELAS PÉRIMÉS GRATUITE RECYCLAGE DISPONIBLE	Plus de spéciaux et de détails au www.laplacedumatelas.com
-------------------------------------	---	---	--

Une entreprise familiale de Québec Le **no. 1** de l'industrie du confort à Québec

PM	LA PLACE DU MATELAS	Québec 1100, Bouvier voisin de Club Jouet (418) 780-3455	Ste-Foy 1270, Duplessis voisin de Cinéplex-Odéon (418) 780-3689	Beauport 3469, Clémenceau coin St David, derrière le nouveau McDonald (418) 614-6823	Lévis 110, Kennedy voisin de PFK (418) 830-1414	Ste-Marie 800, Carter voisin de la sortie 91 (418) 387-3635
-----------	----------------------------	--	---	--	---	---

Mise de côté sans frais Grandeurs sur mesure disponibles Détails en magasin. Photos à titre suggestif. *Sujet à l'approbation du crédit.